

Rapport de stage d'immersion

Une plongée au cœur du Parc Transfrontalier du Hainaut



Les étudiants du Master DTAE
Promotion 2019/2020



En collaboration avec :



Parc naturel
transfrontalier
du Hainaut



Table des matières

Compte-rendu général.....	6
a. La notion de Territoire.....	6
b. La notion d'empowerment.....	8
c. La notion de solidarité.....	10
d. La notion de jeu d'acteurs.....	12
Remerciements	15
Introduction Groupe 1	16
I. Présentation des choix des sujets et du parc	17
a. Présentation du parc.....	17
b. Présentation des projets	18
II. La méthodologie d'étude	19
a. Prise de contact et définitions	19
b. Création d'entretien	19
III. Les projets et le territoire	21
a. Collective Vaulx	21
b. Exposition photo et ramassage de déchets	23
c. Création d'un itinéraire de découverte du village des Hainaut.....	25
d. Le collectif "Le Cri des Pissenlits"	27
IV. Les projets et le parc : un lien fort.....	29
a. Le Collectif de la ville de Vaulx	29
b. L'exposition photo.....	29
c. L'itinéraire	30
d. Le collectif "Le Cri des Pissenlits"	31
Conclusion.....	32
Introduction Groupe 2.....	34
I. Présentation des projets.....	35
a. Nos villages ne sont pas des décharges.....	35
b. La Cense inverse.....	37
c. Balade transfrontalière.....	39
d. "La Mob'Raisienne".....	40
II. Analyse des projets	41

a. Empowerment.....	41
b. Jeux d'acteurs.....	43
c. Solidarité.....	47
d. Territoire	48
Conclusion.....	50
Introduction Groupe 3.....	52
I. Liens entre les sujets, le territoire et le PNR.....	55
a. Les motivations des acteurs sur leur projet.....	55
b. Les avantages et les inconvénients des projets sur le territoire	57
c. Le lien des projets sur le territoire	61
d. Le descriptif des actions menées sur le territoire	62
II. Les liens des projets avec le Parc naturel transfrontalier du Hainaut.	64
a. Les motivations des acteurs sur leur projet par rapport au PNTH	65
b. Le descriptif des actions menées avec le PNTH.....	66
c. Les inconvénients des projets avec le PNTH.....	69
III. Mise en perspective des différents sujets avec les termes empowerment, solidarité, jeu d'acteurs, convivialité et territorialité	70
a. La notion d' « empowerment ».....	70
b. La solidarité	71
c. La convivialité	72
d. Jeu d'acteurs	73
e. Territorialité :.....	74
Conclusion générale réflexives :.....	75
Remerciement	79
Introduction Groupe 4.....	80
I. Présentation du contexte d'étude	81
a. Contexte de l'étude.....	81
b. Présentation synthétique des projets sélectionnés	82
c. Méthodologie de travail.....	84
II. Les objectifs des actions citoyennes	85
a. L'animation du territoire	85
b. Une instruction dans le temps.....	86
c. Des mouvements pour l'environnement	86
III. Mise en avant de la conception des projets	89
a. La concertation	89

b. L'action collective.....	90
c. Les enjeux du développement des projets	91
IV. Des initiatives liées à l'espace	93
a. La nécessité de retour à l'espace	93
b. Une coopération parfois compliquée	94
c. Des dynamiques d' <i>empowerment</i>	95
Conclusion.....	97
Annexes.....	99
Annexes par groupe	100
Groupe 1	100
a. Entretien avec Mme Annie Norga - Collectif "Vivavô".....	100
b. Entretien avec M. Rémy Farsy – Expo photo et ramassage de déchets	104
c. Entretien avec Mme Elisabeth Dubois pour l'itinéraire	109
d. Entretien avec Mme Delphine Boisdequin - Collectif "le Cri des pissenlit"	113
Groupe 4	116
Bibliographie.....	117
Synthèse	118
Groupe 2	119
Groupe 4	119

Compte-rendu général

a. La notion de Territoire

Le territoire a une définition complexe, il existe différents aspects du territoire selon la vision que l'homme lui donne. Le terme territoire peut être vu d'un côté géographique, historique, politique ou même économique. L'appropriation de ce terme par l'utilisateur donne ainsi une représentation différente d'un même espace. C'est ainsi qu'est la vision de Guy Di Méo dans son livre "Les territoires du quotidien", 1996, p.40 *"Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire."*

Tout d'abord, nous commencerons par définir les définitions de la notion de territoires par différents usagers avant de vous les présenter sous la forme de différents exemples.

Dans un premier temps, le territoire peut se définir d'une manière géographique par Maryvonne Le Berre, géographe qui définit le territoire comme *"la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier. Par conséquent, le territoire résulte d'une action des humains, il n'est pas le fruit d'un relief, ou d'une donnée physico-climatique, il devient l'enjeu de pouvoirs concurrents et divergents et trouve sa légitimité avec les représentations qu'il génère, tant symboliques que patrimoniales et imaginaires, elles-mêmes nourries de la langue dominante parlée par les populations de ce territoire."* dans son livre « Territoires » écrit en 1995 avec Antoine BAILLY, Robert FERRAS et Denise PUMAIN. D'un point de vue géographique, la notion de territoire est donc caractérisée par la création de frontière permettant d'offrir des zones de vies pour différentes populations d'êtres humains. Ici, ces zones seront soumises aux notions de concurrence et de divergence entre les populations.

Apparu en France pour la première fois au XIII^{ème} siècle, le terme territoire est défini comme un "Etat Nation". C'est ainsi que Pierre Larousse le définit dans son livre "Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle" (1875) *"étendue de pays qui*

ressortit à une autorité ou à une juridiction quelconque”. Historiquement, cette notion est donc d’ordre géopolitique.

Du point de vue politique nous pouvons définir la notion d’un territoire comme un lieu délimité par des frontières visible (terrestre, maritime...) ou invisible. Un individu ou une communauté peuvent ainsi s’approprier l’espace et y exercer un pouvoir comme une autorité de l’état ou d’une collectivité. La gestion des territoires en politique se fait par la domination, la gestion et les limites d’une portion d’espace qui font d’elle un territoire. Baud, Bourgeat et Bras définissent les territoires par un découpage administratif comme par exemple les régions de France, un espace étatique comme le territoire français ainsi qu’un espace socialisé, approprié par ses habitants quelle que soit sa taille avec le sentiment d’appartenance d’une personne à son territoire. Ainsi nous pouvons dire que du point de vue politique la dimension d’appropriation (juridique et économique) et de gestion du territoire est fortement présente notamment avec la notion de frontière (matériel ou immatériel) et de gouvernance.

Quand on parle de territoire d’un point de vue économique, on parle d’un territoire qui se caractérise par une économie commune, par exemple le territoire économique de la France englobe la métropole et les régions d’outres-mers. Un territoire économique, c’est un territoire contrôlé par une administration publique et dans lequel les biens et les capitaux circulent librement. Le territoire économique comprend différents espaces comme le sol, l’aérien, les eaux territoriales, les gisements de pétroles et de gaz positionnés dans les eaux internationales ainsi que les enclaves territoriales.

Dans le cadre du stage d’immersion, la notion de territoire est présente dans plusieurs projets. Parmi ces projets, nous pouvons mettre en avant le collectif Vivavô. En effet, dans ce dernier, les porteurs de projet, mais aussi les habitants de la commune se sont appropriés un espace de la commune. Ici, nous pourrions parler de territoire sous plusieurs formes. Sous la forme politique, ainsi, la création d’une pétition aura eu pour impact de modifier l’instance qui gère le territoire, nous pouvons également évoquer la notion de territoire politique, avec la revendication de cette espèce auprès de l’échevin.

La notion de territoire est perceptible pour les différentes initiatives citoyennes, prenons l’exemple des *clean walks* de l’association *Osons la nature* dans lequel la population investit la commune de Hergnies dans le but de nettoyer le paysage de la

commune. Ainsi, il y a eu une appropriation de l'espace par la population communale dans le territoire. Les lieux sont investis, les membres prennent conscience de leur espace et prennent soin de celui-ci.

La notion de territoire économique peut parfois être perçue d'une manière différente, en effet, le collectif de Péruwelz œuvre pour redonner une certaine forme d'économie sociale et solidaire avec la mise en place de troc. Ici, nous parlerons alors d'une économie basée sur le partage et non sur une monnaie à proprement parlé. Néanmoins, ce projet s'ancre clairement dans la notion de territoire économique.

Au travers cette page de synthèse, nous avons pu définir la notion de territoire comme une notion au multiple facette. Cette dernière peut donc être perçue différemment, mais est toujours l'un des piliers des différents projets étudiés.

b. La notion d'empowerment

Le terme « empowerment » est d'origine anglo-saxonne, il est utilisé dans de nombreux domaines et fait l'objet de divergences, ce qui tend à rendre sa définition complexe. Il se traduit littéralement en français par « insertion » ou « automatisation ».

La première utilisation du terme *empowerment* remonte à la fin des années 1970. La première institutionnalisation du terme est issue d'un discours de l'ONU en 1995 parlant de *l'empowerment* des femmes. En effet ce terme est issu des luttes féministes des Pays du sud. Notamment utilisé et mis en lumière par les ONG qui défendent ce combat, le terme se définit alors initialement par le renforcement des pouvoirs des femmes. Vers la fin des années 1990, et au début des années 2000 la pauvreté dans le monde s'accroît, passant particulièrement par une évolution progressive de cette problématique par les organisations internationales et les ONG. Ce sont ces dernières qui appliquent un premier glissement sémantique du terme en l'utilisant pour combattre la pauvreté. La Banque Mondiale reprend également le terme *empowerment* dans son rapport sur le développement humain, pour définir la notion et le rôle de la dimension politique du pouvoir des populations pauvres. En 2006, un nouveau glissement est opéré, puisque le terme vise à définir « le processus de renforcement de la capacité des individus ou des groupes à faire des choix volontaires et à transformer ces choix en actions et résultats » (Laslop et alii,

2006) ce qui peut être vu comme un des éléments fondamentaux de la définition actuelle.

En 2004 Narayan définit l'empowerment par « l'accroissement des avoirs et des capacités des personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leur vie ».

L'empowerment peut aujourd'hui être distingué – dans le domaine économique et institutionnel à une échelle globale – en 3 modèles ; le modèle radical (mettre fin à la stigmatisation des groupes en passant par la reconnaissance, l'autodétermination et la redistribution des ressources) ; le modèle libéral (attention portée à la cohésion sociale et la vie en communautés, prise en compte des conditions socio-économiques et politiques de l'exercice du pouvoir, s'inscrit au même titre que les politiques de lutte contre la pauvreté, d'égalité, etc. sa limite est qu'il omet les inégalités sociales dans son étude) ; le modèle néolibéral (est une rationalité politique qui met le marché au premier plan, pas seulement centrée sur l'économie, mais aussi sur l'extension des valeurs du marché aux politiques sociales dans les institutions).

Le terme empowerment est donc, comme nous pouvons le voir très flou, utilisé dans différents domaines et à différentes échelles, où chaque parti lui donne et oriente des définitions modulables aux situations, ce qui fait que ce terme n'a pas de définition communément admise.

Il peut cependant être défini de manière générale comme étant un processus de remise en cause du pouvoir public, d'un mode de gouvernance qui fragilise les institutions politiques historiques, avec une prise d'initiative des citoyens dans le but de mettre en œuvre des projets amenant à une évolution sociétale et sociale. Les initiatives qui découlent de l'empowerment viennent de concertations collectives venant de la base des populations, ces derniers développent une conscience critique de leurs conditions de vies et des rapports de pouvoirs inégaux. De façon globale, c'est une façon de rejeter l'individualisme, l'imposition d'un pouvoir vertical et instrumentalisé, s'affranchissant d'une dépendance d'ordre social, moral ou intellectuel en développant la capacité d'user de la plénitude de ses droits.

Cette dernière tentative de définition du concept et de son application populaire, tend à se rapprocher de sa vision initiale d'un processus de reprise du

pouvoir d'action par les populations, en se substituant aux instances gouvernementales pour traduire directement leurs volontés.

Lors des différents entretiens réalisés durant ce stage, plusieurs associations appliquent ce principe d'empowerment. *Osons la nature* a émis l'idée d'un système d'amendes à partir du moment où une personne est surprise en train de jeter ses déchets dans la nature. Dans l'idée, ces amendes seraient infligées par les membres d'associations environnementales afin de sensibiliser sur la question des déchets et de punir ces mêmes personnes ayant pollué.

Concernant le *collectif citoyen*, ce dernier souhaite agir sans argent en jeu. Le principe serait de mettre en place un système de dons et de contre-dons afin de se détacher de la contrainte économique qui peut être perçu comme étant discriminant. Ici, on assiste à un système de développement du territoire alternatif.

Ou encore, le collectif *Les réductrices* qui et s'est formé indépendamment des institutions politiques et circuits officiels. Elles agissent de façons indépendantes et se substituent à un manque identifié d'actions des acteurs politiques et institutionnels.

c. La notion de solidarité

“De manière générale, la solidarité est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes, lesquelles se trouvent obligées les unes par rapport aux autres. À propos d'entités abstraites, vivantes ou non, la solidarité est une dépendance très étroite, un rapport de causalité, une dépendance réciproque, un rapport d'interdépendance”. Source : **Raphaël Mathevet, John Thompson, Olivia Delanoë, Marc Cheylan, Chantal Gil-Fourrier, Marie Bonnin. « La solidarité écologique : un nouveau concept pour une gestion intégrée des parcs nationaux et des territoires » in *Nature Sciences Société* [en ligne], 2010, n°18 [consulté le 06/11/2019]. Disponibilité et accès : <http://www.nss-journal.org/>**

“La solidarité est un lien moral unissant des personnes engagées par un devoir de réciprocité. La notion de solidarité recouvre des significations et des formes variées. Le sens le plus courant caractérise tous ceux qui ressentent l'obligation morale d'aider ou d'assister des personnes en difficulté. En cas de catastrophe naturelle par exemple, ou devant le désarroi d'autrui, il est fréquent de se montrer

solidaire en fournissant une aide matérielle ou un soutien psychologique aux personnes qui souffrent. Cette solidarité est animée par un souci d'humanité ou de compassion". Source : **Solidarité, notion de. In Universalis Junior [en ligne]. Encyclopædia Universalis, [consulté le 17 décembre 2019]. Disponibilité et accès:** <http://junior.universalis.fr/encyclopedie/solidarite-notion-de/>

Si ces définitions portent essentiellement sur l'aspect social, il convient de préciser que la solidarité peut également être rattachée à d'autres aspects, d'ordre économique et écologique. Ces trois aspects de la solidarité, qui rappellent les trois piliers du développement durable, peuvent être retrouvés au sein des projets faisant partie du programme « Terre en action ».

Exemples de projets à caractère solidaire :

L'un des projets qui incarne le plus l'aspect solidarité est sans doute celui des "réductrices" du village de Saméon. En effet, cette association créée par trois "mamans" de ce village mène plusieurs activités notamment le ramassage des déchets, le troc d'habits et la fabrication de produits ménagers. Grâce au troc d'habits organisé à la maison de retraite du village, l'association permet aux participants de se procurer des habits. De plus, les habits restants sont offerts en dons à des associations caritatives ce qui démontre une fois de plus le caractère solidaire de ce projet citoyen.

Le projet des jardins de Bernissart ("Les Pot 'âgés du Préau") est un projet solidaire, si on se réfère aux deux tentatives de définitions de la notion de solidarité que nous avons pu trouver. En effet, un jardin partagé comme celui de Bernissart est par essence un projet solidaire. Le jardin partagé est un dérivé des jardins ouvriers qui ont été créés à la fin du XIXème siècle. Ceux-ci étaient des jardins destinés aux populations ouvrières. Aujourd'hui, les jardins partagés sont des parcelles de terres mises à dispositions des habitants bénévoles qui s'engagent à cultiver et entretenir celles-ci. Or, on peut d'une part identifier dans la mise en place de ces projets rapportés une aide matérielle, apportée à une partie de la population qui n'a pas les moyens de posséder une maison individuelle avec un jardin. D'autre part les jardins partagés génèrent un lien social et ils facilitent l'entraide entre les jardiniers. Dans le cas des "Pot 'âgés du Préau", les parcelles sont mitoyennes ce qui facilite le contact entre les personnes. En outre, une partie des outils sont mis à disposition collectivement ce qui rend les jardiniers indépendants entre eux. Or, si on

se réfère à la définition de la solidarité de la revue *Nature Sciences Société*, la dépendance est l'un des fondements de la notion de solidarité.

d. La notion de jeu d'acteurs

C'est au sein des différentes études des projets issus du parc naturel transfrontalier du Hainaut et du programme du nom de "*Terre en action*", que des dynamiques importantes de jeu d'acteurs ont été aperçu par les différents groupes.

Après avoir effectué nos recherches de terrain, on s'aperçoit que les jeux d'acteurs sont très présents sur le territoire. C'est pourquoi il est essentiel de donner une définition à ce concept analysé notamment en sociologie.

Ce sont des sociologues comme Michel Crozier (sociologue français) et Ehrard Friedberg (sociologue autrichien) qui ont analysé et défini le concept avec la théorie qu'ils ont appelé : *théorie de l'acteur stratégique* dans les années 1970. C'est en se basant sur le rapport de pouvoir entre les différents acteurs que nos sociologues ont analysés les dynamiques de jeu d'acteurs. Ainsi, le jeu d'acteur ne peut s'effectuer seulement si un ensemble de personnes s'associent pour un projet ou une action. La notion de jeu d'acteurs selon nos sociologues met en avant l'importance du pouvoir.

Dans le jeu d'acteurs il existe 7 formes d'interactions possibles, allant de la plus informelle à la plus encadrée, de la plus fragmentée à la plus intégrée. On retrouve l'interaction d'information mutuelle, la consultation, la coordination, la concertation, la coopération, le partenariat, la cogestion et la fusion.

Nous constatons qu'il y a une évolution de l'interdépendance à la dépendance pour terminer en intégration selon les formes d'interactions. Enfin, chaque forme présente un jeu d'acteurs plus ou moins important.

Ensuite, il est nécessaire d'évoquer la notion de pouvoir qui dispose de 4 sources dans ce jeu d'acteurs selon le sociologue Michel Crozier : l'expertise technique, la maîtrise d'information concernant le territoire, la maîtrise des règles et de l'attribution des moyens ainsi que la maîtrise des relations avec les organismes pertinents pour l'organisation.

Ce pouvoir est conjoncturel et fluctuant car les ressources des différents acteurs ne sont pas identiques et peuvent se compléter. Dans cette association d'acteurs, tous les acteurs ne sont pas au même niveau. Certains ont des

compétences, d'autres ont des connaissances, certains ont mêmes des pouvoirs. C'est dans une optique de pluralité d'acteurs que l'on observe des rationalités contingentes et différentes. En effet, les différents acteurs ont leurs particularités et possèdent donc une approche stratégique et systémique basé sur les comportements et les contraintes. De ce fait, un jeu d'acteurs développé et maîtrisé au sein d'un territoire permet de travailler conjointement au développement du territoire collectivement.

On peut ainsi dire que le jeu d'acteurs se caractérise par le fait que l'ensemble des membres participant recherchent son profit en premier avant le le profit général. Donc, un acteur est plus susceptible de réaliser des projets s'il y a un profit certains. Le jeu d'acteurs correspond donc aux rapports de forces que s'exercent les différents acteurs lors de la mise en place d'un projet.

Prenons l'exemple de l'Association Brillon Environnement, c'est après avoir rencontré les différents acteurs du territoire qu'un certain jeu d'acteurs s'est perçu. En effet, le président de l'association Daniel Buriez et son collègue Max Van Der Bergh souhaitent réaliser un diagnostic alimentaire à l'échelle de l'école de la commune de Brillon. Ce projet a pour but de réduire les déchets alimentaires au sein de la commune. Quand on écoute les porteurs de projet et la maire de la commune de Brillon, les acteurs sont pour ce projet car cela paraît comme bénéfique pour tous. Cependant, madame la maire de la commune perçoit ce projet comme dévalorisant pour elle et sa commune. En effet, ceci montrerait un possible gâchis alimentaires et des produits pas forcément bons pour les plus jeunes. De ce fait, on observe certains jeux d'acteur car la maire retarde les procédures administratives pour ce diagnostic.

Nous pouvons aussi prendre en exemple le projet de promenade transfrontalière entre Flines-lès-Mortagne et, il en est ressorti que le tracé est déjà fait, que le parc a donné son accord pour le projet et que des financements ont été trouvés. Or le projet ne peut pas être mis en place sans l'accord des élus locaux qui tardent à accepter. Alors on observe une différence entre les échelles de temps, le temps de mis en place du projet et le temps politique qui peut créer une lassitude chez les porteur.se.s de projets.

Groupe 1 : Blanckaert Charlotte,
Bouvot Alexandre, Dewaele Shirley,
Saintilus Loovenson

Remerciements

Dans le cadre de ce stage, nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés pour nous aider et nous épauler dans la réussite de ce stage.

Dans un premier temps, nous tenons à remercier Mr Olivier PETIT et Mr François MOULLE pour nous avoir apporté de bons conseils dans la réalisation des pré-études des différents projets, mais également pour le suivi qu'ils ont mis en place durant le stage.

Nous tenons également à remercier Mme Astrid DUTRIEUX, notre référente au Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut pour l'ensemble des projets qu'elle nous a proposés, mais également pour sa présence et sa réactivité lors des différentes demandes que nous avons pu effectuer auprès d'elle.

Enfin, remerciements particuliers aux différents porteurs de projets, à savoir Mr Rémy FARCY, Mme Annie NORGA HENNOT, Mme Elisabeth DUBOIS et Mme Delphine BOISDESQUIN pour le temps qu'ils nous ont accordé lors des entretiens, mais également pour leurs disponibilités, leur bienveillance et pour toutes les informations qu'ils nous ont partagés.

Introduction

Dans le cadre de notre formation, le Master 1 DTAE, nous avons réalisé un stage d'immersion du 16 au 18 octobre 2019 au Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut. Durant ce stage nous avons dû travailler par groupe de 4 personnes et sur 3 ou 4 projets présents sur le territoire du parc. Nous devions comprendre la motivation et le but des porteurs de projet.

Au premier jour, nous nous sommes rendus à Péruwelz (Belgique) afin de présenter les projets que nous allions traiter en présence d'Astrid Dutrieux, du « directeur » du parc puis de nos professeurs et dans l'après-midi nous avons pu aller rencontrer les acteurs des projets. Au soir, nous nous sommes rendus sur notre lieu d'hébergement pour les deux jours à suivre au Centre d'Éducation à l'Environnement d'Amaury à Hergnies. Le lendemain, nous avons continué à rencontrer des acteurs. Le dernier jour, nous sommes allés à St Amand-les-Eaux au parc naturel régional Scarpe-Escaut afin de présenter la finalité de notre travail sur la période du stage devant « l'équipe » du parc, nos professeurs, les porteurs de projets qui ont pu se déplacer, puis nos camarades de classe.



I. Présentation des choix des sujets et du parc

a. Présentation du parc

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout, a été créé en 1968, il est l'un des quatre parcs de la région Hauts-de-France mais c'est aussi le tout premier Parc naturel régional en France à avoir été créé. Il est situé au nord de la France proche de la frontière belge et il est organisé autour de 55 communes. En 1983, la Région Wallonne à la frontière de la Région Nord-Pas-de-Calais et du parc naturel Scarpe-Escout, signe un accord avec le Nord-Pas-de-Calais afin de créer un parc naturel « supra-frontalier ». C'est alors en 1996, que le Parc naturel des Plaines de l'Escaut fut créé par les wallons (Belgique), organisé autour de 7 entités communales. L'accord créé entre les deux parcs formera ainsi le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, délimité par les agglomérations de Valenciennes et Douai en France et de Tournai et Mons en Wallonie sur une superficie de 950 Km² (voir carte 1 ci-dessous). Ce parc transfrontalier est traversé par deux grands cours d'eau : la Scarpe et l'Escaut. Le parc naturel régional Scarpe-Escout et le Parc naturel des plaines de l'Escaut, ont des territoires avec des caractéristiques, des missions et des objectifs similaires voire communs. Toutefois, il existe des réglementations distinctes pour ses deux parcs dû à leurs nationalités différentes, ce qui parfois peut complexifier la réalisation des projets transfrontaliers. Mais comme le disent si bien les représentants du Parc naturel régional Scarpe-Escout : « *La nature n'a pas de frontières et la gestion de l'environnement doit en conséquence dépasser les seules limites administratives pour être en adéquation avec les dynamiques naturelles* ».

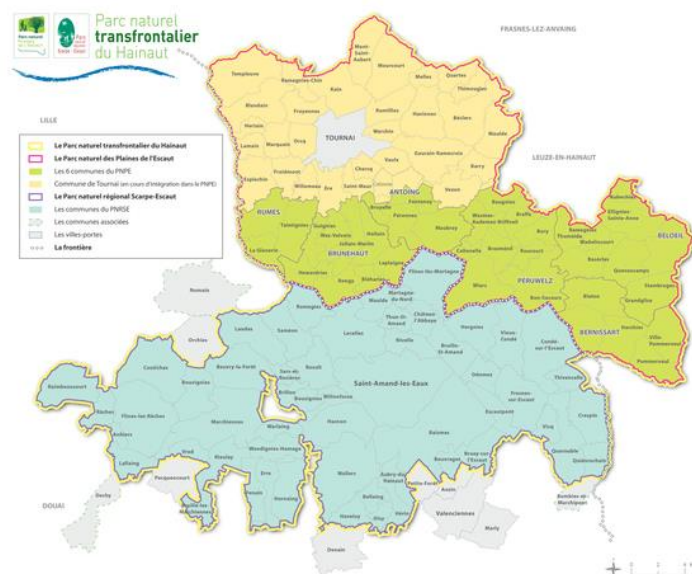


Figure 1: Représentation des limites du Parc naturel régional du Hainaut

b. Présentation des projets

Le Collectif habitant de Vaulx créé en 2016 a pour objectif premier de laisser des espaces végétaux au centre de la ville de Vaulx. 3 collectifs de citoyens se sont formés afin de créer des projets différents pour la préservation d'espaces verts dans la ville.

Le projet d'exposition photo et de ramassage de déchets a été créé en 2017 par Rémy Farsy afin de sensibiliser la population aux déchets présents dans la nature et aux effets qu'ils peuvent avoir sur la biodiversité.

Le projet « création d'un itinéraire de découverte du village » a été créé par un collectif des habitants. L'objectif de ce projet était de permettre aux habitants notamment les personnes âgées de découvrir la dimension historique, patrimoniale et paysagère de leur village.

Le Cri des Pissenlits est un collectif créé par trois habitantes de la commune de Flines-Lez-Raches afin de développer quatre thématiques, dans le but de rassembler et sensibiliser les populations autour de différents projets.

Nous avons choisi ses projets car ils s'inscrivent tous dans une notion de préservation de l'environnement que ce soit la thématique Zéro déchet, sensibilisation au ramassage de déchets, la protection de la biodiversité, la valorisation du patrimoine ou encore la participation citoyenne. Toutes ces thématiques se mettent en lien avec notre formation et nos choix se portent aussi par convictions personnelles concernant l'environnement. Nous sommes tous plus ou moins sensibilisés à une cause et nous l'avons retrouvé dans ces projets, d'où le fait que nous les avons choisis.

II. La méthodologie d'étude

a. Prise de contact et définitions

La méthode de contact des porteurs de projet est un élément important, en effet, lors de ce dernier, nous devons faire preuve de crédibilité et de professionnalisme. C'est pourquoi, nous avons décidé de choisir la méthode du courrier électronique. Cette méthode, utilisée par les professionnels, permet de garder des traces écrites des discussions, mais également, de préciser clairement les attentes de chacun. Nous avons donc envoyé un mail à chacun des porteurs de projet. Dans ce dernier, nous leur avons laissé le choix pour leur méthode de réponse, à savoir par mail ou par appel téléphonique.

Parmi les quatre porteurs de projet contactés, trois d'entre eux, nous ont répondu par téléphone, les réponses ont été rapides et claires, ce qui nous a permis de prendre rapidement nos rendez-vous.

C'est donc en toute logique que le dernier porteur de projet nous a répondu par mail. Dans ce dernier, notre interlocutrice nous a donné les coordonnées d'une tierce personne, avec cette dernière nous devons réaliser un atelier afin de comprendre le fonctionnement du collectif, néanmoins, suite à un litige entre cette personne et notre groupe nous avons été contraints d'annuler le rendez-vous au profit d'une interview avec la responsable du collectif (notre première interlocutrice).

À l'issue cette prise de contact, nous avons réparti les quatre projets parmi les quatre membres de groupe afin que chacun puisse effectuer des recherches plus approfondies sur les différents projets. Le but étant de préparer les entretiens afin de pouvoir définir une liste de questionnement.

b. Création d'entretien

Après avoir choisi les projets sur lesquels nous devrions travailler et identifier leurs porteurs. Nous avons au préalable préparé des questionnaires qui nous permettront de bien mener les entretiens que nous devrions avoir avec ces porteurs de projets. Nos questionnaires avaient pour but de nous aider à avoir quelques informations relatives à chaque porteur de projets. Parmi ces informations, nous avons surtout

envie de savoir leurs intérêts dans le cadre de ces projets, leurs motivations qui leur poussent à investir dans ces projets et les perspectives de leur projet.

Puisque chacun de nos quatre projets à étudier présentent non seulement des points communs, mais aussi des singularités qui leur sont spécifiques, nous avons dû décider de réaliser quatre questionnaires. Cette décision nous a permis de bien comprendre et bien analyser chaque projet dans sa propre dimension.

Sur une période de deux jours, nous avons effectué quatre entretiens sur deux après-midis et sur quatre lieux différents. Le premier a eu lieu le mercredi 16 octobre à 14h30 sur Fresnes-sur-Escaut avec Mr Rémy Farsy concernant le projet Expo photo et ramassage de déchets. Le deuxième entretien a eu lieu le mercredi 16 octobre à 17h sur Vaulx (Belgique) avec Mme Annie Norga-Hennot concernant le projet d'aménagement d'un espace public. Le troisième a eu lieu le jeudi 17 octobre à 14h sur Aubry-du-Hainaut en compagnie de Mme Élisabeth Dubois concernant le projet de création d'un itinéraire de village. Puis le quatrième entretien était un entretien téléphonique que nous avons effectué à Hergnies, au lieu d'hébergement à 17h avec Mme Delphine Boisdequin concernant le projet de création d'un collectif citoyen qui agissent.

III. Les projets et le territoire

a. Collective Vaulx

Les projets de réaménagement des espaces en friche de la ville de Vaulx ont pour représentante Annie Norga. Tout a commencé en février 2016 quand les plaines du village ont été mise en vente pour des terrains à bâtir auparavant, ces espaces servaient de plaine de jeux pour les enfants. Les Valois ont ainsi créé une pétition afin de conserver les terrains publics. Entre 2016 et 2017, différentes concertations se sont mises en place après l'accord de l'échevin pour garder cet espace public sous condition d'aménagement. Les espaces publics de la ville sont alors sous participation citoyenne, c'est notamment le cas de la plaine de la Dondaine et des jardins participatifs. Le souhait des Valois était de conserver les derniers espaces naturels au centre du village mais aussi de laisser des espaces de rencontres afin de redonner de la vie et de la convivialité pour chaque génération présente dans le village.

Par la suite, tout s'est enchaîné, les habitants restent présents pour les différents projets, trois collectifs se sont développés. Tout d'abord le Collectif Vivavô (Vivre à Vaulx), qui est une association d'habitants temporaire qui organise quatre événements par an : Le Carnavaulx, le marché de Noël, la balade nocturne pour Halloween et le marché aux puces au mois de juin. Ce collectif de citoyen existait déjà avant les projets de réaménagement. Par la suite avec la plaine de la Dondaine, un collectif de citoyen permanent s'est mis en place afin d'aménager la plaine avec l'accord de l'échevin. En mars 2018, les riverains ont planté dix arbres fruitiers et une haie de cinquante arbustes, ils ont aussi fait un accord avec la ville pour l'entretien du terrain : la ville tond le terrain, les riverains entretiennent les plantations. De nombreuses activités se font aujourd'hui sur la plaine de la dondaine comme le marché aux puces organisé par le collectif Vivavô. Toutefois, les installations et les financements pour l'aménagement de cette parcelle sont du droit de la ville, ce qui rend parfois compliquées les démarches et le temps de la mise en place de différentes infrastructures.

Puis, le collectif permanent des jardins partagés s'est installé sur une parcelle vide de la ville. Cette initiative des Valois de créer un collectif pour des jardins partagés est venue d'un souvenir passé. Il y a environ 45 ans, 20 hectares de terrains étaient réservés à des jardins participatifs pour les habitants de Vaulx. Mais il y a 4 à 5 ans,

la ville a vendu ces terrains sans aucune résistance de la part des citoyens. De nos jours, les Valois ont voulu recréer un jardin participatif afin de pouvoir cultiver des produits plus sains pour l'environnement, ce jardin sert aussi pour un côté éducatif. Un système de parrainage a été mis en place entre les jardiniers et les élèves de l'école de la Gaudinière afin d'apprendre aux jeunes des pratiques de jardinages. Cette pratique leur permet aussi de consommer de la nourriture écologique et d'apprendre énormément de connaissance sur la biodiversité. Les récoltes des fruits et des légumes sur ces parcelles servent principalement aux jardiniers. Il existe aussi un échange entre les jardiniers pour les différentes récoltes effectuées. A l'entrée de ces jardins participatifs un « panier » a été mis à disposition de la population afin qu'elles puissent bénéficier gratuitement des récoltes en trop. Ces jardins participatifs ont été financés dans un premier temps par les habitants puis dans un second temps la région a participé au financement.

Aujourd'hui le souhait collectif pour la plaine est que celle-ci reste un espace attractif, de bien-être, entretenu et qui continue de s'aménager pour favoriser cette mixité intergénérationnelle et cette convivialité au cœur de la ville de Vaulx. Pour les jardins participatifs, il n'y a pas réellement d'idées d'évolution, juste de faire perdurer cette espace voire pourquoi pas, trouver d'autres espaces à aménager du même style pour que tout le monde puisse pleinement en profiter.

De par ce projet, nous avons pu mettre en avant différentes notions qui sont l'auto-gouvernance et l'empowerment soulignées par les initiatives citoyennes comme avec les jardins partagés. La plaine de la Dondaine s'inscrit aussi dans une notion d'ancrage au territoire car le collectif souhaite rester implanté au cœur du village afin de garder des espaces verts et conviviaux.



Figure 2: Plaine de la Dondaine et Jardin partagé, Source: Charlotte Blanckaert

b. Exposition photo et ramassage de déchets

Le projet d'exposition photo et ramassage de déchets comporte deux parties : une partie d'exposition de ses photos et une partie de ramassage de déchets organisés par Mr Farsy.

Ce qui a amené Mr Farsy a créé son projet, c'est sa passion commune pour la photo et les animaux. Une passion qui remonte à son enfance quand il allait attraper les oiseaux avec son grand père. Il a également toujours eu des animaux dans sa vie, que ce soit des chiens, des chats, des oiseaux ou même des caméléons. Mr Farsy a aussi écrit un livre sur les caméléons, nommé « L'élevage des caméléons » afin de renseigner les personnes qui voudraient adopter un caméléon pour qu'ils s'en occupent convenablement, ce qui traduit sa passion pour les animaux.

En photographiant les animaux dans leur habitat naturel, il s'est rendu compte que sur beaucoup de photos, des déchets étaient présents comme des pneus, des bouteilles en plastique, ce qui n'est pas normal. En voyant ça, il s'est dit que c'était bien de faire des photos, mais que ce serait encore mieux si elles pouvaient servir. C'est donc de là, qu'est partie l'idée du projet d'expo photo et de ramassage de déchets.

Le but de ce projet est de faire comprendre aux personnes qu'il ne faut pas jeter ses déchets dans la nature en pensant que cela n'aura aucun impact, on peut prendre l'exemple des mégots qui peuvent polluer l'eau et qui sont mauvais pour les animaux. La sensibilisation se fait par la photographie car une image est parlante, notamment chez les enfants. Elle se fait également par les ramassages de déchets qui sont organisés car cela peut faire prendre conscience et/ou faire changer le regard des personnes en leur montrant qu'après avoir jeté leurs déchets dans la nature, il faut les ramasser.

Dans ses expositions photo, il montre dans un premier temps les « belles » photos exposant les animaux dans leur habitat naturel où on ne voit pas de déchets, puis dans un deuxième temps il montre les photos exposant les animaux et les déchets où on remarque que les animaux sont obligés de cohabiter avec les déchets, ce qui n'est pas normal. Ils utilisent les mêmes photos à chaque fois car elles ont coûté un certain prix, donc il faut en quelque sorte les rentabiliser. Elles parlent à tout le monde, et même à Paris, un chevreuil reste un chevreuil et quand il explique/montre qu'il y a quelques espèces rares comme la spatule blanche, les gens sont étonnés qu'il y ait

ce genre d'espèces dans le Nord. Il pourrait refaire des photos à l'avenir, si l'occasion se présente, mais ce n'est plus sa priorité comme c'était le cas quelques années auparavant.

Avec les photos, l'idée est de « mettre en valeur » le déchet, qu'on le voit correctement avec l'animal juste pour que ça puisse choquer et qu'il puisse avoir un message derrière, qui est d'expliquer aux enfants. Il explique aux enfants qu'avec le vent, le déchet va s'envoler dans le canal et repartir dans la mer quand le niveau des eaux va remonter, qu'il va se fragmenter et se transformer en micro plastique et que nous allons les consommer par le biais de la viande que l'on mange. Quand on dit aux enfants qu'ils mangent du plastique dans leur steak haché, même si c'est très peu, ils réagissent.

Dans ce projet, on ressent un ancrage au territoire solide, pour l'instant, il souhaite rester le plus près possible de chez lui. D'une part par le manque de moyens, mais également pour la biodiversité riche que le Nord-Pas-de-Calais offre, ce qui fait qu'il n'a pas besoin d'aller loin. Par exemple, il était parti en Camargue pendant une semaine et il n'a pas réussi à prendre une bonne photo d'une spatule blanche alors que près de chez lui, il y arrive. Il étendra son projet, peut-être plus tard si l'occasion se présente afin de découvrir et de photographier de nouvelles espèces.

Concernant les ramassages de déchets, Mr Farsy en a organisé quatre sur une période de 2 ans. Ils sont effectués vers les mois de avril/mai car la végétation n'est pas encore très dense et vers le mois d'octobre car la végétation est moins dense mais il fait encore plutôt bon.

Ce projet représente un réel intérêt pour le territoire car il permet la sensibilisation et l'éducation de ses populations par des photos qui peuvent faire prendre conscience que les déchets sont un réel problème. Il contribue à la préservation de la biodiversité et de la nature, mais également à garder un territoire plus propre avec moins de déchets, notamment par les ramassages qui sont réalisés et par la sensibilisation qui peut faire changer le comportement des habitants et les inciter à moins ou ne plus jeter du tout de déchets dans la nature.

Actuellement, il n'a malheureusement pas pu effectuer toutes les étapes qu'il voulait faire par manque de temps et de financement. Cependant, il souhaite réellement poursuivre ses objectifs, notamment le suivi dans le temps en pouvant acheter de nouveaux appareils photos afin de les mettre à disposition pour les jeunes de Fresnes et de leur donner des « cours » gratuits de photographie et en invitant des photographes ou des amis à venir leur expliquer la photo, à faire des sorties natures.



Figure 3: Photo de Rémy Farsy

Source: <https://www.facebook.com/DeclicAnimalier/>

c. Création d'un itinéraire de découverte du village des Hainaut

Le projet de « création d'un itinéraire de découverte du village des Hainaut » est venu de l'idée de Madame Elisabeth Dubois, adjoint au Maire pour l'action sociale et associative. Elle a pu discuter sur cette idée avec d'autres personnes qui habitent depuis longtemps ce village. Certaines de ces personnes sont des natifs des Hainaut. Ils étaient au nombre de sept qui arrivent à partager l'idée de ce projet et décident d'y investir pleinement. Ils ont commencé, en septembre 2018, à réunir avec un statut Collectif pour pouvoir réfléchir sur la faisabilité de ce projet. L'objectif de ce collectif était de faciliter et de permettre les habitants uniquement de ce village et notamment les personnes âgées de connaître les lieux remarquables de leur territoire. Toutefois, il faut noter que ce projet était né dans une période bien adaptée qui est celle de la semaine bleue des marches. Une semaine pendant laquelle, on met énormément en valeur la mobilité douce, notamment la marche à pied et la pratique du vélo au sein du territoire du Hainaut.

transfrontalier du Hainaut a également soutenu le projet avec un accompagnement beaucoup plus logistique donc, ce parc a multiplié les exemplaires de leur dépliant expliquant l'histoire du village. Il a aussi filmé l'inauguration de leur première balade. Puis la métropole de Valenciennes avec un financement de 1000 euros.

d. Le collectif "Le Cri des Pissenlits"

Le projet de création d'un collectif sur la commune de Flines-lez-Raches a émergé fin 2018. Ce dernier a vu le jour en partie grâce à l'association « La Ficelle » (association de sensibilisation aux couches lavables). Implanté sur cette même commune, cette association propose des sensibilisations à l'utilisation de couche lavable.

C'est durant un des ateliers que trois femmes, toutes jeunes mamans, se sont rencontrés. C'est dans un premier temps, la présidente de La Ficelle qui a émis l'idée de créer un collectif autour de la thématique du zéro déchet. Sensibles à cette thématique, les trois mamans ont décidé de se réunir afin de pouvoir discuter de l'éventuelle création d'un collectif traitant de ce sujet. Lors de cette réunion, elles se sont rendu compte que leur vision de l'environnement convergé en un même point, celui de préserver et améliorer le cadre de vie de leur commune, après nous être entretenu avec Mme Delphine Boisdequin, nous avons pu comprendre leurs motivations réelles à l'égard de ce projet. Leur but était de pouvoir rassembler les personnes entre elles, afin de pouvoir créer du lien social. Cette création de lien avait pour objectif de mettre en place une entraide citoyenne tant dans le partage de services que matériels. Elles souhaitaient également sensibiliser la population (enfants comme adultes) autour de différentes thématiques afin d'améliorer le cadre de vie des flinois (habitants de la commune de Flines-lez-Raches). Ce collectif s'est alors orienté vers quatre thématiques (zéro déchet, alimentation durable, mobilité douce et jardinage au naturel).

Rapidement, après la création de ce collectif, elles ont obtenu le soutien de la mairie, qui leur a mis à disposition la salle communale afin qu'elles puissent organiser différentes réunions et/ou événements. C'est ici, que leur « aventure » a commencé, le collectif a dans un premier temps été contacté par le Conseil municipal qui à l'occasion d'un troc aux plantes, a demandé au collectif de se joindre à cet événement

en mettant en place un stand de sensibilisation au zéro déchet. Ce premier événement leur a permis de se faire connaître par la population.

Après plusieurs autres événements, le collectif a décidé de faire une soirée façon auberge espagnole afin de créer un moment d'échange entre les habitants de la commune, mais aussi afin de pouvoir donner un nom au collectif. C'est à ce moment que le collectif est devenu Le Cri des Pissenlits.

Leurs derniers événements majeurs datent du mois de septembre, à l'occasion du Festival des Arts de la rue, le collectif a créé une disco-soupe avec la population pour sensibiliser au gaspillage alimentaire.

Mais malgré un manque d'implication des habitants en dehors des événements, le collectif accroît son nombre d'organiseurs, en passant de trois personnes à la création, à six mères aujourd'hui. Le rythme des événements est devenu pour eux trop important, c'est pourquoi, elles ont toutes décidé de mettre en pause le collectif, et ce, afin de pouvoir le structurer davantage. De plus, leur souhait est également de pouvoir permettre à toutes personnes ayant un projet en lien avec le développement durable de bénéficier d'un accompagnement par le collectif. La volonté est donc maintenant de pouvoir perpétuer les événements qu'elles ont toutes mis en place, mais aussi de servir de tremplin à la population pour les épauler dans leurs démarches citoyennes.

Ce collectif rassemble plusieurs grandes notions que sont l'auto-gouvernance avec la mise en place d'une tutelle entre le collectif et les différents porteurs de projets visant à permettre à toute la population de pouvoir par la suite faire évoluer les projets qui leur tiennent à cœur. Mais également la notion de territoire est également un élément important à souligner, car ce collectif œuvre pour la préservation l'identité et l'environnement de ce dernier.



Figure 5: Logo cris des pissenlits, Source : facebook.com/Le-Cri-des-Pissenlits

IV. Les projets et le parc : un lien fort

a. Le Collectif de la ville de Vaulx

La relation entre le parc et les collectifs citoyens de Vaulx est complexe. Le parc s'est tout d'abord impliqué dans le réaménagement des espaces verts au cœur de la ville de Vaulx. Toutefois, sur un malentendu le parc a mis de côté les relations avec les collectifs, car les habitants de Vaulx dans un premier temps n'ont pas été prévenus de l'inauguration de la plaine de la Dondaine, ce qui a créé de légère tension entre l'échevin et les habitants. Suite à ça, le parc a mis de côté ses relations avec les valois afin d'apaiser les tensions. Dans un deuxième temps, le parc n'a pas fait/compris la différenciation entre les 3 collectifs d'habitants présents ainsi que leurs référents. Le collectif Vivavô n'est pas associé au collectif de citoyen s'occupant de la Plaine de la Dondaine, c'est peut-être à cause de cela que les habitants n'ont pas été prévenus de l'inauguration du lieu. Cependant, malgré les difficultés rencontrées, les citoyens de la commune de Vaulx veulent rester présents dans le projet et souhaite renouer un lien avec le parc.

b. L'exposition photo

La relation entre le parc et Mr Farsy est très bonne. Le parc, qui l'a redirigé vers Mme Astrid Dutrieux, est la première instance qu'il a contactée. Dès le début, cette instance a été le tremplin qui lui a permis de se faire connaître et qui lui a donné une visibilité importante.

Ils ont travaillé en collaboration, Mr Farsy a choisi les photos pour ses expositions, mais il a déjà convié le personnel de Terre en Action à l'aider à choisir des photos. Mr Farsy nous a également confié qu'il restait à disposition si le parc a besoin de photos ou même de conseils.

Cependant, ils souhaitent toujours rester maître de son projet, il veut le diriger lui-même, on peut parler d'auto-gouvernance car il gère lui-même ses photos, ses expositions ainsi que ses ramassages.

c. L'itinéraire

Il faut souligner qu'au départ le collectif des habitants du village du Hainaut n'avait aucune relation avec le parc transfrontalier du Hainaut. Cette relation a été créée par le biais du projet « Création d'un itinéraire de découverte du village des Hainaut » mené par ce collectif. Le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut a énormément contribué dans les projets mis en place par ce collectif. Le projet de l'itinéraire en est un exemple. Cette contribution a été donnée de plusieurs façons. Elle pourrait être d'ordre logistique en mettant à la disposition du collectif une machine de reproduction des documents. Elle pourrait aussi être liée à des compétences professionnelles. C'est dans cette logique, que Mme Astrid Dutrieux, Chargée de mission du programme « Terre en Action » du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut, intervient auprès de ce collectif quand cette dernière étudie la faisabilité de certains projets. En dehors de cette contribution, le parc invite régulièrement ce collectif d'habitants à prendre part dans des rencontres traitant des problématiques du territoire du Hainaut. Selon Mme Elisabeth Dubois, le lien du collectif des habitants avec le parc est devenu de plus en plus étroit. D'ailleurs, le collectif des habitants du Hainaut souhaite que ce lien soit pérennisé afin de pouvoir être beaucoup plus efficace dans les actions qu'ils souhaitent menées pour le développement de leur territoire.

Malgré de nombreuses actions qui sont déjà réalisés par le collectif d'habitants du village du Hainaut. De nouvelles actions sont dans leurs perspectives. Dans un premier temps, ils voulaient faire une bibliothèque des nomades dans trois à quatre coins de l'itinéraire. Ces bibliothèques vont remplir de magazines et de prospectus qui expliquent presque toute l'histoire du village. Volontairement, les gens auront l'occasion de déposer de nouveaux prospectus en retirant d'autres (Logique de la solidarité). Par contre, ils ne déterminent pas encore les coins exacts où ils vont mettre ces bibliothèques. Dans un deuxième temps, ils souhaitent faire « un café » dans un lieu stratégique, probablement au centre de l'itinéraire du village. Ce café va être un lieu de rencontre qui facilitera les gens à se rencontrer. Par contre, ce projet sera réalisé à long terme car il coûtera beaucoup d'argent. Enfin, ils aimeraient aussi mettre des bancs et des tables de pique-nique au milieu de leur itinéraire. Ces derniers permettront les gens notamment les touristes de prendre leur repas.

En dehors de ces perspectives, il faut noter que le collectif est à 90 % composé des habitants du troisième âge. Ces derniers ont tous des inquiétudes sur le futur de leurs projets car les suivis et les entretiens de ces projets qui sont déjà mis en place leur préoccupent énormément. En effet, ils sont dans l'impossibilité de savoir les autres personnes qui auront à prendre le relais quand ils n'en seront plus.

d. Le collectif "Le Cri des Pissenlits"

Le Cri des Pissenlits entretient un lien fort avec le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut et surtout avec Terre en Action, en effet, lors de la création du collectif, aucune des trois porteuses de projet ne connaissant l'existence de cet organisme.

Elles ont découvert Terre en Action en lisant la revue de l'agglomération de Douai. En apprenant qu'elles pouvaient bénéficier d'un accompagnement personnalisé, elles n'ont pas hésité et ont rapidement pris contact avec Astrid Dutrieux.

Le collectif et Terre en Action ont dans un premier temps échangé autour des actions que pouvait mener Le Cri des Pissenlits avant qu'Astrid Dutrieux vienne à Flines-lez-Raches afin qu'elles puissent travailler ensemble sur les perspectives d'évolution du collectif.

Lors de notre entretien, Elizabeth Dubois nous a révélé que l'aide apportée par le parc avait été très importante pour le collectif. Ainsi, sans cette aide, le collectif ne serait pas autant développé.

Le par cet Terre en Action ont d'abord joué un rôle de gouvernance en épaulant le collectif et en les orientant vers une forme d'auto-gestion se rapprochant désormais de la Self-Gouvernance.

Conclusion

A l'issue de ces différentes études, nous avons pu mettre en avant dans ce rapport différents notions inhérentes aux quatre projets. Ici, nous pouvons souligner la notion d'ancrage au territoire présente dans l'ensemble des projets, cette dernière nous montre la volonté des acteurs de préserver les lieux qui leur sont précieux et/ou familial. La notion d'empowerment présente grâce au participation et initiative citoyenne mise en avant et bien souvent indépendante, ou encore l'auto-gouvernance avec une volonté de rester indépendant, mais également de pouvoir se développer librement et à leur rythme.

Ces quatre projets apportent tous une contribution positive au territoire, notamment la sensibilisation aux déchets dans la nature, au gaspillage alimentaire, à la mobilité douce et bien d'autres...

Mais ce stage, nous aura également permis d'enrichir nos compétences, telles que la capacité à parler en public, à créer des entretiens, à s'adapter aux différentes situations. La synthétisation fut l'une des pratiques les plus complexes à aborder, en effet, elle était primordiale et nécessaire afin de présenter de manière succincte les différents projets que nous avons étudié.

Enfin, nous souhaiterions revenir sur notre principale difficulté durant ce stage. Il s'agit là d'une prise de contact conflictuelle avec l'un des porteurs de projets de la ville de Vaulx. Toutefois, nous avons tout de même réussi à nous adapter afin de trouver une solution permettant d'étudier de manière approfondi ce projet.

Concernant ce collectif, il est impératif de comprendre comment recréer un lien fort entre ce derniers et le Parc Transfrontalier du Hainaut afin qu'ils puissent retravailler ensemble.

A l'issue de ce stage, nous nous sommes posé la question de savoir comment les différents porteurs de projets pourraient travailler ensemble afin de créer des relations plus importantes et ce sur une échelle plus vaste.

Groupe 2 : Aggoune Racha, Beninato Antoine, Morgenthaler Gaël, Oubella Mohamed

Introduction

Nous avons décidé de travailler sur les projets de ramassage des déchets “Nos villages ne sont pas des décharges”, d’habitat partagé “La Cense inverse”, de “promenade transfrontalière” et de collectif d’habitants “La Mob’raisienne”.

Le choix des projets a été motivé par la volonté de travailler sur des projets qui touchent plusieurs thématiques : l’environnement, l’habitat, l’animation, la mobilité. L’emplacement des projets a aussi été une motivation, nous souhaitons travailler sur des projets de France et Belgique. Un des projets possède un caractère transfrontalier, c’est pour cela qu’il a été choisi car nous voulions découvrir comment un projet comme cela peut être mené.

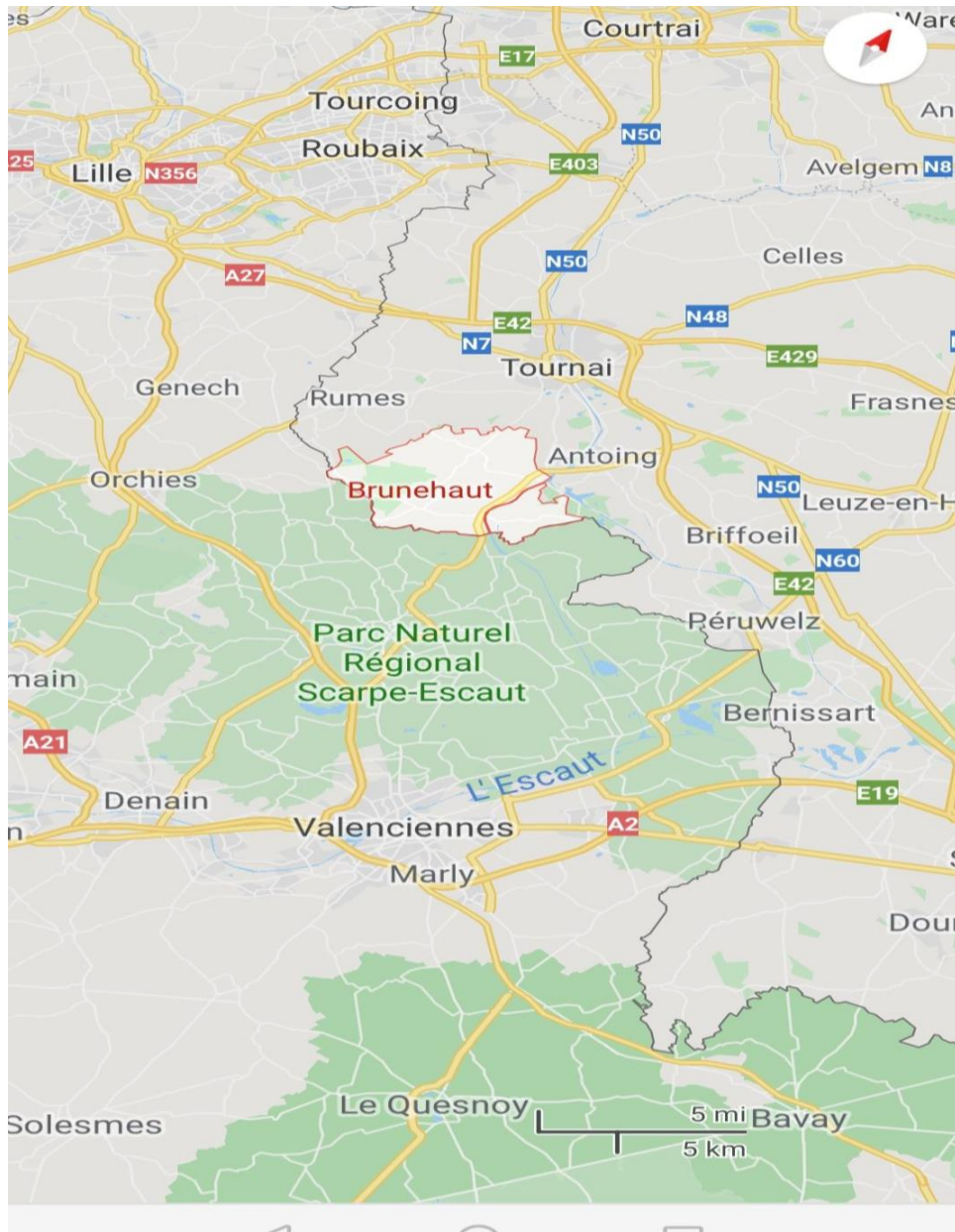
I. Présentation des projets

Nous avons travaillé sur trois projets seulement contrairement aux autres groupes car nous n'avons pas pu contacter les responsables d'un des projets : La Mob'raisienne.

Pour chaque projet, nous avons eu des interlocuteurs différents : Pour "Nos villages ne sont pas des décharges", association de ramassage des déchets, nous avons rencontré Philippe Dumoulin, directeur de l'association, ainsi que Nathalie Bauduin. Pour le projet suivant, "La Cense inverse", un habitat partagé, nous avons rencontré Nicolas Lecompte, un habitant du lieu. Pour le dernier projet, la "création d'une promenade transfrontalière" nous avons rencontré Jean-Yves Cools.

a. Nos villages ne sont pas des décharges

Le collectif « Nos villages ne sont pas des décharges » est né dans la commune de Brunehaut. L'idée a été lancée en février 2018 : des réunions ont été organisées chaque premier jeudi du mois dans la maison des associations sur la place de Bléharies. Divers partenaires soutiennent également les actions : la commune, dont la secrétaire Nathalie Bauduin qui a participé à l'entretien avec nous. Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est aussi associé aux actions du collectif, de même que L'ASBL Be WaPP à travers son opération « Wallonie plus propre ». L'objectif de l'association est de nettoyer les fossés, les chemins de champs, les lieux bucoliques de l'entité afin que l'environnement soit respecté, sans pensée politique écologique et dans un esprit altruiste.

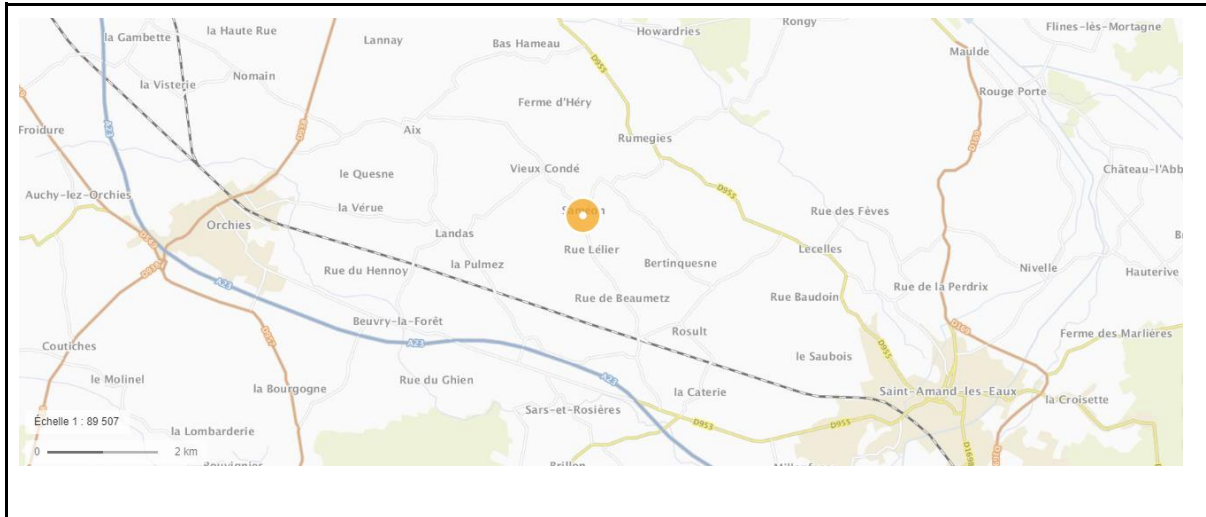


On peut citer quelques exemples d'actions comme l'organisation d'un ramassage avec les enfants pour Halloween le 27 octobre 2019, des actions de sensibilisation au respect de l'environnement dans les écoles... Le collectif est aussi actif dans le cadre de la remise en état ou de l'entretien de certains sentiers, comme le GR122/123 à Brunehaut

Le collectif a aussi comme idée de développer des points de covoiturage spontanés avec la complicité des TEC. Un autre projet part du constat que beaucoup de personnes âgées de l'entité disposent d'un potager et qu'elles ne savent plus s'en

occuper. L'idée consiste ici à leur fournir de la « main d'œuvre » gratuite contre une partie de la production. Une manière intelligente d'éviter de gaspillage tout en renforçant les liens sociaux.

b. La Cense inverse



“La Cense inverse” est un projet d’habitat partagé qui se situe à Saméon en France.

Le projet vient d'un groupe de Lillois qui voulait vivre de manière différente à la campagne en 2013. Notre interlocuteur est intéressant car il a intégré le projet après les autres : ses motivations étaient de vivre à la campagne mais en pouvant aller en vélo jusqu'à la gare pour rejoindre Lille et Valenciennes. Il voulait aussi retrouver un côté collocation, densité de l'habitat.

Le groupe avait pour motivation de rénover un habitat déjà existant pour éviter l'artificialisation des sols et la construction d'un nouvel habitat. Ils cherchaient également un cadre agréable, pas de pollution.

iels ont aussi des liens sur l'extérieur avec l'organisation de la fête de la pomme pour transmettre l'idée de vivre ensemble.

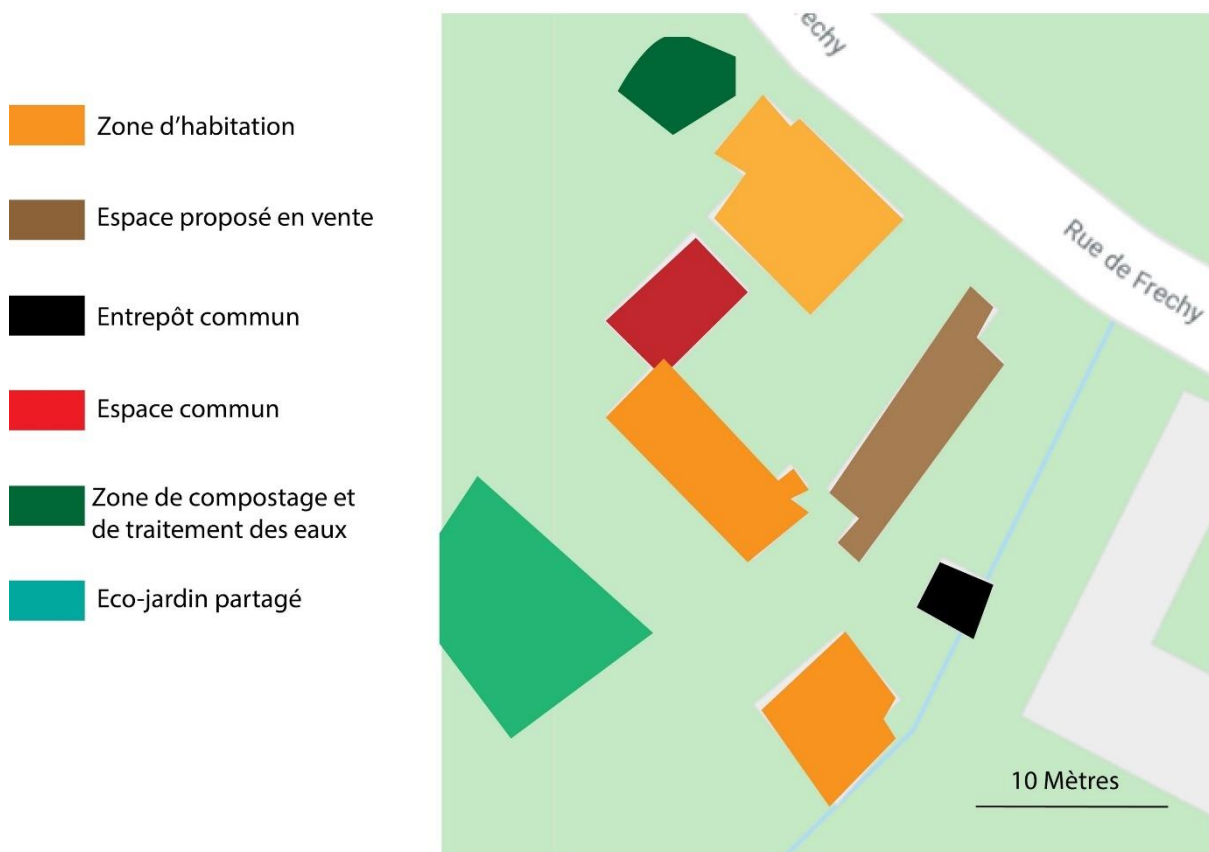
l'ont aussi des règles sur la rénovation des matériaux d'isolation pour réduire la déperdition thermique. Un mélange entre matériau écologique et matériaux "classiques" pour éviter de faire perdre de la valeur à l'habitation lors de l'achat et de la revente de parts.

Ils ont aussi mis en place du compostage, un système de récupération des eaux pluviales, un traitement des eaux usées par des plantes phyto-épuratrices.

Au niveau de la gestion interne, la structure est une SCI : pour devenir propriétaire, cela se passe par l'achat d'une part de la SCI.

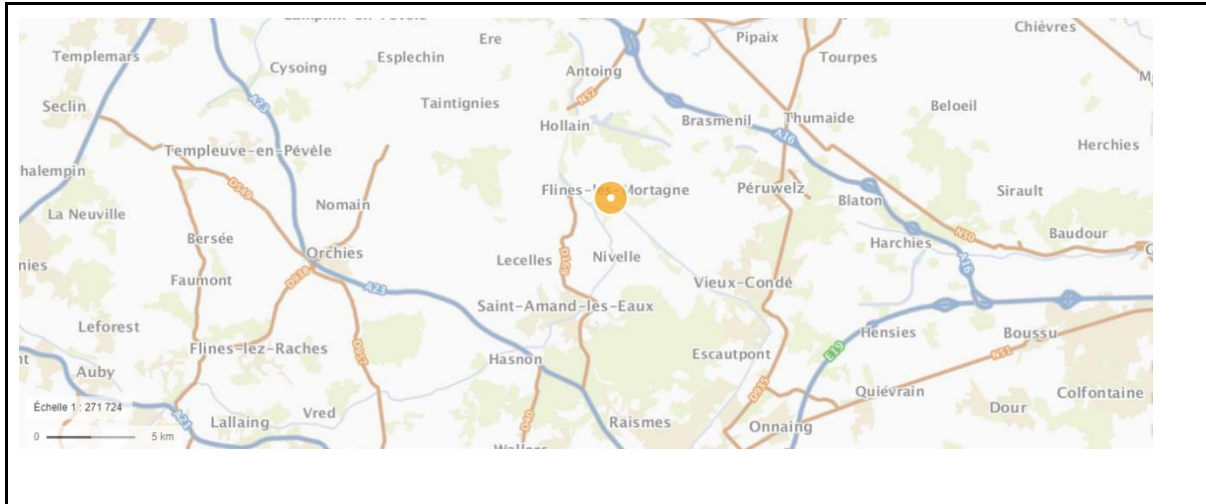
Sur la question du partage, la buanderie, un espace de stockage, le jardin et un bâtiment sont mis en commun. Une famille a une voiture et la dernière voiture est partagée. Des compteurs d'eau et d'électricité sont posés pour chaque maison.

Plan de la Cense Inverse



A travers ce schéma, on peut voir qu'il y a une forte densité d'habitat pour une construction dans une zone rurale comme celle-ci. Il y a 8 habitants dans cette zone uniquement, un seul jardin utilisé et un seul entrepôt. On voit vraiment que l'occupation du sol est faible pour tant d'habitants et que l'impact environnemental l'est aussi car tous les outils sont mis en commun ainsi que les zones de traitement des eaux.

c. Balade transfrontalière



Pour le moment, le projet est encore au stade de proposition. Le porteur de projet a déjà dessiné le tracé de la promenade. Il a aussi l'appui du PNR qui lui donne carte blanche.

Le projet est né de la volonté de Jean-Yves Cools de mettre en valeur une stèle perdue dans la forêt. Il a vu un groupe scolaire aller voir cette stèle et faire un travail sur celle-ci, et il s'est rendu compte que cette stèle et l'histoire qu'elle porte avec elle n'était pas mise en valeur, ni par des chemins de randonnée, ni même par des indications. Il a alors eu la volonté de créer une promenade pour rejoindre cette stèle.

Jean Yves Cools est un ancien habitant de la région. Il avait l'habitude avec d'autres d'emprunter ces chemins car ils permettaient d'éviter la douane. L'idée est aussi alors de rappeler le passé de cet endroit qui était un lieu de contrebande. Cools s'est également inspiré des *greeters* : ce sont des habitants d'un endroit, au départ des quartiers de New York qui font découvrir les lieux à des personnes qui souhaitent le découvrir. L'idée est d'avoir en plus des explications factuelles sur les lieux, des anecdotes et des ressentis de part d'habitants.

La promenade étant transfrontalière, il explique que comme celle-ci est dans la commune de Flines-lès-Mortagne, le caractère transfrontalier est important car la commune est entourée par la Belgique, et aussi parce que le paysage est le même. Mais une raison sous-jacente est également apparue, celle des financements

européens : FEDER. Pour avoir ces financements, il faut que le projet soit transfrontalier.

Pour ce qui est de la relation avec le parc, celui-ci anime les réunions et a permis de mettre en commun les acteurs, et permet à qui le veut de faire des projets. Il permet de créer du lien entre Belges et Français. Aussi, le parc permet de donner de la visibilité au projet.

En ce qui concerne la promotion du projet, celui-ci est encore en cours de route. Des chemins ont été tracés en s'aidant du GPS, avec l'aide de deux personnes côté belge. Le programme Terre en Action a dit que le projet serait conforme au tracé proposé, sans remise en cause technique du programme.

Sur le plan politique, Jean-Yves Cools voit les initiatives citoyennes comme des « aiguillons » pour les politiques.

d. “La Mob’Raisienne”

Nous n'avons pas pu répondre travailler sur ce projet car ils n'ont pas donné suite à nos différentes demandes de rendez-vous et relances.

II. Analyse des projets

Après avoir décrit le fonctionnement des projets dans leur gestion mais aussi par leurs missions, nous nous attarderons à les analyser de manière transversale, dans le but de faire ressortir des tendances qui pourront permettre l'étude de futurs projets comme ceux-ci dans le PNR. Pour ce faire nous avons posé des questions (voir annexes) aux porteur.se.s des projets pour pouvoir mettre en place une analyse de ces projets.

a. Empowerment

Concernant la question de l'empowerment, il est globalement ressorti des entretiens plusieurs éléments. On pense d'abord à la volonté de prendre soi-même les choses en main, de par une prise de conscience citoyenne et/ou face à l'inaction/manque d'action de la part des politiques publiques, qui entraîne une prise d'initiative presque spontanée. Les projets sont à la fois le résultat de cette prise de conscience et un moyen d'encourager certains à se lancer. Le principe de gouvernance territoriale doit donc être repensé, puisque la coordination entre les acteurs du territoire (politiques ou non) est remise en question. Cela est ressorti à travers les projets de "Nos villages ne sont pas des décharges" et "Création d'une promenade transfrontalière", où la mobilisation citoyenne s'est particulièrement fait ressentir. L'empowerment se traduit également par l'émancipation d'un mode de vie "traditionnel", réglé, et donc la liberté de fonctionner autrement, comme dans le cas de "La Cense Inverse" qui en tant qu'habitat partagé développe une réflexion particulière sur l'habitat et les déplacements quotidiens. A travers les différents projets étudiés, on peut se poser la question de l'efficacité de ce pouvoir d'agir.

L'association "Nos villages ne sont pas des décharges" est née en 2018 d'un mécontentement général quant à la présence de nombreux déchets dans la commune de Brunehaut. Face à l'inaction des pouvoirs publics, les citoyens ont décidé de procéder au ramassage par eux-mêmes. Il pourrait s'agir d'une idée liée à la notion de self-government : si l'autorité compétente n'est pas efficace, on cherche à faire le travail soi-même. Cependant, il n'est pas question de ne pas impliquer le politique : bien que l'association se dise apolitique, son but est justement d'attirer l'attention, de fédérer les gens autour de la cause afin de se faire connaître et de changer l'ordre des choses. Différentes actions de communication, mobilisations et passages à la

télévision permettent de faire en sorte que les politiques suivent le mouvement. Empowerment ne signifie donc pas self-government : Philippe Dumoulin, le coordinateur de l'association, reconnaît qu'il a besoin de l'autorité communale comme appui, cependant comme partenaire et non comme associé car il tient à l'indépendance de l'association en tout point. L'appui politique permet de mener des actions à plus grande échelle (moyens, financements) et de dépasser le cadre communal, et donc de sensibiliser le plus de personnes que possible. Cependant, la coopération entre les acteurs n'est pas toujours évidente : par exemple, la mutualisation de la gestion des déchets, qui est de mise en Belgique, fait payer les "bons élèves" pour les "mauvais élèves" (les taxes augmentent alors que les citoyens de la commune trient), ce qui entraîne une certaine méfiance voire n'encourage pas certains à se joindre au mouvement.

Ces idées rejoignent notre troisième projet, "Création d'une promenade transfrontalière". En effet, Jean-Yves Cools, randonneur à l'origine du projet, cherchait d'une part à faire d'une portion de la forêt de Flines-lès-Mortagne un lieu de mémoire, et d'autre part "créer" un chemin de randonnée (balisage) afin de permettre la découverte de l'histoire du lieu principalement. Aucune mesure n'étant mise en place pour valoriser la stèle érigée, Jean-Yves Cools a utilisé, avec l'aide du parc, cet "aiguillon" que représente l'initiative citoyenne (rencontres avec des acteurs du territoire, réunions, séminaires, expositions photo...). Cependant, le balisage de cette promenade dépend des temps et des décisions politiques, qui déterminent les financements potentiels du projet.

Le projet de la "Cense Inverse" permet de traiter différemment la question de l'empowerment. Cet habitat partagé, réhabilitation d'une ancienne ferme, peut être vu comme un mode de vie alternatif, permettant la mise en commun d'un espace sans que chacun empiète pour autant sur la vie personnelle de l'autre. On voit un autre mode de vie, qui est le résultat de la volonté de consommer moins de terres et de minimiser son propre impact sur l'environnement (y compris dans les modes de déplacement). De plus, la Cense Inverse étant une Société Civile Immobilière (SCI), elle a son fonctionnement propre (principalement la mise en commun des biens immobiliers, partage des bénéfices mais aussi des pertes). Celui-ci est déterminé par le contenu de la charte que signent les associés, qui communiquent et délibèrent entre

eux à propos de l'évolution de la société. C'est ainsi un moyen de s'émanciper des modes de fonctionnement traditionnels des biens immobiliers.

b. Jeux d'acteurs

Les jeux d'acteurs sont différents selon chaque projet. Nous pouvons commencer par l'association « Nos villages ne sont pas des décharges », qui travaille en étroite collaboration avec la commune de Brunehaut. Étant donné que l'association est responsable de multiples activités d'intérêt général, cette démarche partenariale entre l'association et la commune répond effectivement à de multiples exigences : l'adaptation aux réalités locales, l'expérimentation, la réponse à l'urgence, la territorialisation des problèmes et l'accès à la citoyenneté. Ces différentes raisons motivent et légitiment le « faire ensemble » autant pour l'un que pour l'autre. Néanmoins, elles nécessitent aussi la mise en place de mécanismes de coordination permettant d'assurer la régulation des rapports. De ce fait, l'association organise certaines réunions en présence des élus de la commune. Ici, le partenariat correspond à des relations relativement structurées et formalisées au sein desquelles la mairie et l'association conservent leur existence propre.

L'association est consciente que la mairie (acteur du pouvoir public local à l'échelle locale) se positionne comme le pivot légitime de la coordination des initiatives locales et la garante de la cohérence des actions entreprises sur son territoire.

Au sein de ce partenariat, l'association bénéficie d'une :

- aide en terme de matériel et logistique pour effectuer les différents ramassages.
- légitimité
- crédibilité
- plus grande visibilité.

L'association bénéficie de plusieurs partenariats, nous pouvons citer :

- la « Fondation Rurale de Wallonie » qui est un organisme indépendant et pluraliste en charge des missions de service public
- « Wallonie plus propre » qui est une association dont l'objectif est de prévenir et réduire les incivilités ayant un impact négatif sur la propreté publique et le cadre de vie en Wallonie, notamment les abandons de déchets dans l'espace public
- « Espace environnement » qui est un organisme indépendant d'intérêt public qui travaille avec les citoyens, les entreprises, les associations et les pouvoirs publics
- Parc naturel transfrontalier du Hainaut (qui est un promoteur pour l'association)



Fondation Rurale de Wallonie



Nous pouvons aussi citer le projet de covoiturage de l'association qui est monté en commun avec la commune, Espace Environnement et la Fédération Rurale de Wallonie. Ce même partenariat permet aussi la mise en place de certaines voies cyclables, piétonnes, pour développer la mobilité douce.



Source : Facebook de l'association

Le financement de ces différents projets portés par l'association se fait totalement grâce aux subventions de la part des différents partenariats.

Enfin, nous constatons que créer un terrain d'entente avec les pouvoirs publics permet à l'association de se développer et d'intervenir dans certains établissements comme les écoles pour sensibiliser les enfants.



Source : Facebook de l'association

Nous pouvons passer au projet de la création d'une promenade transfrontalière. Ici, Monsieur Jean-Yves COOLS nous apprend que le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut est un élément déclencheur et intermédiaire du projet.

En effet, grâce au projet Terre en Action, le parc organise certaines réunions où tout le monde peut proposer une idée de projet et le parc l'accompagne pour la réaliser. L'objectif est que le citoyen soit acteur et non spectateur.

Ainsi, le parc joue un rôle important car il accompagne Monsieur COOLS pour réaliser son projet sans l'influencer dans ses démarches.

En effet, le parc apporte une aide qui permet :

- La réalisation d'un flyer
- La promotion via les réseaux sociaux
- Etc...

Le problème pour Jean-Yves Cools apparaît avec les collectivités locales qui doivent donner leur dernier mot pour que le projet voit le jour. Il semble qu'il y ait alors un double temps, le temps de la mise en place du projet et le temps politique dont la mise en œuvre du projet dépend.

Enfin, le parc n'intervient pas concernant le dernier projet qui est « La Cense Inverse », mis à part concernant la plaque qui est affichée à l'entrée, indiquant que La Cense Inverse est membre du réseau Éco-Jardins qui favorise l'utilisation des engrais naturels, du compostage et non des pesticides tout en préservant la biodiversité. Ils affichent cette plaque de manière visible pour encourager le voisinage à des pratiques similaires ou à rejoindre le réseau.



La Cense Inverse n'a aucun partenariat ni avec la commune, ni avec les autres associations du territoire.

c. Solidarité

La solidarité est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes. Par exemple, on voit pour le collectif "Nos villages ne sont pas des décharges" la notion de partenariat avec différents acteurs : la commune, les écoles, la population, des bénévoles, etc pour un but commun : le ramassage des déchets et le nettoyage des villages. On voit aussi par exemple "Wallonie plus propre" qui donne des gants, des sacs et des pinces pour le ramassage. Aussi, on a pu ressortir lors de nos entretiens la dimension intergénérationnelle et l'action pédagogique par la participation des élèves au ramassages des déchets, qui a un but de sensibiliser autour de cette question. Ensuite, en ce qui concerne le projet d'habitat partagé, la Cense Inverse, on a pu constater la notion de solidarité et d'entraide de par le partage des mêmes espaces et équipements : la voiture pour le covoiturage, l'entretien des jardins partagés, le parking à vélo, un espace commun où ils réalisent des différentes activités comme des réunions, l'organisation des fêtes de la pomme... Ces fêtes sont organisées pour accueillir les voisins et la population avoisinante, ainsi que pour la fabrication des jus de pommes, notamment pour créer un lien social et un milieu convivial.

En ce qui concerne la promenade transfrontalière, on retrouve le caractère intergénérationnel par une volonté de pédagogie.

d. Territoire

Sur la question du territoire, on voit que les projets ont un degré différent d'attache au territoire. En effet, ils sont différents dans leur essence même, par exemple la Cense est une habitation en dur sur le territoire, la promenade aussi alors que le ramassage de déchets est a-territorial. Mais les projets sont aussi différents dans leur réflexion sur le territoire. En termes de réflexion sur le territoire, trois tendances se dégagent à travers les projets étudiés. Une première qui correspond à un manque de réflexion sur le territoire : c'est le cas du projet "Nos villages ne sont pas des décharges". Une deuxième qui est une réflexion sur le territoire d'attache : l'implantation sur le territoire est réfléchie mais l'emplacement sur le territoire même n'était pas une condition *sine qua non* du projet, dans le cas du projet d'habitat partagé "La Cense Inverse". Une troisième tendance est une réflexion sur la valorisation du territoire au travers de la mise en valeur d'un élément de mémoire : ici, l'implantation du projet prend essence même sur le territoire.

Tout d'abord, dans le cas du projet de ramassage des déchets, le lien avec le territoire est moins facile à lire, car si le collectif possède des locaux pour leur ramassage, ils l'organisent là ils trouvent des déchets. Cependant, on voit que leurs ramassages se font à peu près dans le même périmètre, près de Brunehaut. Lors de l'entretien, il en est ressorti que la réflexion sur le territoire de la part du porteur de projet.

Sur le caractère transfrontalier de ce projet, il en ressort que peu de ramassages se sont faits côté français et qu'il n'y pas vraiment de cohérence sur l'aide au ramassage entre les autorités belges et françaises.

Ensuite, en ce qui concerne le projet d'habitat partagé au travers de nos entretiens, il en est ressorti que les porteurs du projet ont vraiment eu une réflexion sur le territoire, *a priori* après avoir choisi le lieu d'implantation. Pour leur lieu d'implantation, ils avaient plusieurs critères pour s'implanter : un habitat déjà existant, la présence d'une gare, etc. Par exemple, ils ont choisi pour l'emplacement d'être à côté de la route pour éviter d'avoir à se déplacer en voiture pour atteindre la gare, afin d'aller travailler à Lille ou Valenciennes. Il y a aussi une réflexion *a posteriori* de

l'implantation, c'est-à-dire travailler avec les acteurs économiques locaux pour les matériaux.

Enfin, le projet de promenade transfrontalière est très territorialisé car sans les caractéristiques historico-géographiques du territoire, le projet n'aurait pas pu naître. En effet, on observe un passé lié à la guerre, plus les caractéristiques transfrontalières. On obtient donc un espace transfrontalier marqué par la mise en valeur d'un élément patrimonial en rapport avec la 1ère guerre mondiale. Ce projet s'inscrit dans un processus de débordement avec l'Union Européenne. On voit que si les frontières institutionnelles disparaissent, elles restent cependant dans la mémoire des gens. C'est pour cela que la promenade se tient à l'endroit où les contrebandiers passaient. De plus, le caractère transfrontalier de cette promenade tient aussi au fait que cela permet à Jean-Yves Cools d'obtenir des financements FEDER, donc c'est aussi par les décisions politiques de l'Union Européenne que ce projet a autant d'accroche sur son territoire.

Finalement on voit trois niveaux de lien au territoire des projets, et il pourrait alors être intéressant pour le PNR de travailler avec les porteur.se.s de projet pour une réflexion plus accrue à ce niveau, notamment pour les projets type ramassage des déchets. Pour ce projet, il en est ressorti que le territoire était une notion difficile à aborder de par la nature même du projet, mais aussi peut-être par manque de connaissance à ce niveau.

Conclusion

Après avoir étudié tous ces projets, il en ressort au travers des analyses qu'ils sont très différents, aussi bien dans leur fonctionnement que dans l'analyse que nous en avons fait. On observe que les projets traitent d'un empowerment, généralement issu d'une prise de conscience citoyenne collective, amenant dans certains cas les pouvoirs publics à améliorer leur action sur des questions importantes du quotidien. Malgré cela, l'appui politique aux collectifs mène souvent à une relation de dépendance (principalement financière). La collaboration citoyenne n'est pas toujours aisée et doit donc progresser à grand renfort de communication par exemple.

Ensuite, nous avons relevé des jeux d'acteurs plus ou moins importants selon chaque projet. Ce jeu d'acteurs nous apprend qu'il est nécessaire de mettre en contact les différents projets pour développer de nouvelles interactions qui permettront un échange d'expériences, de conseils, etc... Ce contact doit se faire entre les projets tout en intégrant les administrations publiques, pour que l'ensemble des acteurs du territoire puissent identifier leurs objectifs communs, qu'ils réaliseront en utilisant de façon convergente leurs ressources respectives.

De plus, la question de solidarité était présentée d'une manière significative, et celle-ci est née par une initiative des citoyens voulant apporter un changement à la société, en identifiant des objectifs et des buts communs s'inscrivant dans le volet de la protection de l'environnement. On peut dire aussi que cette notion de solidarité est destinée à être transmise pour les générations futures, au vu d'un contexte générationnel toujours présent dans les projets.

Enfin, on peut voir qu'il y a des liens différents aux territoires : des projets très attachés au territoire, avec une réflexion approfondie sur le lieu d'implantation. D'autres projets agissent sur un territoire mais n'ont pas spécialement de réflexion sur celui-ci : il s'agit alors plus d'un lieu d'action.

Groupe 3 : Maxime Commaux, Ella
Odile Diata, Yann Guinais et
Benjamin Masiuk

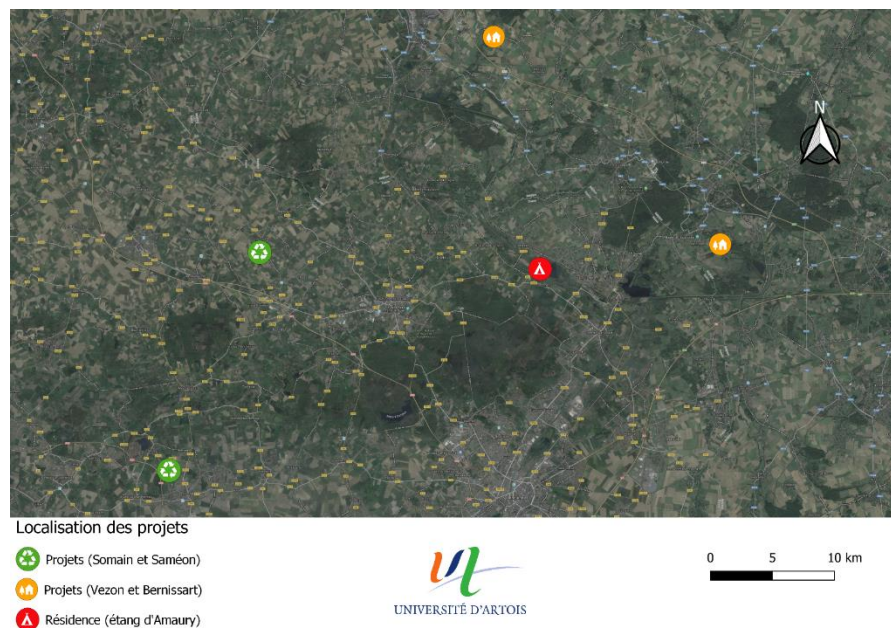
Introduction

Le groupe numéro trois est composé de 4 étudiants, Ella Odile Diata, Yann Guinais, Benjamin Masiuk et Maxime Commaux. Durant ce stage nous avons pu étudier quatre projets, dont un qui n'a pas pu être exploité de façon optimale. Notre étude s'est portée durant ce séjour sur le territoire du parc naturel transfrontalier du Hainaut et de projets dont nous avons fait le choix préalablement d'étudier. Les objectifs ont été de rencontrer les initiateurs des projets sur le territoire et les participants à ces derniers. Il a également été question d'étudier les motivations des acteurs, la genèse des projets, leurs articulations avec le territoire et le parc naturel transfrontalier du Hainaut, ainsi que l'étude des limites pouvant être perçues ou témoignées. C'est avec ces objectifs que nous nous sommes lancés dans la prise de contact et la rencontre des acteurs des différents projets. Il nous semble important de poser le contexte préalable au développement de nos résultats pour vous faciliter votre compréhension ainsi que vous exposez les conditions de prises d'informations pour chaque projet. Le premier projet – chronologiquement au temps de stage – étudié a été celui de *Vezon Accueille*, situé sur la commune de Vezon en Belgique. Nous n'avons pas pu convenir d'un entretien avec les porteurs de ce projet du fait d'un emploi du temps non compatible. Nous nous sommes tout de même rendus sur la parcelle (le 16/10 dans l'après-midi) où se trouve le jardin partagé et avons donc pu observer ce qui est déjà réalisé, il est important de noter que leur projet est en cours de réalisation. Par le biais de M HOONAERT, un des membres administrateurs de l'association, avec qui nous avons pu être en contact par mail à pus nous fournir des documents concernant le projet, nous avons donc eu quelques informations à notre disposition. Ce projet consiste à aménager des parcelles vides dans le village de Vezon, en y installant des parcelles de jardins partagés – où est mis en place un dispositif de sensibilisation des plus jeune avec une parcelle décernée à chaque école du village, un parcours de santé, un parcours de promenade et un espace sportif. Plus généralement, l'objectif est de créer un espace de solidarité et d'éducation – jardins partagés – ainsi qu'un lieu de sociabilisation et de favorisation de la biodiversité. Le second projet est nommé « *Les réductrices* » qui est un collectif de mamans créé il y a 3 ans dans le village de Saméon. Leurs objectifs sont de valoriser le village par des activités de ramassages de déchets, transmettre leurs savoirs et connaissances dans la réduction des déchets ménagers, ce qui passe par des ateliers et la diffusion de

connaissances techniques. Le recueil d'informations s'est fait par un entretien téléphonique le 16/10 en fin d'après-midi avec Mme Sophie RIGOLLE, cet entretien a duré environ une heure où nous avons pu lui poser la totalité des questions prévues. De cet entretien, nous avons pu avoir des informations sur les pratiques mises en place, les relations au territoire et au PNTH, ainsi que sur leurs motivations et fonctionnement. Les objets d'actions du collectif « *Les réductrices* » est la mise en place d'ateliers de gestions des déchets – du foyer, de DIY de produits ménagers, etc. l'organisation avec les plus jeunes d'ateliers de sensibilisations et de ramassage des déchets ainsi que la mise en place d'une distribution de vêtements d'occasion pour éviter le gaspillage et donc les recyclés. Ces mamans se sont structurées dans le but de transmettre leurs connaissances dans la réduction des déchets et valoriser leur village par la mise en place d'activités de sensibilisations et d'actions de ramassages, les problématiques écologiques étant principalement la source de leurs actions. Le troisième projet étudié fut « *Les p'tits écolos* » une association de 10 personnes créée en 2016 à Somain en France par Marie Anne POTEAUX qui en est la seule salariée. Nous avons pu nous entretenir le 17/10 le matin avec Mme POTEAUX à son domicile à Somain. Cet entretien s'est déroulé pendant environ une heure, où nous avons pu éclaircir ses motivations, ainsi que l'ampleur des actions menées par cette association, ainsi que l'implication de sa gérante (Mme POTEAUX) qui est entièrement dévouée à la protection de la planète pour les générations futures et particulièrement par son fils. Cette association agit dans les quartiers défavorisés de la ville auprès des jeunes pour les sensibiliser à la protection de la nature, ainsi qu'aux économies d'énergies et la gestion des déchets, elle a également un rôle de sensibilisation dans les écoles ainsi qu'une diffusion artistique et culturelle par la mise en place de spectacles de théâtres. Le quatrième et dernier projet que nous avons pu étudier, est nommé « *Les pot'âgés du Préau* » un jardin partagé situé sur la commune de Bernissart en Belgique. Ce jardin partagé existe depuis 1985 et est géré par M Daniel DENEUBOURG, il est composé uniquement de bénévoles. Nous avons pu nous entretenir sur les lieux du jardin partagé le 17/10 en fin de matinée avec M Daniel DENEUBOURG et un des jardiniers. Nous avons pu voir que l'intérêt principal de cette association est de faire son jardin tout en innovant et en étant dans un lieu de sociabilité. Il y a également une notion de partage des savoir-faire, et la volonté de n'utiliser aucun pesticide pour produire des légumes de la meilleure qualité sanitaire possible pour eux.

D'un point de vue générale, les motivations sont sensiblement les mêmes pour les projets consultés, le besoin d'agir et la prise de conscience écologique, économique ou sociale de problèmes qui demandent un investissement. Ce sont souvent des sujets ou domaines qui semblent non pris en compte par les pouvoirs publics et donc les citoyens sentent les besoins de prendre en main certaines problématiques. On trouve également la question écologique et de l'avenir notamment pour les générations futures, on peut également y voir le besoin de développer des modèles alternatifs. De manière générale, ce sont les habitants qui s'emparent d'un sujet et s'organisent autour de ce dernier. Le besoin de créer un lien social est plus ou moins mis en avant par les différents acteurs rencontrés, même si l'on pense que cet aspect est au centre de toutes actions. On peut également apercevoir un fort lien avec le territoire et ce qui est mis à disposition aux populations par les pouvoirs et acteurs publics à différentes échelles. Le territoire, ainsi que les acteurs territoriaux pourraient être au cœur des actions menées par les habitants, qu'ils s'en rendent compte ou non. Le lien entre leurs objectifs, les moyens mis en œuvre et les motivations sont souvent liées au territoire. C'est pour cela que nous allons dans ce compte-rendu, étudier dans un premier temps les liens entre les différents projets, le territoire et le parc naturel transfrontalier du Hainaut, puis dans un second temps réaliser une mise en perspective des études réalisées par rapport aux principaux enjeux identifiés durant notre séjour, et enfin terminer par la présentation d'un propos conclusif sur les convergences et divergences des projets ainsi que leurs liens et les enjeux persistants.

Carte de localisation
des projets étudiés
durant le stage :



I. Liens entre les sujets, le territoire et le PNR

a. Les motivations des acteurs sur leur projet

Ayant rencontré (que ce soit par téléphone ou directement), différents acteurs du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut, avec des projets créés ou en cours, nous avons pu ressentir leur motivation pour protéger un territoire donné.

En effet, les 4 projets étaient intéressants et s'impliquent amplement pour le territoire.

En ce qui concerne le projet des « réductrices », composé de trois mères de famille, elles défendent l'intérêt de protéger le territoire par diverses actions comme par exemple le zéro déchet ou même le recyclage de ces derniers.

Protéger le territoire, est un point important, c'est pour cela qu'elles se réunissent ensemble pour créer des ateliers de création pour pouvoir ensuite sensibiliser la population autour d'une table et de les initier aux bonnes pratiques de la vie. Pour ces personnes, le « zéro déchet » est important, elles veulent réduire les déchets, d'où le nom des « réductrices ». Il est important de rassembler un maximum de personnes pour leur permettre d'apprendre et par la suite d'exécuter les mêmes gestes appris lors des nombreux rassemblements. Ce qui est un atout pour leur territoire.

Une autre pratique des réductrices qui est le ramassage des déchets organisé 2 à 3 fois/an. Cette activité est le point fort de leur projet puisque le rassemblement de plusieurs personnes lors de ces journées est important pour laisser le territoire propre et se sentir d'avantage responsable au bon fonctionnement et au bon vivre d'un territoire donné.

Pour le projet des « p'tits écolos », géré par Marie-Anne POTEAUX, consiste à protéger la nature de part les différentes actions menées tout au long de l'année par un/des groupes d'enfants dans des endroits de nature comme des « terrils ».

De nos jours, protéger la nature est un point à ne pas négliger pour les générations futures. Il est nécessaire de laisser un territoire/espace propre pour qu'il réalise au mieux les différentes fonctions qu'il a à jouer dans son cycle naturel. C'est de part ses diverses actions (réalisation de pièces de théâtres en lien avec la nature, des chantiers nature, etc.), qu'elle souhaite sensibiliser et se faire connaître par un maximum de personnes, pas seulement dans sa commune, mais dans sa région entière.

Madame POTEAUX a eu un déclic, pour mettre en place cette association des « P'tits écolos », grâce à son fils. Etant malade et l'ayant amené chez le médecin un jour, elle fut particulièrement curieuse tant à l'affiche qui était accrochée au mur du cabinet. Cette affiche parlait des enfants malades en lien avec la protection de la nature. Sa motivation, pour mettre en place ce projet, est venue de là.

Un troisième projet nommé « les pot'âgès du préau », est, comme son nom l'indique un espace composé de jardins.

Créés depuis des dizaines d'années, ces jardins sont aujourd'hui mis en place pour pouvoir aider la population d'une commune à se nourrir davantage, mais surtout de consommer des produits locaux. La tranche d'âge des personnes se situe en moyenne autour de 55 ans. Ce qui en déduit qu'il y a la majorité des personnes qui sont à la retraite. C'est notamment un avantage pour cette association puisque les retraités peuvent passer plus de temps dans leur jardin et réaliser un travail soigné.

Les motivations de ces personnes ont été de permettre à la population de manger des produits locaux en les cultivant eux-mêmes, mais également d'acquérir des compétences de jardinage pour pourquoi pas, reproduire ça chez eux.

Pour finir, le quatrième projet s'intitulant « *Vezon accueille* » est un projet de sensibilisation en créant des parcelles de jardins partagés sur des places libres pour pouvoir sensibiliser au mieux la population ainsi que les jeunes des écoles où des parcelles leur sont dédiées.

Un projet qui est encore aujourd'hui en cours de réalisation, mais qui, nous pensons, prendra une grande ampleur sur le territoire. Il est important pour ce dernier de rassembler un maximum la population ainsi que les jeunes pour qu'ils puissent prendre la relève et faire perdurer ce projet.

Grâce à ses jardins, les jeunes pourront commencer à jardiner de manière à ce que plus tard, ils puissent reproduire la même chose chez eux et ainsi de suite.

Nous pouvons donc remarquer que tous les projets ont un lien entre eux. En effet, ils cherchent tous à sensibiliser la population sur des actions ou des ateliers créatifs. Ils cherchent également à se faire connaître et donc de se développer à l'échelle régionale puis, par la suite, nationale.

Il est important de prendre en compte la notion de « l'environnement » aujourd'hui. C'est grâce à nos actions que l'environnement restera de qualité. Mais pour le moment, il est important de se faire connaître et agir en faveur d'un territoire.

b. Les avantages et les inconvénients des projets sur le territoire

Chaque projet à ses avantages et ses inconvénients sur le territoire. Il est donc indispensable de les décrire en analysant pourquoi est-ce un avantage et/ou pourquoi est-ce un inconvénient. Nous allons donc détailler chaque projet.

Les réductrices

Avantages	Inconvénients
Protéger la nature	Population difficile à sensibiliser
Mobilisation de la population et des jeunes	Difficile de s'acquérir de chasubles et de gants pour les ramassages des déchets
Objectif zéro déchets	Mise en place d'un tri sélectif
Création d'ateliers	
Réalisation de ramassages de déchets sur le territoire	

Avantages

:

Les avantages énumérés ci-dessus sont tous à prendre en compte. En effet, *Les réductrices* sont un maillon important dans le respect de l'environnement et plus général de la planète. La mobilisation de la population et des jeunes se regroupe avec la réalisation de ramassage des déchets. Pour ce genre d'événement, il est important d'avoir un grand nombre de personnes pour avoir un résultat satisfaisant.

La création d'ateliers, l'objectif zéro déchet ainsi que la protection de la nature se regroupent. L'atelier créatif a été créé dans le but de réduire les emballages et pour

créer leur produit eux-mêmes. Une initiative intelligente qui regroupe la population dans une salle et qui par la suite, protégerons la nature et la planète avec la réduction d'un maximum de déchets.

Inconvénients :

Les inconvénients sont indirectement liés aux avantages. En effet, il est difficile de sensibiliser un maximum la population en ce qui concerne le ramassage des déchets ou bien même des ateliers. La communication, dans ce genre de projet est importante. Elle peut se faire notamment par des flyers, des affiches ou bien même des posters mis en place dans la commune ou le territoire. Il est également difficile de se procurer autant de paires de gants ainsi que de chasubles (orange flux de préférence pour la visibilité) pour toutes les personnes qui seront présentes lors de cette action sur le territoire. Il est donc, de préférence envisageable de demander de l'aide à la commune, à la région ou au territoire pour le prêt de ces effets.

Un second inconvénient est présent, qui est la mise en place d'un tri sélectif dans un territoire. Les ateliers que réalisent *Les réductrices*, sont justement présents pour éviter de jeter des déchets à la poubelle et de créer ces récipients eux-mêmes. Le tri sélectif est donc présent pour les personnes ne participant pas aux ateliers et qui auraient encore des emballages plastiques chez eux.

Les p'tits écolos

Avantages	Inconvénients
Protéger la nature	Population difficile à sensibiliser
Mobilisation de la population et des jeunes	Créer et préparer les représentations artistiques
Objectif zéro déchet	
Mise en place de pièces théâtrales	

Avantages :

Les avantages les plus importants qui figurent ci-dessus sont la protection de la nature, la mobilisation de la population et des jeunes ainsi que l'objectif du zéro déchet. Cela rejoint le projet ci-dessus, *Les réductrices*.

La mise en place de représentations artistiques joue un rôle clé dans la protection de la nature ainsi que de l'environnement. Ces dernières sont créées et présentées de façon à faire dégager un message qui est de comprendre le bon fonctionnement de l'éco-système par différents termes associés (photosynthèse, etc.). C'est pour cela qu'à chaque représentation, le décor est mis en avant pour faire comprendre aux plus petits comme aux plus grands, le rôle de « Dame Nature » dans notre territoire.

Inconvénients :

Les inconvénients sont quant à eux moins poncés puisque qu'il s'agit de la sensibilisation de la population intégrer dans leur projet ainsi que la création et la présentation. Il faut donc sensibiliser au mieux toutes les personnes pouvant être présentes lors de ces manifestations ayant un impact bénéfique sur la population et sur ce qui l'entoure.

La création de cet atelier se réalise avec des matériaux recyclés non-néfastes pour la santé et pour l'environnement.

Les pot' âgés

Avantages	Inconvénients
Protéger la nature	Charte de cette association pas toujours respectée
Mobilisation de la population en général	Non entretien de leur parcelle
Journée portes ouvertes	Vandalisme par des personnes inconnues
Production de fruits et légumes bio	Manque d'espace pour certaines personnes voulant y participer

Participation de la population	
Création de jardins par les personnes appropriées à leur jardin	

Avantages :

Cette association nous a particulièrement plu pour le côté bon vivre et l'espace dans lequel ce jardin est situé.

Il y a un avantage qui est de protéger la nature tout en mobilisant la population à y contribuer. Chaque jardin est occupé par une personne différente et c'est pour cela qu'il est important de contribuer à pérenniser cette activité. Il faut favoriser la production de légumes et de fruits biologique tout en faisant participer la population, mais également les élèves des écoles primaires.

Un autre avantage qui est les journées portes ouvertes qui contribuent à la visite de cet endroit pour les personnes ne le connaissant pas, d'apprendre des méthodes de jardinage ainsi que de passer un moment agréable autour d'un repas.

Inconvénients :

Il est important, dès que l'on rentre dans une association, de respecter une charte qui est d'entretenir son jardin tout au long de l'année. Malheureusement, elle n'est pas toujours respectée par tout le monde.

Les parcelles ne sont pas entretenues, des personnes s'introduisent dans cet espace pour vandaliser ce dernier et dérober des outils de jardinage.

Il serait avantageux pour tout le monde, peut-être, d'agrandir à nouveau cet espace pour accueillir des personnes supplémentaires et donc de pérenniser cette vocation.

VEZON accueille

Avantages	Inconvénients
-----------	---------------

Protéger la nature	Manque d'espace pour certaine personne voulant y participer
Mobilisation de la population en général	Non entretien de leur parcelle
Production de fruits et légumes bio	
Participation des enfants de la maternelle	

Avantages :

Le groupe *VEZON accueille* à créer un endroit où des jardins partagés y sont présents. La protection de la nature, la mobilisation de la population ainsi que des enfants de la maternelle et un plus pour la longévité de ce projet.

Il est nécessaire que ces jardins soient entretenus de façon régulière par des personnes de la commune.

Ces personnes produiront des produits biologiques qui seront bénéfiques pour tout le monde, même aux plus petits.

Inconvénients :

Malheureusement cet endroit est pour notre part, un peu trop petit et mal entretenu. Des fougères, de la renouée du Japon et en train d'empiéter sur les cultures présentes dans les différentes parcelles.

Les parcelles sont donc à l'abandon et ne sont pas entretenues de manière régulière ce qui laisse un endroit « sale ».

c. Le lien des projets sur le territoire

Les différents projets évoqués ci-dessus ont tous un lien en commun sur le territoire. Il est important, dans la création d'un projet ou d'une association, d'avoir un but précis pour le territoire.

Nous avons dans un premier temps le terme « **sensibilisation** ». Ce terme évoque un rassemblement de chaque personne du territoire en question pour participer à une activité proposée par une personne membre d'un projet ou d'une association. Ici, sensibiliser la population à protéger la planète et l'environnement en réalisant des actions en faveurs de la nature. Ex : le ramassage des déchets.

Nous avons dans un second temps le terme « **participation** ». Ce terme évoque également un rassemblement de chaque personne qui pourra participer à des ateliers mis en place par une association. Ex : les ateliers zéro déchets.

Nous avons dans un troisième temps le terme de « **communication** ». Ce terme évoque le lien que doivent faire les porteurs de projet jusqu'à la population. Il est nécessaire de faire connaître le projet dans le territoire en général pour que la population soit au courant de ce qu'il se passe et ce qu'il se crée autour d'eux. Ex : affiche, foyers, posters.

d. Le descriptif des actions menées sur le territoire

Les actions menées sur le territoire sont :

- Pour *Les réductrices* :
 - Ateliers zéro déchets
 - Ramassage des déchets (2 à 3 fois/an)
 - Mise en place d'un tri sélectif

- Pour *les p'tits écolos* :
 - Réalisation de plusieurs pièces théâtrales
 - Protéger la nature en favorisant la découverte des milieux naturels
 - Chantier nature

- Pour *les pot' âgés du Préau* :
 - Création de jardins partagés
 - Journées portes ouvertes
 - Apprentissage du jardinage
 - Echange de conseils avec la population
 - Participation des enfants des écoles primaires
 - Production de produits biologiques

- Pour *VEZON accueille* :
 - Création de jardins partagés
 - Participation des enfants des écoles maternelles
 - Participation de la population
 - Echange de conseils avec la population
 - Production de produits biologiques
 - Apprentissage du jardinage

Nous pouvons en conclure que tous les projets sont liés sur un même territoire avec différentes actions de sensibilisation à la population. La population demande qu'à apprendre pour avoir un bon fonctionnement dans leur manière de vivre. Elle veut en savoir davantage pour aider les populations à venir et leur permettre de bien commencer dans la vie.

Il ne faut pas oublier une chose, c'est qu'il est important de communiquer les idées, les projets et surtout les activités présentes dans la région. Un maximum de communication, c'est un maximum de personnes actives.

II. Les liens des projets avec le Parc naturel transfrontalier du Hainaut.

Tout d'abord, tous les projets que nous avons étudiés, *Les p'tits écolos*, *Les réductrices*, Les Pot 'âgés du Préau et la Création d'un espace collectif intégré et d'une aire de jeux à Vezon sous la direction de l'association Vezon Accueil, sont rattachés au Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Ils ont un fort ancrage local. De fait ils entretiennent tous un lien plus ou moins important avec le parc. Si l'on prend pour exemple *les p'tits écolos* et les Pot 'âgés du Préau, on s'aperçoit qu'il existe des disparités et des points communs concernant l'intégration du milieu associatif au parc naturel.

La fondatrice des p'tits écolos Marie-Anne Poteau, a créé une association d'aide aux enfants en difficultés et de sensibilisation à l'environnement. L'association poursuit donc des objectifs qui ont une vocation universelle. Marie-Anne Poteau souhaiterait étendre son action à une échelle régionale et non rester cantonnée au territoire local. Néanmoins, elle entretient une relation étroite avec le territoire ainsi que le parc transfrontalier. D'une part, elle est relativement proche de la chargée de projets - facilitatrice de projets participatifs qu'est Mme Astride Dutrieux. D'autre part elle a pleinement conscience de faire partie du Parc naturel du Hainaut. En effet, comme évoqué précédemment elle est très attachée à l'identité locale, or d'une certaine manière la culture locale est intégrée à un ensemble plus vaste qui correspond pour partie au parc. De plus, elle n'hésite pas à s'appuyer sur celui-ci pour développer son association et sensibiliser un maximum de personnes.

En ce qui concerne le projet de jardin partagé sur la commune de Bernissart, il existe des liens entre le parc transfrontalier du Hainaut et l'association des Pot'âgés du Préau, mais ceux-ci sont moins visibles. En effet, lors de notre entretien avec le responsable actuel Monsieur Daniel Deneubourg, à contrario de notre entrevue avec Marie-Anne Poteau, le parc n'a été que peu évoqué. La fondation ancienne de ces jardins, peut expliquer en partie la difficile perception des liens qui unissent le projet et le parc. En effet, les jardins partagés de Bernissart ont été créés en 1985, avant la fondation du parc transfrontalier du Hainaut et du Parc Naturel Des Plaines de l'Escaut. Ils ont été repris il y a 3 ans par Daniel Deneubourg. Néanmoins, aujourd'hui l'association travaille avec le PNTH et elle le met en avant dans sa communication. En effet, elle collabore avec le groupe d'action local du Parc Naturel des Plaines de

L'Escaut, dans l'objectif d'être aidée pour l'organisation des journées portes ouvertes et l'entretien des jardins. En outre, l'association des Pot 'âgés du Préau est intégrée au parc de par son ancrage local. Elle y est notamment affiliée en proposant des produits bio qui s'adressent aux habitants des territoires. Au regard, de ces analyses, on s'aperçoit que l'attachement au territoire contribue à faire la jonction entre les différentes associations et le parc naturel régional. Ces deux exemples illustrent les différents niveaux d'intégration au Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Ils nous montrent que malgré les disparités existantes, il y a dans tous les projets une collaboration entre les associations et le parc transfrontalier du Hainaut.

a. Les motivations des acteurs sur leur projet par rapport au PNTH

Ensuite, nous pouvons également déceler que les responsables des associations ont diverses aspirations qui les poussent à se rapprocher du parc naturel. En effet, le parc contribue à accroître la visibilité des associations avec lesquelles il travaille. Le PNTH utilise notamment les réseaux sociaux pour faire la promotion des différents acteurs présents sur le territoire. Marie-Anne Poteau des p'tits écolos voit le parc comme un vecteur pour faire passer ses idées.

En outre, les associations coopèrent avec d'autres entités comme le département, la région ou d'autres organismes. C'est le cas des Réductrices qui participent à l'opération Hauts de France Propre. Celle-ci est une intervention qui a lieu deux fois par an. Proposée par la région, elle consiste à ramasser les déchets présents dans toutes les communes qui prennent part à l'opération. Ces différentes actions et coopérations peuvent être appuyées par le PNTH, comme lors des journées portes ouvertes organisées par les Pot 'âgés du Préau. Lors de notre échange avec la responsable de l'association « *les p'tits écolos* », celle-ci a évoqué les lenteurs et les difficultés administratives rencontrées lors de sa collaboration avec les pouvoirs publics. Le parc transfrontalier apparaît comme un atout et il est perçu comme un interlocuteur direct avec qui il est plus facile de s'entretenir. Par ailleurs, le PNTH reste un interlocuteur important pour l'association des Pot 'âgés du Préau, et leur partenariat pourra être amené à s'approfondir et à être davantage mis en avant, étant donné que les jardins partagés du Préau de Bernissart rencontrent des difficultés financières par exemple. De plus, à l'inverse des autres associations, celle-ci manque de partenaires.

b. Le descriptif des actions menées avec le PNTH

Enfin, pour ce qui est des actions du PNTH, elles sont en partie pilotées par le programme « Terre en action ». Il consiste à démarcher les différentes associations présentes sur le territoire pour leur donner plus de visibilité et de crédibilités. Ce programme les aide à développer le numérique ainsi que les pratiques collaboratives. De plus, les associations peuvent également nouer des partenariats plus facilement avec des acteurs avec lesquels elles coopèrent difficilement. En effet, le programme « Terre en action » peut compter sur plusieurs partenaires clés comme, la mission bassin minier Nord Pas de Calais, la région Hauts de France, la région Wallonne et il bénéficie également du soutien du fond de développement européen. En outre, « Terre en action » organise des formations qui aident par exemple à animer un projet collectif. De fait, le PNTH en plus d'aider les structures déjà existantes encourage et soutient également les personnes motivées qui veulent lancer un projet à vocation social, environnemental ou culturel.

L'exemple que nous avons étudié qui concerne la création d'un collectif intégré et d'une aire de jeux à Vezon, illustre l'implication du PNTH pour les projets en cours qui ne sont pas encore aboutis. En effet, le Parc Naturel Des Plaines de l'Escaut, la section Belge du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, est un des partenaires pour les opérations proposées par le collectif de Vezon Accueil, qui n'ont pas encore débuté. Le PNPE (Parc Naturel Des Plaines de l'Escaut) doit aider au développement du projet à plusieurs niveaux. D'une part, il interviendra en accordant une aide financière. D'autre part, une fois que le collectif aura mis en place les différentes infrastructures et activités le PNPE apportera son aide pour l'entretien du site. Avec d'autres acteurs, il devra assurer le suivi et superviser l'utilisation de cet espace. En outre, l'implication du parc naturel sur ce dossier illustre la coopération qui peut exister entre le PNTH et d'autres entités.

En effet, la création d'un collectif intégré et d'une aire de jeux à Vezon est parrainée par plusieurs organismes extérieurs au PNPE tels que la Région wallonne, la ville de Tournai ou encore le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Celui-ci fixant un ensemble d'objectifs et d'actions à entreprendre dans des villages ruraux de Belgique.

Par ailleurs, en s'affirmant comme l'un des piliers du projet, le PNPE participe au développement local et territorial, cela entre également dans le contexte d'intégration

future des villages de l'entité de Tournai dans le Parc des Plaines de l'Escaut. On peut donc résumer en partie l'action du Parc naturel transfrontalier du Hainaut ainsi :

Le PNTH ne propose pas de projet, il soutient des actions existantes et il encourage, favorise et incite à la création d'autres associations au sein de l'ensemble transfrontalier afin de développer le territoire.

De plus, l'un des autres grands objectifs de Terre en action à travers le soutien à ces différentes associations consiste à appuyer le développement de projets citoyens, et ainsi encourager les habitants à devenir eux-mêmes acteurs du territoire. C'est pourquoi le PNTH est amené à travailler avec l'association belge ASBL (association sans but lucratif) qui favorise l'accompagnement citoyen.

Au regard des différentes actions étudiés par notre groupe, l'autonomie et la participation des habitants au développement du territoire est largement ressortie. En effet, les différents membres des associations que nous avons rencontrées sont généralement des citoyens qui souhaitent s'impliquer sur le territoire, ou dans des projets locaux. De plus, nous avons pu noter qu'après s'être assuré de la viabilité des projets, le PNTH intervient sur la démarche, il accompagne les porteurs de projets, financièrement et administrativement. En effet, l'exemple des « réductrices » du village de Saméon qui se sont constituées en une association, illustre cette volonté de citoyens ordinaires d'œuvrer au sein du territoire. D'autre part, elles sont aidées par le parc sans que celui-ci n'intervienne sur le contenu des actions proposées. De plus, bien qu'aidées par la région Hauts de France dans le cadre du ramassage des déchets, les autres actions menées par « *Les réductrices* » de Saméon ont réalisées en grande partie de manière autonome. Les ateliers DIY (Do It Yourself) par exemple, qui consistent à apprendre aux habitants à créer des shampoings, des déodorants et des lessives biologiques, est mené en parfaite autonomie par les adhérentes de l'association. On peut donc considérer que l'auto-gouvernance est en partie le lien qui unit le parc naturel transfrontalier et les différentes associations présentes sur son territoire.

Dans les différents projets étudiés, le PNTH va chercher à s'en rapprocher. En effet, nous avons identifié qu'il cherche à diffuser et transmettre aux acteurs les outils financiers et informationnels pour mettre en place une démarche d'auto-gestion de leurs projets.

Pour se faire, parmi les moyens dont dispose le PNTH, il y a notamment le projet Interreg qui permet au parc d'obtenir des subventions. En effet, c'est un programme de coopération principalement transnationale qui a pour but de promouvoir l'attractivité économique et favoriser les échanges entre les régions européennes. Dans le cas présent ce programme favorise les coopérations interrégionales et transfrontalières, notamment avec les régions françaises du Grand Est et des Hauts de France ainsi que les régions belges de Flandre Occidentale et Wallonie.



Source : <https://www.interreg-fwvl.eu/>

Or, ce programme qui bénéficie de financement européen, 170 millions d'euros par le biais du FEDER (fonds européen de développement régional) est un partenaire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. De fait, cela permet à celui-ci d'apporter une contribution financière à certains projets comme nous l'avons vu avec l'exemple du collectif implanté à Vezon.

c. Les inconvénients des projets avec le PNTH

Le PNTH joue un rôle qu'il continue de développer et qui est essentiel pour le milieu associatif présent sur le territoire auquel il est rattaché. Néanmoins, dans le cadre de notre travail, nous avons identifié que malgré des points communs entre les régions françaises et belges, la frontière pouvait parfois apparaître comme un point de rupture au sein du parc Transfrontalier du Hainaut. En effet, en terme identitaire, il semblerait que les habitants aient plus de mal à s'attacher à un ensemble transfrontalier. En effet, nous avons pu percevoir cet aspect lors de notre rencontre avec le porteur de projet du jardin de Bernissart qui nous a davantage parlé du gouvernement et des pouvoirs publics belges que du parc naturel transfrontalier.

Pour conclure sur les liens entre le Parc naturel transfrontalier du Hainaut et les différents projets territoriaux – à travers l'étude de quatre d'entre eux – nous avons identifié deux points essentiels. Le premier concerne le lien entre les différents projets et le PNTH qui est plus ou moins important. Cette disparité s'explique en partie parce que la conscience d'appartenir au parc n'est pas perçue de la même façon par tous les porteurs de projets. Le second aspect essentiel identifié par notre groupe se rapporte à la volonté du parc de rendre les citoyens acteurs du territoire dans lequel ils vivent. Nous avons donc pu remarquer que le parc cherche à être un intermédiaire pour promouvoir le développement du territoire par le biais des citoyens.

III. Mise en perspective des différents sujets avec les termes empowerment, solidarité, jeu d'acteurs, convivialité et territorialité

De nos jours, la mobilisation des acteurs locaux et des citoyens sur certaines questions environnementales et solidaires devient de plus en plus forte notamment par la prise de conscience étendue des risques et de la dégradation de plus en plus visible de notre environnement. Il y a également un grand sentiment de responsabilité qui se développe dans la population, pour les générations futures principalement. L'accentuation de l'isolement des personnes surtout âgées, conduit également au besoin des citoyens de se structurer et d'agir ensemble.

Les habitants aspirant davantage à préserver leurs cadres de vie et les richesses de leurs territoires, passent de citoyens sensibilisés aux problèmes environnementaux au stade de citoyens acteurs et engagés.

C'est le cas des 4 projets sur lesquels nous avons travaillé dans le cadre du stage d'immersion effectué au (PNTH) Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut.

Ces projets essentiellement d'initiative citoyenne sont soutenus par le parc dans le cadre du programme « Terre en action ».

Inscrit autour d'un projet de développement durable, le parc est composé de 55 communes qu'il accompagne pour améliorer le cadre de vie des habitants en :

- Préservant les espaces agricoles et naturels par la limitation de l'étalement urbain.
- En contribuant à la restauration de la biodiversité et au maintien des paysages.
- En privilégiant les ressources économiques locales.
- Et en impliquant les habitants dans le respect de leur environnement.

Ces différents projets étudiés peuvent être mis en lien avec les notions d'empowerment, de solidarité, de convivialité et de territorialité.

a. La notion d' « empowerment »

« En France, ce terme s'est invité dans la politique de la ville dans les années 2010, en réaction à un système construit d'en haut depuis trente ans par les techniciens de la ville et les politiques, sans aucune interaction réelle avec les habitants des quartiers visés. » Empowerment, Géoconfluence janvier 2016.

En d'autres termes l'empowerment renvoie aux initiatives prises par des citoyens pour palier à un manque de réponses des institutions publiques ou des actions existantes, mais aussi, répondre à des besoins ou aspirations de la population.

Nous retrouvons cet aspect d'empowerment au niveau du projet « *les p'tits écolos* » association créée par madame Poteau à la suite de la maladie de son fils. Cette expérience personnelle a permis à la fondatrice de cette association de se rendre compte qu'il y avait un besoin de sensibiliser surtout les enfants aux gestes du quotidien qui permettraient de préserver l'environnement et de surcroît d'améliorer le cadre de vie de la population ainsi et surtout, d'assurer le bien-être des générations futur, on retrouve donc ici un des aspects fondamentaux de la notion de développement durable.

Cette même notion « empowerment » se retrouve aussi dans le projet « *Les réductrices* » qui est l'initiative de « 3 mamans » du village de Saméon. Conscientes de l'impact des déchets sur l'environnement, mais aussi de la nécessité de réduire le gaspillage surtout des habits, cette association organise des séances de sensibilisation à la nature, de ramassage de déchets et des ateliers permettant de fabriquer ses propres produits ménagers répondant ainsi à un besoin de réduire les déchets et de développer l'économie circulaire.

La notion d'empowerment est donc présente presque à chaque fois, terme qui tend à se généraliser en même temps que l'augmentation des actions citoyennes. Il est cependant reconnu et notable que le PNTH se lie et s'intéresse aux projets naissants ou expérimentés pour en valoriser les impacts.

b. La solidarité

Le terme de solidarité peut être défini par un devoir social d'assistance et d'entraide qui existe entre personnes d'un groupe ou d'une communauté, la solidarité est une valeur qui a toujours existé dans les sociétés mais qui tend de plus en plus à disparaître ou s'effacer à mesure que l'individualisme augmente.

Cet aspect, nous le retrouvons dans certains des projets étudiés pendant le stage d'immersion.

En effet, le projet « *Les réductrices* » incarne cette valeur avec son activité de troc d'habits.

Grâce à ce troc d'habits, « *Les réductrices* » permettent à des personnes (notamment à revenus modestes) de se procurer des vêtements.

Cet aspect de solidarité est aussi matérialisé par le don de vêtements restant que l'association fait à des associations caritatives.

Nous avons aussi relevé cet aspect de solidarité dans le projet « *les p'tits écolos* » dont la fondatrice a au début mis l'accent sur la sensibilisation à l'environnement d'enfants issus de milieux précaires (quartiers prioritaires des politiques de la ville) dans le cadre de son travail.

Elle s'inspirera de cet aspect de solidarité dans le cadre de son association cette fois-ci en touchant un plus large public notamment en ciblant les écoles.

L'aspect social de cette association est aussi mis en évidence par l'implication de celle-ci dans un projet de lutte contre le décrochage scolaire afin de faciliter l'insertion sociale des jeunes.

Nous pouvons également voir la solidarité comme élément moteur dans le projet de *Vezon Accueille*, puisque leur projet conduit à mettre en place un lieu de partage et de vie sociale pour le village de Vezon et ses habitants. La partie dudit projet qui est déjà réalisée – c'est-à-dire le jardin participatif/partagé – contribue à la valorisation de la solidarité avec l'attribution de parcelles, la transmission du savoir jardinier notamment avec les parcelles dédiées aux écoles.

La solidarité est donc un élément central aux projets que nous avons pu étudier, le besoin de partage, ainsi que l'entraide semblent être au cœur des préoccupations et volontés citoyennes.

c. La convivialité

Notion qui renvoie au caractère chaleureux des relations entre les personnes au sein d'un groupe, d'une société, la convivialité est un caractère que nous avons noté dans le projet du jardin partagé *Les pot' âgés du Préau*.

En effet, l'entretien que nous avons eu avec deux des membres de cette association nous ont permis de voir que ce projet a été créé avec comme but principal de favoriser les rencontres et échanges entre les personnes – surtout retraitées ce qui peut expliquer en partie la prédominance de personnes de plus de 50 ans au sein de cette association.

La philosophie de ce projet était surtout de créer un lieu où ces personnes pourraient trouver une occupation (qui relève plus du loisir) et qui favorise le lien social.

Même si l'aspect convivial constitue la principale motivation de ce projet, il est important de noter que ce dernier revêt aussi des aspects environnementaux et économiques.

De même, le projet « *Les réductrices* » renvoie à un aspect de convivialité grâce aux activités organisées dans la maison de retraite ce qui favorise des moments de convivialité entre les habitants du village. La convivialité est en lien avec le besoin qu'émettent les citoyens de structurer, pour créer et avancer de la meilleure des manières.

d. Jeu d'acteurs

Le jeu d'acteur est visible dans les quatre projets sur lesquels nous avons travaillé, mais cela se traduit à des échelles différentes en fonction de ces derniers.

Les exemples les plus illustratifs sont sans doute :

- Le projet de Création d'un espace collectif intégré et d'une aire de jeux à Vezon.

Ce projet mobilise différents acteurs avec des pouvoirs de décision différents.

Il s'agit notamment de la commune de Tournai à travers le Plan Communal de Développement Rural(PCDR) qui a proposé ce projet et mis à disposition un terrain pour l'accueillir, la population de Vézon qui a aussi exprimé un besoin de voir se réaliser un tel projet sur leur territoire, le parc des plaines de l'Escaut ainsi que le PNTH, qui encouragent et accompagnent les projets ayant pour but l'amélioration du cadre de vie des habitants, mais aussi des différentes associations et écoles de Vézon.

- « *Les p'tits écolos* » qui travaillent avec les écoles du village de Somain, la commune à travers une collaboration avec la mairie ainsi qu'avec la communauté de communes du cœur d'Ostrevent.

D'autres acteurs entrent également en jeu dans le cadre de ce projet comme le département, le parc transfrontalier du Hainaut, ainsi que diverses associations : Sos Nature Douaisis, Réseau Environnement Santé, etc.

Le jeu d'acteur peut également être d'une autre nature, et se traduire différemment. Les relations entre les acteurs et porteurs de projets et les élus des institutions publiques, peuvent être conflictuels ou non vertueuses. En effet lors de notre entretien

avec les acteurs du projet « *les pot' âgés du Préau* », il nous a été rapporté l'existence de quelques conflits/divergences entre la municipalité et leur association. Particulièrement, lorsque la maire a pris parti pour un des membres il y a quelques années lors de conflits d'intérêts dans la gestion des jardins partagés. Ou encore Marie Anne POTEAUX – de l'association « *les p'tits écolos* » qui nous a témoigné ne plus travailler avec la maire de Somain depuis le changement de municipalité.

Le jeu d'acteur peut donc être plus ou moins vertueux dans la mise en place des projets portés par les citoyens, certains vont réussir à composer avec les différents acteurs du territoire, et d'autres beaucoup moins.

e. Territorialité :

« De juridique et politique, le terme est devenu géographique, désignant le rapport évolutif et changeant -temporel donc-, à la fois existentiel, affectif, citoyen, économique et culturel, qu'un individu ou qu'un collectif noue avec le -les- territoire-s qu'il s'approprie, concrètement et/ou symboliquement. » Hypergéo, juillet 2017.

De cette définition géographique de la territorialité, apparaissent les notions d'appropriations, de rapports, de citoyens et de territoires.

La territorialité signifie alors en d'autres termes l'implication de citoyens dans la vie locale que ce soit sur le plan social, économique ou environnemental pour le bénéfice de tous.

Vu sous cet angle, la territorialité est un aspect que nous retrouvons dans ces 4 projets étudiés par notre groupe dans le cadre du stage d'immersion : « *Les réductrices* », « *les p'tits écolos* » et les jardins partagés « *les pot' âgés du Préau* » ainsi que l'association « *Vezon Accueille* ».

En effet dans ces trois projets, la notion de territorialité se caractérise tout d'abord par le fait qu'ils sont portés par des habitants de la localité et que ces projets répondent à des aspirations ou besoins réels des habitants en lien avec leur territoire.

Nous avons par là une appropriation du territoire par ces différentes associations portant ces projets. Avec une conscience accrue d'appartenir au territoire, et à ses habitants, ce qui conduit à une prise de conscience et une volonté d'agir pour le territoire et son amélioration/préservation.

Conclusion générale réflexives :

Notre groupe a donc pu, à la suite des entretiens menés, aux observations réalisées et prises d'informations, rendre compte d'un propos synthétique de réflexions autour des relations et connections entre les projets et leur territoire, et plus particulièrement le PNTH. Où l'on peut observer une relation plus ou moins perceptible du PNTH avec les projets, en tous cas du point de vue des acteurs, or, nous remarquons tout de même que le PNTH a réussi à nouer des liens avec les différents projets. Ces liens, qui ont été tissés, favorisent un rayonnement et un maillage territorial plus vaste et fournit. Le territoire étant intrinsèquement lié aux porteurs des projets étudiés, ce dernier est le moteur et la finalité des acteurs, le PNTH joue son rôle d'acteur structurant du territoire et de ses projets, notamment grâce aux actions menées par le programme Terre en action.

Puis, les projets ont été mis en perspectives avec des termes et concepts qui sont ressortis et qui nous semblent être particulièrement représentatifs des études réalisées. Les différents projets étudiés peuvent être mis en commun pour faire l'objet d'une étude plus globale sur les convergences et divergences de ces derniers. Comme présenté dans la seconde partie, nous avons pu identifier des tendances et perspectives communes ou centrales aux 4 projets étudiés. Les notions de **convivialité**, de **partage** et de **cohésion sociale** sont particulièrement représentatives des projets. En effet, les aspects humains et sociaux sont au cœur des démarches mises en place par les acteurs, dont ils nous ont fait part d'un engouement certains à la rencontre de personnes ainsi qu'à la création de liens entre citoyens. L'association « *les Pot' âgés du Préau* » par exemple est un projet éminemment social et orienté vers la convivialité, des jardiniers viennent cultiver leurs parcelles pour des raisons pratiques, mais surtout pour partager des semences, méthodes de cultures, etc. L'abri disposé sur le terrain est la matérialisation de cette volonté de cohésion sociale et conviviale entre les adhérents. Chaque projet porte en son modèle et ses ambitions, les valeurs de cohésion sociale, de partage et de convivialité. Ces caractéristiques peuvent être mises en lien avec la tendance actuelle d'un retour vers le besoin de nouer du lien social. Les décennies/siècles précédents sont caractérisés notamment avec la mondialisation par une généralisation de l'individualisme comme mode de vie sociale des individus. Le fait que les quatre projets étudiés, soient orientés

– consciemment ou pas – autour de la création de liens, montre une volonté populaire et citoyenne de rompre avec l'individualisme de nos sociétés et modes de vies, pour se consacrer à la mise en place d'actions communes. Le terme d'**empowerment** est également constitutif et lié aux différents projets, ce qui en fait un autre point de convergence entre ces derniers. Puis, un autre terme qui est certainement l'élément le plus central et vers lequel converge toutes les actions étudiées, est la dimension **intergénérationnelle**. En effet, chaque projet a une dimension intergénérationnelle soit dans son essence même – « *Vezon Accueille* » qui souhaite aménager des jardins participatifs, une aire de jeux, etc. et donc s'adresse à tous les âges – où dans sa volonté d'action – comme « *les p'tits écolos* » qui en agissant sur les enfants, souhaitent sensibiliser indirectement les parents. Cette dimension est extrêmement importante puisqu'elle permet de toucher toute la population, au-delà des limites géographiques, sociales qui peuvent exister entre ces projets et les citoyens. L'aspect intergénérationnel permet une possible intégration de tous, ainsi qu'une portée beaucoup plus vaste des actions mises en place. On peut également noter la volonté des « pot' âgés du Préau », il y a quelques années, de faire découvrir le jardinage à des collégiens. Au-delà de la notion intergénérationnelle est donc induit l'idée – et l'idéal – de la transmission des savoirs et de la sensibilisation des citoyens – que ce soit dans le sens des plus jeunes aux plus âgés ou dans le sens inverse – avec l'idée que peu importe l'âge ou le niveau d'implication, chacun peut agir.

En ce qui concerne les divergences, nous avons pu identifier trois points. Le premier est une divergence des projets sur l'**échelle territoriale**. En effet, les projets n'ont pas le même rayonnement, ni le même impact territorial. « *Les p'tits écolos* », par exemple, agissent sur tout le territoire du PNR Scarpe Escaut par exemple – dans les terrils, forêts, etc. – comme décrit dans la deuxième sous partie du premier axe d'étude. Alors que d'autres comme « *les Pot' âgés du Préau* » n'agissent directement que sur un rayon restreint autour de Bernissart, même si les membres de ce jardin partagé peuvent venir de l'autre côté de la frontière ou d'autres villages. Le second est une différence de **statuts** entre les projets, quand l'un est une ASBL, l'autre est une association Loi 1901, ou un collectif non structuré officiellement. Cette diversité s'explique par le caractère transfrontalier du territoire d'étude et donc des législations qui s'y appliquent. Cependant, ces distinctions peuvent également résulter de choix et d'objectifs des projets. Ce qui m'amène aux différences liées à la **temporalité**, identifiée par le fait que certains porteurs de projets ont des visions et perceptions

différents. Ce qui se traduit par l'inscription des actions sur un temps plus ou moins long. Par exemple, le projet de « *Vezone Accueille* » n'est pas encore terminé et se déroule sur un laps de temps conséquent par rapport au projet « *Les réductrices* », qui agissent en fonction de leur temps disponible et sur des actions plus courtes.

Les projets étudiés ont donc des particularités, qui en font des actions uniques pour le territoire, offrant au PNTH un vivier de projets divers et complémentaires pour étudier les différents aspects des actions citoyennes. Ainsi chaque projet est une expérience de prise en main de problématiques et de mises en place de modèles alternatifs par les habitants, créant une richesse intellectuelle et sociétale non négligeable pour le territoire. Il est enfin, important selon nous de penser le thème de la pérennité des actions et projets, pour lesquels la durée de vie voulue par les porteurs de projets peut fortement varier. Ce qui nous amène à transmettre un point d'interrogation et d'étude important pour l'approche des différents projets. Cette interrogation est émise à la suite de l'exemple suivant : le collectif « *Les réductrices* » existe grâce au temps que ses actrices peuvent lui consacrer, il est donc possible qu'un jour ce projet n'existe plus, ou soit mis en attente. Ce qui légitime notre interrogation se traduisant par : Est-ce que les projets mis en place par les citoyens peuvent, ou doivent rester encadrés et portés uniquement par ces derniers, où doivent-ils parfois être relayés par les institutions publiques – que représente le PNTH par exemple – ?

Groupe 4 : Binazon Houéfa, Delmarre Maxime et Fournez Cédric

Remerciement

L'ensemble du groupe tenait à remercier :

- François Moullé et Olivier Petit pour les conseils apportés et leur disponibilité tout au long de ce stage
- Les membres du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut pour nous avoir permis de réaliser notre stage au sein de leur structure dans le cadre de leur programme.
- Mr Etienne Dupont et les membres de l'association *Osons la nature* pour leur courtoisie et pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont offert
- Mr Daniel Buriez de l'Association *Brillon Environnement* pour son accueil et sa franchise lors de notre entretien
- Mme Marie-Hélène Gosse de *Nature Sciences et Nous* pour nous avoir fait découvrir son projet et pour nous avoir consacré de son temps.
- Mme Isabelle Lebon et Anne-Lyse Zénoni pour nous avoir parlé de leur projet en tant que collectif citoyen à Péruwelz.

Introduction

Dans l'époque où nous vivons, nous aurions tendance à penser que toute innovation est synonyme d'isolement. Que ce soit à travers les avancées technologiques ou les évolutions sociétales, la communion n'est pas le maître-mot. Cependant, nous constatons une volonté de la population d'adopter un nouveau mode de vie, à vouloir une nouvelle société et ainsi à redonner du pouvoir à la population qui est l'actrice principale du fonctionnement et du développement des villes. La tendance actuelle dans les petites villes est de redonner du pouvoir au peuple, de le faire se sentir concerné dans plusieurs actions, le tout en agissant pour le bien-être de la ville et de ses citoyens.

C'est dans cette optique que nous sommes venus étudier les initiatives citoyennes au sein du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut (PNTH) dans le cadre du programme « terre en action ». Un parc naturel situé à la frontière entre la France et la Belgique avec du côté français, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et du côté belge le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut. Le parc met en place un programme du nom de « terre en action » qui consiste à aider, à accompagner et à valoriser les projets portés par les citoyens. On retrouve ainsi tout un ensemble de projets portés par des citoyens pour agir sur leur territoire et contribuer à leur développement. Ces projets divers et variés sont réalisés et portés par les citoyens du parc pour lesquels il y a une volonté importante et grandissante d'agir. C'est dans le cadre de ce stage que nous avons pu étudier plusieurs projets de part et d'autre de la frontière. Ces projets sont tous différents dans leurs actions mais sont communs dans leurs finalités. Avec cette trame de pensée, nous sommes en mesure de nous demander de quelle manière les projets mis en place par les citoyens contribuent-ils au développement de leur territoire ?

Pour répondre à cette question, nous commencerons par montrer le contexte d'étude. Puis nous verrons les différents objectifs des projets observés. Nous verrons ensuite les moyens mis en place pour agir à leur échelle et dans le temps. Enfin, nous terminerons par montrer qu'il y a un attachement particulier au territoire du PNTH. L'idée est de montrer nos propos avec des exemples pertinents récoltés à travers notre étude de terrain.

I. Présentation du contexte d'étude

a. Contexte de l'étude

Dans le souci d'améliorer son dispositif déjà en place, le Parc Naturel Régional Transfrontalier du Hainaut s'est rapproché de l'Université d'Artois avec un cahier des charges très précis. Notre stage d'immersion de première année de Master DTAE s'est donc intéressé à ce projet.

Après une première rencontre avec Astrid Dutrieu, chargée de projet pour ce qui concerne les initiatives habitantes au sein du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut dans le cadre du programme *Terre en action* ; les associations sur lesquelles nous avons travaillé ont été sélectionnées par les membres du groupe selon les affinités et les sensibilités de chacun. Le parc naturel transfrontalier du Hainaut est donc constitué de deux parcs (Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut) depuis 1996. Du haut de ses 950km² et de ses 300 000 habitants, le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut est un territoire atypique de par ses patrimoines plurielles (comme industriel, miniers et naturels) et par sa localisation au cœur de différents pôles urbains (Lille, Valenciennes, Tournai, etc...). Le programme *Terre en action* s'interroge sur les porteurs de projet et les initiatives citoyennes qui ont lieu au cœur du parc. Ainsi, le parc opère un rôle de suivi et d'accompagnement pour ces initiatives habitantes.

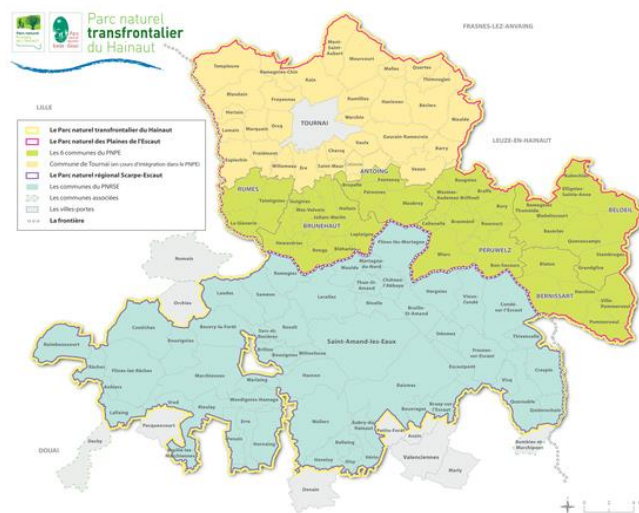


Figure 6: Carte du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut

C'est dans le cadre d'un stage que nous avons pu étudier en profondeur ces initiatives habitantes afin de connaître les motivations de ces citoyens qui agissent. Le stage a débuté le 16 octobre par une présentation des associations par les groupes constitués des étudiants. À travers ces présentations, nous avons également présenté les méthodes de recherche d'information et de collecte de données à appliquer durant

ce stage. Une fois ces présentations effectuées, les recherches ont immédiatement commencées.

b. Présentation synthétique des projets sélectionnés

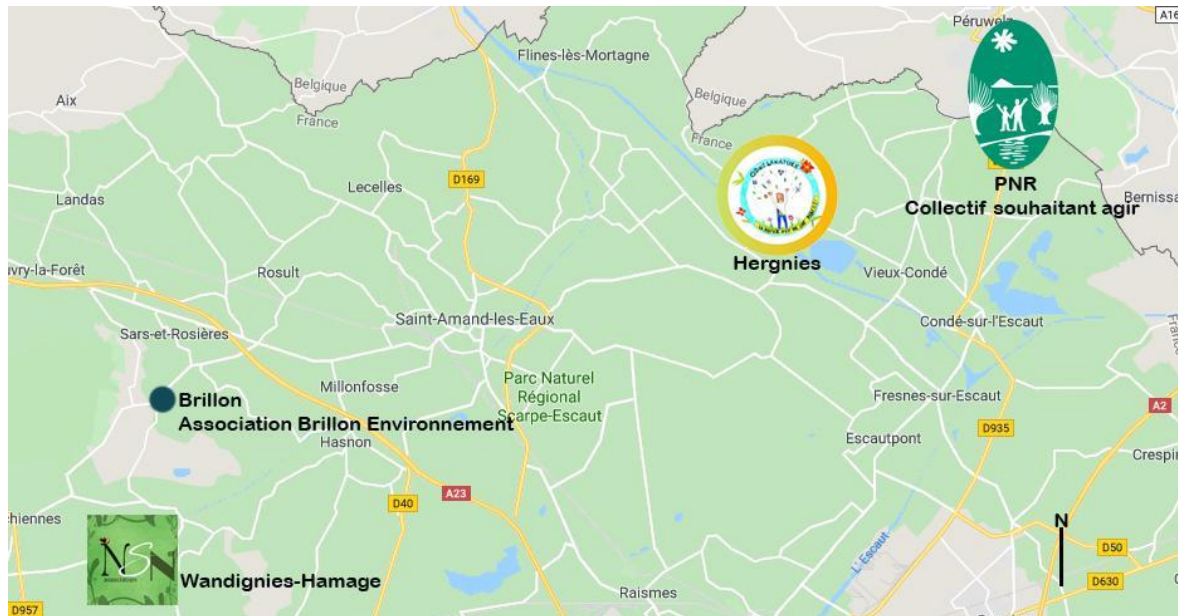


Figure 7: Localisation des associations rencontrées

Association Brillon Environnement

L'Association Brillon Environnement est une très jeune association menée par Maxime Van Den Bergh et Daniel Buriez. Leur volonté est d'organiser un diagnostic



Figure 8: Daniel Buriez (à droite) et Maxime Vandenberg étaient là pour convaincre de les aider à mettre en oeuvre les projets exposés, source : La Voix du Nord

sur le gâchis alimentaire et sur la façon de mieux manger à la cantine de la commune de Brillon. À la suite de ce diagnostic, ils souhaiteraient organiser des ateliers pédagogiques principalement destinés aux enfants puis aux adultes s'ils sont intéressés. Leur objectif est de répondre à des problématiques environnementales à l'échelle de la commune de Brillon en commençant par la gestion des déchets alimentaires au sein de l'école de la commune.

Osons la nature

Le second projet étudié est l'association *Osons la nature*, une association d'une petite taille qui réalise des *cleanwalk*, un phénomène mondial de ramassage des déchets. Cette association créée en avril 2019 par Etienne Dupont dans le but de nettoyer l'espace de la commune de Hergnies avec l'aide des habitants après un constat lors d'une expédition photographique en forêt : il y a beaucoup de déchets dans la nature. Depuis la création, l'association met en œuvre des *cleanwalks* et fait participer la population à l'image du logo créé par un enfant lors d'un concours réalisé par l'association.



Figure 9: Logo de l'association *Osons la nature*, source : Facebook

Nature Sciences et Nous

Nature Sciences et Nous est une association citoyenne menée par Marie-Hélène Gosse visant à sensibiliser la population aux questions des nouveaux modes de consommation et de préservation des écosystèmes. Leur volonté est d'organiser des ateliers de sensibilisation ouverts à tous pour transmettre les savoirs et les techniques concernant les modes alternatifs de consommation et de production à travers un jardin partagé situé dans la commune de Wandignies-Hamage.

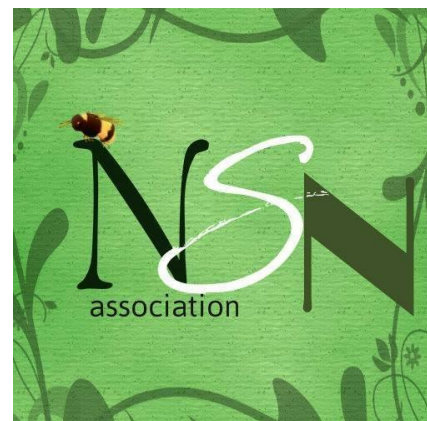


Figure 10: Logo de l'association, *Nature Sciences et Nous*, source : Facebook

Collectif souhaitant agir

Notre dernier projet correspond à un collectif citoyen voulant agir sur leur territoire mais ne sachant pas encore comment agir. Ce collectif se situe dans la

commune de Péruwelz. Cependant, ce collectif effectue une phase intense de réflexion dans le but de comprendre les attentes et les objectifs de chaque membre du collectif. C'est pourquoi après plusieurs mois de réflexion, ce collectif n'a pas encore réalisé de réelles actions sur le territoire du parc.

c. Méthodologie de travail

Pour travailler avec ces projets, nous avons dû effectuer des recherches avant le début de l'étude de terrain. Pour cela, nous avons utilisé Internet pour comprendre les projets sélectionnés et récolter un certain nombre d'informations. Ensuite, il a fallu prendre contact avec nos différents porteurs de projet pour une période disponible assez restreinte (2 jours seulement pour rencontrer nos porteurs de projet).

Une fois sur le terrain, nous avons pu réaliser cette étude par le biais de principalement deux méthodes d'analyse. La première étant l'entretien avec les porteurs de projet, la seconde étant les observations de terrains lorsque cela était possible. Pour effectuer les entretiens, plusieurs questionnaires et grilles d'entretien ont été réalisés. Outre des questions générales communes à chaque association et personnes rencontrées, des questions plus précises devaient s'adapter aux singularités des volontés et des actions menées. C'est pourquoi nous avons réalisé une grille d'entretien générale (cf Annexe n°1) afin de laisser libre la parole à nos interlocuteurs pour rebondir ensuite sur leurs propos.

Enfin, pour répondre à la demande du parc, nous avons dû mettre en lien nos différentes récoltes de terrain réalisées pendant ces 2 jours de collecte avec nos connaissances acquises pendant nos années universitaires.

Ainsi, cette étude nous a permis de dégager plusieurs informations importantes en commençant par les objectifs des actions citoyennes au sein du parc.

II. Les objectifs des actions citoyennes

a. L'animation du territoire

Le point commun de tous les acteurs rencontrés est la volonté d'animer le territoire par des actions ludiques, pédagogiques et ouvertes à tous. Chaque projet a une vocation commune dans le but de sensibiliser un très large public et en incitant la population à adopter certains réflexes à reproduire chez eux. Les actions sont d'abord mises en place auprès des plus jeunes, que ce soit dans les écoles ou durant les périodes extra-scolaires avec les parents, car le pari est mis sur la plus jeune génération. Plus tôt ils auront les réflexes, plus ce sera facile à changer leurs habitudes. De plus, les actions mises en place auront plus d'impact chez les parents qui verront leurs enfants changer leur mode de vie. L'idée de transmission est donc de mise. La transmission des gestes essentiels à l'éco-responsabilité, des savoirs théoriques à travers des actions pédagogiques mises en place tout au long de l'année et la transmission d'un savoir-faire. Ce qui est intéressant dans cette idée de transmission, c'est que toutes les générations se retrouvent à un même endroit pour aller dans l'intérêt commun. On pourrait croire que le fait de jardiner pourrait ennuyer les enfants mais comme nous l'a confié Marie-Hélène Gosse, ils sont les premiers à vouloir jardiner. Pour elle, il est important de transmettre des savoirs extra-scolaires de manière pédagogique, amusante, pour créer une certaine régularité dans les venues des enfants ainsi que des parents.

Cette mixité générationnelle crée une cohésion sociale dans le village. Cette cohésion étant supportée par les mairies permet de faciliter la mise en place des actions sur le territoire et ainsi travailler avec les écoles. De plus, ces activités communes ne se limitent pas uniquement aux *cleanwalks*, aux sensibilisations et au jardinage. Le but final est de créer une atmosphère conviviale autour de ces thématiques en proposant un territoire propre, sans déchet apparent. Pour Marie-Hélène Gosse de l'association *Nature Sciences et Nous*, le but du jardin partagé est de proposer un lieu de rencontres culturelles avec des représentations théâtrales, des représentations d'artistes et offrir un cadre sain à des rencontres associatives. _

b. Une instruction dans le temps

Pour agir efficacement sur les habitudes des populations, et plus précisément sur les plus jeunes, des actions sont définies et appliquées sur le long terme. Lors des différents entretiens, les quatre associations nous ont témoigné des actions pédagogiques adaptées à tous les âges et niveaux scolaires. Le principe de leur sensibilisation est de les adapter aux niveaux scolaires pour que cela ressemble à un jeu. De ce fait, on a une véritable volonté de transmission et un certain devoir de transmettre pour les générations futures. Ainsi, cette transmission se fait souvent par l'implication des différents acteurs

Pour *Nature Sciences et Nous*, Marie-Hélène Gosse étant une ancienne institutrice, il est facile pour elle d'imaginer des activités ludiques adaptées aux enfants. Que ce soit pour le jardin partagé ou le potager communal, l'action pédagogique est axée vers les enfants. Au-delà de l'action de mettre la main à la terre, des ateliers de création de décoration sont mis en place pour donner vie à ces lieux.

Pour *Brillon Environnement*, leur volonté est de créer et de faire participer les élèves de l'école communale à des ateliers sensibilisant à l'écoresponsabilité. Les enfants ne sont pas leurs seules cibles. Ils ont pour projet de mettre en place des ateliers entre producteurs et consommateurs pour créer un lieu d'échanges dans le but d'instaurer une certaine relation de confiance entre tous ces acteurs. Concernant les autres associations, des actions semblables sont mises en place. Même si l'accent est mis sur la jeunesse, les autres générations sont également concernées. Le but de ces associations est de concerner le maximum de personnes possibles et de créer une cohésion sociale et générationnelle.

c. Des mouvements pour l'environnement

L'engagement pour l'environnement est la motivation principale de tous les acteurs rencontrés. Lors des entretiens, tous les citoyens à l'initiative de projet nous parlaient de cette motivation environnementale, qu'elle soit directe ou sur un plus long terme.

Des *cleanwalk* sont mises en place afin de ramasser tous les déchets présents principalement en ville et si possible dans la nature. Ce type d'action est principalement

destiné aux enfants durant les périodes scolaires et extra-scolaires afin de les sensibiliser le plus tôt possible. Le tout dans l'optique de leur faire assimiler le fait de ne pas jeter les déchets sur le sol et d'en ramasser s'ils en croisent, même s'ils ne sont pas à eux. Ces *cleanwalks* permettent notamment d'améliorer la qualité de vie du cadre local et répondre à des questions environnementales plus globales.

Des actions sont menées plus en profondeur et qui visent à changer les habitudes des citoyens. *Nature Sciences et Nous* a mis en place un jardin partagé et un potager commun dans la ville de Wandignies-Hamage. Le jardin partagé a été aménagé par les citoyens et l'association récemment et sans restriction d'âge. Un certain nombre d'enfants sont venus aider la mise en place de ce jardin partagé et n'hésitent pas à poser des questions concernant les modes de culture. Marie-Hélène

Gosse nous avait témoigné que les enfants finissaient par s'amuser à jardiner. Cette association sensibilise à des nouveaux modes de culture. Là où nous aurions tendance à ne mettre que de la terre, du terreau et à arroser régulièrement pour faire pousser des plantes ou des denrées, *Nature Sciences et Nous* nous présente la permaculture. Il s'agit d'un mode de culture alternative, d'un concept apparu en 1978 grâce à l'ouvrage *Perma Culture 1, Une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les*



Figure 11: Potager partagé de Wandignies-Hamage, Maxime Delmarre, 17/10/2019

exploitations de toutes tailles de Bill Mollison et David Holmgren, traduit en 1986 par les Éditions Debard. Leur but était de développer des idées permettant de créer des systèmes agricoles stables à travers leur perception des méthodes contemporaines de l'agro-industrie qui empoisonnaient, déjà à l'époque, l'eau et la terre. Ce qui avait pour conséquence de réduire la biodiversité ainsi que les terres fertiles. Avec cette

problématique, ils proposent le concept de permaculture. Aujourd'hui, la permaculture conçoit des systèmes en s'inspirant de l'écologie naturelle et de la tradition.

Dans la commune de Brillon, des mesures environnementales ont déjà été adoptées. La maire nous a confirmé que la ville n'utilise plus aucun produit chimique pour désherber les trottoirs. De plus, nous avons pu nous rendre dans un parc que la mairie a aménagé. Il est composé d'une grande étendue d'herbe, entourée d'arbres avec un lac où les animaux viennent sans être ennuyés par l'homme. Dans ce parc, la faune et la flore peuvent vivre en toute quiétude, sans produits chimiques pour l'entretien. Dans le cadre scolaire, la mairie a mis en place des actions pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux comportements éco-responsables. Lors de notre entretien avec la maire, que nous remercions, nous avons constaté que la commune de Brillon était à l'affût concernant les mesures environnementales et en a déjà appliqué plusieurs.



Figure 12: Parc communal de Brillon, Maxime Delmarre, 16/10/2019

III. Mise en avant de la conception des projets

a. La concertation

La concertation des acteurs est très importante pour mener à bien un projet. Dans nos différents sujets d'études, nous avons bien remarqué qu'il y a une longue phase avant le début d'un réel projet. Il s'agit d'une phase de concertation que tous les acteurs se doivent de respecter.

Si la définition de la concertation peut paraître floue, on peut distinguer plusieurs objectifs en partant de la simple diffusion d'informations à la co-construction. Si la simple diffusion d'informations peut être perçue comme de la consultation, la concertation sous-entend une participation des différents acteurs impliqués dans le projet dans le but de construire un projet cohérent aux intérêts communs (Jean-Eudes Beuret, 2012).

La concertation suppose donc une pluralité d'acteurs impliqués dans la vie du territoire. En effet, une concertation nécessite l'implication de plusieurs acteurs n'étant pas forcément dans le domaine d'action choisi.

Prenons l'exemple du *Collectif Citoyen*, l'action n'a pour le moment pas encore été définie car il y a un souci du détail concernant les attentes de chaque membre du collectif. Savoir ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent transmettre, comment ils veulent le faire afin d'avoir le projet le plus pertinent possible. L'enjeu est que chaque membre agit avec un objectif commun pour satisfaire chacun. Ainsi, la phase de concertation au sein même du groupe peut prendre un long moment pour bien définir les objectifs et les actions d'un projet.

Le projet de *Osons la nature* quant à lui voit une concertation entre les membres de l'association eux-mêmes mais aussi avec la commune. Après un dialogue avec les représentants de la commune, ces derniers ont permis à l'association d'obtenir un local pour entreposer le matériel nécessaire à leurs actions mais permettent aussi le transport des déchets collectés. Pourtant, ses membres ne sont pas tous sensibles à l'environnement depuis longtemps, le président de l'association ne travaille pas dans le domaine environnemental par exemple.

En ce qui concerne le jardin partagé, la phase de concertation s'est faite avec des professionnels du milieu environnemental. Mme Gosse a pu réfléchir par la suite de colloques et d'entretiens avec des experts environnementaux. Grâce à cela, son projet s'est vu grandir par son action et sa portée. Notre porteuse de projet ne travaillait pas dans l'environnement mais travaillait en tant que professeur des écoles.

La concertation est le prérequis pour parvenir à réaliser une action concrète sur le territoire. Certains auteurs parlent même de "facteurs-clés" pour qu'un projet puisse réussir (Mazeaud *et al.*, 2012). Cela permet en outre de créer plusieurs scénarios possibles et de choisir le mode d'action à privilégier dans les projets citoyens.

b. L'action collective

Après la concertation, la mise en action est l'une des étapes clés pour l'action citoyenne. Si le choix peut paraître complexe, c'est bien celle-ci qui permet d'agir sur le territoire et sur la population qui y habite.

Beaucoup de disciplines se sont intéressées à l'action collective : la sociologie (avec Friedberg, 1997 Boltanski et Thévenot, 1991 ; Latour, 1989), l'économie (avec Buchanan et Tullock 1962 ; Olson, 1965 ; Ostrom, 1990) ou encore la géographie (avec Di Méo et Buléon, 2005 ; Lussault, 2007). L'ensemble de ces recherches ont permis de définir l'action et ensuite l'action collective comme étant un "geste, effort appliqué en un point du réel et modifiant celui-ci, si peu que ce soit. Une action est accomplie par un acteur" ou plusieurs (R. Brunet, R. Ferras, H. Théry, 1992).

De nombreuses recherches ont mis en avant le caractère pluriel dans le positionnement des acteurs lors de la mise en place de l'action. Cependant, une action collective a bel et bien pour but de développer le territoire. Dans le cadre du programme "Terre en action", les principaux acteurs sont les citoyens (bien qu'on en retrouve d'autres). Ces derniers doivent travailler ensemble pour créer un projet commun pour tous, trouver les financements et les partenaires pour réussir leur démarche d'action.

Pour l'association *Osons la nature*, l'ensemble de ses actions sont portées par les citoyens (adhérents ou non à l'association), elles sont ouvertes à tout le monde dans le but de rendre plus vivant le territoire et de le rendre plus beau c'est-à-dire

effectuer des *cleanwalks* à intervalle régulier pour effectuer un ramassage des déchets pour améliorer la qualité paysagère de leur commune (Hergnies).

Dans le cadre du jardin partagé, Mme Gosse travaille aussi avec la population de la commune : des enfants, des adolescents, des adultes et des professionnels du jardinage dans le but de partager sa passion pour le jardinage et de retrouver un cadre convivial autour d'un même espace commun. C'est donc en travaillant avec la population que le jardin partagé évolue au fil du temps.

c. Les enjeux du développement des projets

Si un projet met du temps à se construire et à agir, la recherche de but et de les voir se concrétiser sont très importants pour le territoire.

En effet, les projets sont localisés dans l'espace. Les projets voient jour par rapport aux habitants. C'est la vision des habitants du territoire qui permet la construction des projets. Ces derniers vivent le territoire, ils sont les mieux placés pour connaître les nécessités concernant leur espace, leur lieu de vie.

Après la rencontre des différents acteurs, il en résulte un manque important en matière de politique publique sur les différents espaces. Pour la plupart des projets, il est primordial d'agir pour permettre de rendre le territoire plus vivable pour les habitants. En effet, il manquerait, selon les porteurs de projet, d'actions mises en places afin de rendre le cadre de vie plus agréable pour tous, que ce soit au niveau de l'environnement, de l'aspect social ou politique. Dans certains cas, la commune participe aux projets et accompagne les habitants.

Prenons l'exemple du jardin partagé, le projet s'est construit avec un partenariat de la commune qui cherche à produire un lieu de vie au centre de la commune. Le jardin partagé est le résultat d'un manque d'espace dédié à la nature et aux loisirs (notamment pour les plus petits). Cet espace permet dorénavant d'avoir un coeur attractif pour la commune où les habitants se rassemblent au sein du parc. Cela reste tout de même à nuancer car il est néanmoins difficile pour tous les habitants de participer au développement du jardin partagé par manque de temps ou par le simple fait que les habitants possèdent un jardin au sein de leur lieu de résidence.

Dans le cadre de l'*Association Brillon Environnement*, le projet de diagnostic alimentaire à l'échelle de la cantine de la commune de Brillon est né en raison d'un contexte environnemental inquiétant. L'idée est que les enfants puissent manger des produits sains et bio mais aussi de les sensibiliser sur la gestion des déchets. Bien que les acteurs soient ambitieux et souhaitent agir encore plus, le manque de moyen freine grandement leur implication sur le territoire.

Le cas intéressant reste le collectif citoyen, l'enjeu pour celui-ci n'est pas visible sur le territoire. Pourtant, ce collectif perçoit déjà quelques enjeux à long terme comme favoriser le circuit court ou le contact humain. C'est pourquoi, les enjeux de développement sont perceptibles par les porteurs de projet dès la phase de concertation. Ces enjeux ne sont cependant pas encore réalisés, ils se présentent seulement sous la forme de souhait car les modes d'action ne sont pas encore définis : d'une action à l'autre, les enjeux de développement se retrouvent différents ou évolués.

IV. Des initiatives liées à l'espace

a. La nécessité de retour à l'espace

Les années 1980-1990 rappellent une société de consommation sans aucune prise de conscience des répercussions dans le monde. Aujourd'hui, il est question d'une prise de conscience au niveau local. Chacune des associations que nous avons rencontrées nous a expliqué que la genèse de leur association vient du fait qu'ils ont compris que seul le retour à l'espace leur permettrait d'apporter une pierre à l'édifice. En effet, l'environnement est de nos jours un enjeu important voire primordial pour notre société de plus en plus consommatrice.

L'un de ces retours à l'espace se réalise ici par un retour de la communauté. En effet, on observe un engouement important dans l'implication des habitants pour nos projets analysés au sein du parc. Certains comme Cynthia Ghorra-Gobin et Magali Reghezza-Zitt montre cette volonté d'agir à l'échelle locale avec ce qu'elles appellent la "proximité connective" c'est-à-dire le besoin de proximité par la population. C'est alors que l'échelle locale se retrouve très intéressante dans l'application comme réponse à des problématiques plus globales. La population se rassemble et mettent en place des actions pour répondre à un problème.

C'est dans cette philosophie, que le collectif citoyen souhaite utiliser un système de don et de contre-don pour éviter des échanges financiers perçus comme discriminant et pas forcément adéquat. C'est pourquoi nos porteurs de projet ont mis en avant le fait qu'une personne pouvait rendre un service à une autre qui devra lui donner de son temps dans l'avenir. De ce fait, ce système mettrait de côté les acteurs économiques majeurs (de type commercial) pour mettre en avant la production ou le savoir-faire de la population. Ainsi, on retrouverait un concept important, celui de biens communs, développé par Elinor Ostrom pour laquelle il existerait autre que la régulation publique et la régulation marchande qui serait l'auto-organisation des sociétés. Ainsi, on retrouve une volonté d'action collective avec la création de règles uniques à un collectif.

De même, l'association de Brillon Environnement cherche à répondre à des problématiques globales à l'échelle de la commune. Le président de l'association Mr D.Buriez nous a exprimé son point de vue sur la nécessité d'agir en montrant les modifications visibles à l'échelle locale comme la perte de certains oiseaux ou abeilles. Devenu très attentif à l'environnement, il souhaite travailler à l'échelle de Brillon pour commencer et s'étendre par la suite aux communes aux alentours. L'idée du diagnostic n'est finalement qu'une étape dans sa vision de son projet à l'avenir.

Le jardin partagé de Wandignies-Hamange montre aussi cette volonté avec notamment le fait que ce sont des produits et des savoirs-faire locaux qui sont cultivés à l'intérieur de l'espace du jardin (et du potager). Il s'agit bien de la population locale qui investit l'espace pour créer des liens, une culture et des produits.

Le retour au territoire à l'échelle locale se réalise donc par un ensemble de personnes, un collectif. Mais si ce retour se fait par plusieurs acteurs, la relation entre ces derniers n'est pas pour autant quelques choses de facile.

b. Une coopération parfois compliquée

L'action apportée par nos associations ne constituent pas l'unique solution la plus adéquate pour l'ensemble des acteurs territoriaux.

Comme nous avons vu précédemment, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs se mettent en accord sur le procédé et les enjeux d'une action. Une action citoyenne peut ne pas être en adéquation avec la politique publique du territoire. Dans ce cas, un certain nombre de freins sont aperçus. Certains freins ou contraintes se jouent notamment en matière de temps c'est-à-dire le temps que la politique publique va délivrer les autorisations pour accepter l'action citoyenne. On se retrouve donc dans une situation de jeu d'acteurs dans l'application des projets. Le jeu d'acteur est particulier étudié dans la sociologie (notamment par Michel Crozier et Ehrard Friedberg) pour laquelle elle définit ce concept comme une relation de pouvoir entre les acteurs car les intérêts sont différents en fonction de ces derniers.

À Brillon, la mairie était quelque peu réticente à l'idée d'avoir une association qui vise à réduire les déchets de sa cantine. Au vu de toutes les mesures environnementales que la commune a déjà appliquées, elle se sentait visée, attaquée sur le fait qu'une association environnementale citoyenne pointe du doigt un possible

gaspillage alimentaire. Nous assistons ici à un jeu d'acteurs assez tendu entre la mairie qui assure ses actions environnementales et l'*Association Brillon Environnement* qui souhaite réaliser un diagnostic sur le gaspillage alimentaire de la cantine communale. C'est pourquoi, les autorisations pour effectuer ce diagnostic alimentaire dans la cantine communale mettent du temps à arriver et décalent temporairement l'action citoyenne.

Pour le *Collectif souhaitant agir*, des problèmes de gouvernance et de concertation nous ont été confiés lors de notre entretien. Le bureau a plusieurs fois changé, des divergences selon les volontés, les motivations et les rôles adoptés sont apparues et aujourd'hui, tout le monde a le même poids dans l'association. Le modèle associatif classique (à savoir président, trésorier, secrétaire etc.) n'existe plus pour ce collectif citoyen. Depuis que cette forme de gouvernance horizontale a été adoptée, les conflits ont disparus et l'association semble être bien partie pour agir dans l'intérêt commun.

Osons la nature bénéficie de l'aide de la mairie et du soutien des commerçants locaux qui sont reconnaissants des actions menées par l'association. Les *cleanwalks* donnent une bonne image de la ville et a pour conséquence d'une part de la rendre agréable à vivre et d'autre part d'avoir des avis positifs des visiteurs. Concernant la mairie, cette dernière met à disposition des locaux à l'association afin qu'elle puisse y entreposer ses outils et son matériel nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Nature Sciences et Nous aide la commune de Wandignies-Hamage à avoir une cohésion sociale et territoriale relativement forte. Le projet étant ambitieux et chaleureux, les habitants des communes avoisinantes viennent participer au maintien du jardin et aux activités proposées par l'association.

Si la coopération peut parfois être compliqué, elle peut engendrer des dynamiques totalement indépendantes des acteurs concertés.

c. Des dynamiques d'empowerment

Si la coopération d'acteurs peut paraître compliqué sur certains points pour certains, elle génère parfois des dynamiques d'*empowerment*.

L'empowerment correspondant à une montée du pouvoir des citoyens c'est-à-dire que la population locale agit par ses propres moyens pour répondre à un déficit d'outils ou d'actions mis en place à l'échelle de la commune (on peut parler aussi de *self governance*). Cette dynamique constitue "une approche stimulante de la participation en l'intégrant dans une chaîne d'équivalences liant les notions de justice et de solidarité sociale, de reconnaissance, d'émancipation, de démocratisation et de science citoyenne". Comme certains l'annoncent, "franchir le pas" de *l'empowerment* signifie de ne pas "enfermer les habitants dans un statut de consommateurs passifs des politiques publiques mais de les reconnaître comme citoyens capables de prendre collectivement en main leur propre développement et celui de leur environnement, de porter eux-mêmes leurs paroles et de conduire leurs projets" (MH Bacqué, 2019).

Ainsi, on remarque une volonté des associations rencontrées d'agir seul, de s'auto-gérer. Leur souhait est de répondre aux problématiques territoriales par leur propre moyen. Il y a alors une volonté de surpasser les pouvoirs publics déjà en place pour répondre à un territoire : le leur.

Prenons l'exemple du collectif citoyen souhaitant agir sans mettre en jeu d'argent. Cela fonctionnerait par un système de don et de contre-don afin de se détacher de la contrainte économique. Perçu comme discriminant, ce système serait une forme secondaire de développement du territoire basé sur les *Common pool resources* d'Elinor Ostrom vu précédemment.

Lors de notre entretien avec les membres d'*Osons la nature*, ces derniers ont émis l'idée de mettre en place des amendes dès qu'une personne est surprise en train de jeter ses déchets dans la nature. Cette amende serait mise par les membres d'associations environnementales afin de sensibiliser sur la gestion des déchets et "punir" les personnes ayant jeté dans l'environnement des déchets nuisibles aux écosystèmes. On remarque une volonté importante de laisser les politiques publiques de côté pour renforcer le pouvoir de la population et notamment de nos porteurs de projet.

On a donc tout un ensemble de pensée des différents membres de nos projets sélectionnés qui nous ont montré une dynamique d'*empowerment*.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'étude des actions citoyennes au sein de parc naturel transfrontalier du Hainaut montre que les objectifs des projets sont pluriels. Beaucoup de projets se concentrent tout de même sur l'environnement (possédant une place très importante au sein du parc) mais on retrouve tout de même une importante place de l'humain : l'être humain comme acteur et récepteur du projet. La place de l'homme passe par une animation du territoire et par la transmission de savoir et de savoir-faire par rapport à l'espace. Les porteurs de projet nous ont bien montré qu'ils agissaient pour l'environnement mais aussi pour tous les habitants. Par ailleurs, on remarque tout de même l'importance des différentes étapes de la création d'un projet : la concertation, la communication pour aller vers une transmission intergénérationnelle. Encore une fois, l'humain passe avant tout. L'aspect économique passe au second plan, tout comme les enjeux politiques traditionnels. Ici, la seule monnaie d'échange est le relationnel. Les savoirs sont donnés, la sensibilisation est organisée gratuitement et chacun est libre d'y accéder. Cette importante remise en place de l'humain au centre des préoccupations permet de créer une forte cohésion sociale et, par extension, territoriale puisque le mouvement ne reste pas bloqué aux limites de la commune. Le principe commun à ces associations est de diffuser ces bonnes actions et ces idées primordiales à l'éco-responsabilité dans un premier temps aux habitants de la commune et dans un second temps aux communes voisines. Aussi pourrions-nous penser qu'à terme, ce type d'actions menées par les différentes associations environnementales pourront permettre d'inverser la tendance du changement climatique. On remarque aussi des dynamiques plutôt particulières notamment avec un retour dans un espace beaucoup plus local avec cette volonté forte de reconnecter la population avec son territoire (avec ce qu'on a pu montrer avec la théorie des biens communs pour le projet du collectif citoyen souhaitant agir au sein de leur territoire). De même, on observe un certain jeu d'acteurs parfois très important pour nos projets. Si ce jeu d'acteurs peut être que très faiblement perçu, il reste néanmoins présent comme pour notre cas de l'*Association Brillon Environnement* pour lequel la mairie retarde les procédures car cela montrerait que la commune n'agit pas forcément. Dans d'autres cas, il y a des dynamiques importantes d'*empowerment* pour nos initiatives qui mettent en place des actions car les politiques publiques ne mettent pas forcément des actions nécessaires.

Annexes

Annexes par groupe

Groupe 1

Guide d'entretien

Bonjour, nous sommes actuellement étudiants du Master 1 DTAE à l'Université d'Artois. Dans le cadre de ce dernier, nous participons à un Stage d'Immersion dans le Parc Transfrontalier du Hainaut visant à mettre en avant les motivations citoyennes qui ont poussé les différents porteurs de projet à mettre en place des collectifs, des associations... C'est pourquoi, nous avons souhaité vous rencontrer afin de vous poser différentes questions.

a. *Entretien avec Mme Annie Norga - Collectif "Vivavô"*

Présentation de l'acteur :

Annie Norga est retraité et habitante de la ville de Vaulx

Le projet :

1. Comment avez-vous eu l'idée de créer le projet ?

L'idée de créer le projet de la plaine de la dondaine est venu car l'espace public était auparavant utilisé par les enfants. Le terrain allé être mis en vente comme plaine à bâtir, les habitants ont souhaité que cette plaine reste un espace public, Ainsi ce souhait de garder l'espace public à motiver les habitant à aménager la plaine pour les plus petits.

2. Quels sont les motivations ?

Les motivations de ce projet sont de garder un espace public naturel au centre du village car c'est l'un des dernières espaces publiques du village.

3. Pour quels objectifs ?

Le centre commercial a 2Km et la grande ville a 3km a fait « mourir » le village et les évènements permettent de le faire perdurer. L'objectif de la plaine de la dondaine et du jardin partagé était de créer des liens entre les habitants. Les villages se meurt leur

objectif est de regrouper les personnes pour recréer de la vie et avoir un espace convivial. Garder la vie dans le village, les gens bougent pour faire vivre le village, des initiatives sont mise en place. La demande des villageoises est vraiment conviviale.

4. En quelle année et d'où est venu l'idée ?

Public il y a 3 ans il y a eu un déclic de vouloir le garder un espace public car elle a toujours aimé que ce soit un espace public, depuis il y a un marché aux puces tous les ans qui est mis en place, différents tournois ont été relancés depuis que le terrain est à l'habitant. On revient au communautaire, on reprend les bases qui ont été perdues les dernières années. Chacun trouve sa place dans le village. Mixité intergénérationnelle même au jardin jusqu'à 70 ans.

5. Combien de temps avez-vous mis à réaliser ce projet ?

Tout a été rapide grâce aux pétitions et aux journalistes, en plus le terrain appartenait déjà à la ville.

6. Combien êtes-vous à participer au projet ?

Les gens qui tournent autour de la plaine 20/30 (deux instances différentes : jardin et la plaine)

7. Qui a financé le projet ? Avez-vous eu des partenaires pour aider à la réalisation du projet ?

Le jardin a été financé au départ par les habitants puis par la région à donner. Pour la plaine c'est la ville qui a investi et financé tous les équipements de la plaine, les plantations viennent du rotary club qui les a offerts, et des financements ont été donnés par la fondation Baudoin sur le thème « vie ton village ».

8. Quels publics voulez-vous atteindre ?

Le public principal est le voisinage, l'aspect communautaire pour les jardins, Par la suite il sera nécessaire d'avoir son propre jardin. Le jardin est divisé en plusieurs parcelles : une seule pour la ville de Tournai, une pour l'école. Un système de parrainage pour les jeunes de la Gaudinière est mis en place. Le principal public reste les Vaudois, qui ont une volonté de s'intégrer dans la plaine. Malgré cela il n'y a pas

vraiment de public cible, mais surtout les gens du village avec des enfants ou même les habitants aux alentours pour venir pique-niquer. Chaque personne a un lien historique avec le village.

9. Comment sont gérés les espaces ?

L'habitant reste pessimiste sur l'obtention du terrain et son occupation. Mais finalement il y a la participation citoyenne ce qui montre que ce n'est pas que la ville qui s'occupe la plaine mais que les citoyens ont des droits dessus. L'avis des citoyens est important, tout le monde est propriétaire du terrain, tout le monde est donc concerné. 4 personnes s'occupent des poubelles pour le changement, ce qui permet aux citoyens de s'investir. Pour les plantations c'est les citoyens et la ville qui s'en occupent.

10. Est-ce que les résultats obtenus sont les résultats attendus ?

Pour le jardin, il n'y avait aucune revendication de départ, tous se sont mis en place (juste autorisation de prendre de l'eau) initiative autogérer et personnel. La plaine c'est différent, ça avance moins vite car c'est la ville qui gère vraiment l'espace, les citoyens n'allaient pas acheter le terrain. La communication avec la ville est donc importante, il a fallu plus d'un an d'attente pour l'installation d'un filet de volley.

11. Quelles sont les finalités de vos actions ?

Les finalités sont que tout le monde soit heureux, qu'il y ait des activités pour tous et que tout le monde soit à sa place, que ce soit un village où l'on fait bon vivre et de bons légumes. Et être au service des citoyens.

12. Quelles sont les évolutions futures envisagées ?

Un parrainage pour les jardins avec réaménagement du terrain. Des espaces verts en ville pour devenir des potagers (10 parcelles à Tournai par exemple). Pour la Plaine, des plantations autour de la plaine, un terrain de pétanque, ombrager la plaine avec des végétaux plutôt que des toiles car c'est plus durable, installer un filet de volley, des panneaux informatifs sur la plaine et le village, un parcours Vita (santé), l'adapter aux handicapés, installation de bac avec des plantes aromatiques ainsi que la collaboration avec les écoles des villages. Il y a un talus avec 20/25 plantes

intéressantes à sauvegarder (aide de la plaine de l'Escaut) (acheter un abri pour les jardins, sauvegarder le coter communautaire des jardins

13. Avez-vous des retours sur vos actions ?

Oui, beaucoup de personnes sont super emballer et veulent intégrer les jardins, beaucoup de gens s'arrête pour discuter au niveau de la plaine. C'est un espace chouette pour la plaine, riche d'idée et de dialogue, le but est d'essayer de faire collaborer les gens à la plaine (gens plus impliqué au jardin)

14. Pensez-vous que vos actions ont eu des impacts sur d'autres public/ville ?

Il y a 40/50 ans, 20 Hectares était réserver pour en faire des jardins partager pour les habitants et il y a 4/5 ans la ville a vendu ces terrains sans résistance des jardiniers mais pour l'instant rien n'a encore était construit sur cette espace. Il y a un souhait d'encourager les autres villages de faire de même mais pas beaucoup de retour. Il est donc intéressant de communiquer avec les villages pour voir s'il y a des projets du même style qui sont mis en place pour ensuite s'enrichir, problème d'interlocuteur par rapport à la ville

15. Pourquoi un collectif et pas une association ?

Il n'y a pas de comité officiel. L'association a été pensé, mais pas mis en place, c'est pour cela qu'il y a eu une division entre le jardin et plaine. Loi (ASBL 1921) qui est beaucoup moins exigeante.

16. Pourquoi Vivavô ?

Vivre à Vaulx (faire des évènement) collectif n'est pas ceux de la plaine de la dondaine, tout s'est réduit aux 4 activités. Vivavô est une association de fête qui regroupe 4 activités : groupe du Carnavaulx (s'intègre à l'animation du carnaval depuis 40 ans), le marché de Noël, halloween (balade de nuit sur un chemin précis avec des olympiades) et le marché aux puces. La plaine une activité plus qu'un collectif, mais elle sert aussi pour le collectif Vivavô. Vivavô est donc un collectif ponctuel et la plaine et le jardin sont permanent.

*b. Entretien avec M. Rémy Farsy – Expo photo et ramassage de déchets***Q1 : Comment avez-vous créé le projet d'exposition photo et de ramassage de déchets ?**

C'est une idée assez vaste, il faudrait remonter dans mon enfance avec mon grand-père qui était mineur à l'époque. Il avait comme passion d'attraper les oiseaux car à son époque c'était autorisé, quand j'étais petit j'allais avec lui donc j'ai toujours baigné dans les animaux, j'en ai toujours eu comme des reptiles, un raton laveur... C'est ce qui m'a donné l'envie. En grandissant je me suis intéressé à d'autres espèces comme les reptiles, les papillons, des espèces assez peu connues on va dire et généralement pas très aimées des gens. J'ai écrit un bouquin sur comment élever un caméléon et pas mal d'articles pour des magasins spécialisés, et un jour j'en ai eu marre de voir que je pouvais passer 5 à 6h de mon temps à expliquer à des gens comment maintenir correctement un caméléon. Quand on arrive à comprendre ça, avec un certain recul, avec l'âge et autre, vous en arrivez à vous dire qu'il faut arrêter donc j'ai tout revendu en 2015 du jour au lendemain et quand on a plus tous ses animaux dont il faut s'occuper, on a du temps et du coup je me suis dit que j'allais reprendre la photo. J'ai commencé à faire de la photo animalière sauvage et je me suis rendu sur le pays de Condé et je me suis rendu compte qu'on avait une avifaune et une faune et flore en général énorme, dense, intéressante et surtout riche suite aux étangs. On retrouve pleins d'oiseaux qui sont en migration et qui ne prennent pas forcément tous par le littoral, ils prennent dans les terres, j'ai donc eu l'occasion de voir des espèces que certains essayent de voir depuis 15-20 ans car je suis sur le bon secteur. En faisant mes photos, je me disais qu'il y avait beaucoup de déchets comme des bouteilles, des pneus. Je me suis dit que c'était bien de faire des photos, mais ce serait encore mieux si elles pouvaient servir à quelque chose. Le but a toujours été d'expliquer aux gens comment ne faire pas n'importe quoi avec les animaux donc là, je me retrouve devant une nouvelle situation et je me suis demandé comment améliorer la situation.

Q2 : Pourquoi avoir choisi la photo comme support ?

Une photo est parlante, quand on voit un écureuil sur un pneu, un rouge-gorge sur une canette de coca, un merle avec une bouteille, cela parle aux gens. On a une faune énorme, surtout ici avec le passage d'espèces rares comme le Pigarde à queue blanche

et on a envie de faire partager ce genre de chose. L'expo m'a amené à rencontrer des personnes différentes, écouter. Ils voient que les paysages sont jolis, vous leur expliquer que c'est dû aussi aux mines avec l'affaissement des cités minières et tout ça fait partie de notre patrimoine et la deuxième partie montre les déchets avec les animaux et là c'est moi qui leur pose de questions sur qu'est-ce qu'il se trouve sur la photo, pourquoi le déchet est là...

Q3 : Étiez-vous tout seul dans votre projet ?

Dès le début oui pour prendre les photos, mais on a beau avoir une idée et vouloir exposer les photos, il faut de l'argent pour les imprimer et des lieux d'expositions. Dans un premier temps j'ai contacté le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut qui m'ont directement mis en relation avec Astrid Dutrieu de Terres en Action et elle a tout de suite cru au projet et elle m'a tout de suite proposé de m'aider mais hormis l'argent, j'avais déjà les idées, la façon de faire etc. Je n'attendais pas qu'elle fasse le boulot à ma place. A chaque fois qu'on se voyait, j'avais déjà avancé. J'ai également contacté le Lions Club car 2 ans auparavant, il m'avait contacté pour une expo reptile qu'il voulait faire durant les Val Floral, mais qui marché de moins en moins à cause des grandes enseignes, il voulait faire du reptile et ils ont fait appel à moi car ils n'y connaissaient rien, mais j'avais arrêté du coup ils ont décidé de faire Nature Expo (santé, bien-être, nature). Ce qui est bien car j'avais mon projet, il me manquait juste de l'argent donc ils m'ont donné 400euros, le Parc naturel suite à un plan Interreg (fond européen) et comme c'était un projet transfrontalier avec le parc naturel transfrontalier du Hainaut, ils ont pu demander les 400euros et ils ont été accepté, et puis j'ai contacté le Musée Vivant des Enfants à Fresnes sur Escaut pour 400 euros également et pour me donner la possibilité d'exposer chez eux et de recevoir des groupes d'enfants. Pour la Nature Expo du Lions Club, le but était d'exposer pour eux le jour de Nature Expo. Il a y eu environ 15-20 expos.

Q4 : Le plus loin pour une expo ?

L'Assemblée Nationale à Paris, différents articles de journaux par rapport à l'expo de Valenciennes et celle de l'école, l'association des éco maires de France, plusieurs maires qui reprennent l'association et c'est eux qui ont entendu parler de mon expo et qui m'ont invité à l'Assemblée Nationale et grâce à ça j'ai pu faire à Valenciennes, les Assises nationales de la biodiversité et rencontrer des nouveaux contacts comme

l'OMF, les départements. Après, il y a l'association Nicolas Hulot qui voulait m'acheter des photos pour leur site mais le problème est que je suis standardiste donc je n'ai pas de statut, je n'ai pas monté d'association car je ne voulais pas trop m'embêter, les expos et les ramassages de déchets sont déjà très prenants, je participe aussi à d'autres ramassages.

On m'a aussi invité à aller exposer à la maison de la culture, l'ambassade de France à Nazareth en Israël. J'ai réfléchi avant de dire oui ou non, j'avais dit oui et pour le moment je n'ai toujours pas envoyé de mail parce que je n'avais pas forcément le temps, il n'était pas forcément très pressé sur une date et puis les derniers événements font qu'on va attendre encore un peu et voir ce qui se passe.

Q5 : Est-ce que vos expositions sont plus basées pour un public en particulier ?

Ce que je préfère c'est une école avec derrière un nettoyage de la nature dans les semaines qui viennent car quand on invite les enfants à venir nettoyer, quand on leur explique, la plupart ont envie de faire quelques choses pour la nature. Je leur explique que ce n'est pas mon travail, c'est juste une passion et que si je veux nettoyer la nature c'est pour le bien-être des animaux, de notre planète, notre terre, notre eau et donc notre santé. Quand les enfants ont compris que nettoyer, et de ne plus jeter, ça permettait de ne plus polluer notre terre, notre eau et donc notre santé, ils ont plus facilement envie d'agir. Quand c'est organisé par l'école c'est bien car ils viennent avec les instituteurs et du coup ils font, et ils se rendent compte de la pénibilité et surtout de ce qu'il y a présent dans la nature. C'est à eux qu'il faut expliquer car pour certains on commence à se réveiller en changeant nos habitudes notamment avec les mégots par exemple, car on pollue 200 à 500l d'eau avec un mégot. Je pose la question « qui a déjà jeté quelque chose dans la nature ? », je lève la main et je demande aux adultes de lever la main si c'est le cas, et je me rends compte que plus ils sont petits, moins ils sont nombreux à lever la main, soit ils ont peur, soit ils n'ont pas compris la question, soit et je le pense, ils ne l'ont jamais fait ou pas encore. Et plus on monte dans les âges, il y a de plus en plus de main qui se lève car ils ont été plus longtemps consommateurs donc vu plus de choses, la famille jetait des choses et cela devient normal et si on ne l'explique pas tout de suite, c'est plus compliqué.

Q6 : Après une exposition, est-ce que vous vous attendez à une réaction des personnes, un changement de leur part ?

Oui tout le temps, le but est vraiment de faire comprendre qu'il est temps qu'on arrête de balancer parce qu'il suffit de ne pas aller loin et d'attendre, on va forcément voir un animal passer près d'un déchet. Le pire c'est ce que va devenir le déchet, le fait de rouiller dans la terre ou que la pluie va tomber sur le mégot et qu'ils vont s'infiltrer avec les substances dangereuses dans la terre.

Q7 : Jusqu'où serez-vous prêt à aller pour prendre des photos et pour exposer vos photos ?

Le plus près possible de chez moi car je suis déjà aller en Camargues, je faisais 1200km faire des photos, j'ai vu des spatules blanches de loin et je n'ai jamais pu faire des photos comme je voulais, j'y suis allé qu'une semaine mais maintenant je les ai à 12km de chez moi. On n'a pas besoin d'aller loin. Il y a aussi le fait que je ne gagne pas des milles et des cents donc je ne peux pas me permettre d'aller trop loin, si j'avais des fonds qui rentreraient par rapport à mes photos, ou si je devenais photographe, je pourrais peut-être me permettre et j'irais certainement ailleurs. J'ai eu l'occasion d'aller en Pologne l'année dernière et en République Tchèque et j'ai pu faire des photos là-bas, mais c'est parce qu'on m'a invité. Sinon pour le moment, je reste dans le secteur, en plus il y a beaucoup de belles choses à voir.

Q8 : Pensez-vous que votre exposition a pu faire changer le regard de plusieurs personnes ?

C'est difficile à répondre réellement et encore plus donner des chiffres, mais je vois quand même des gens qui viennent me donner un coup de main, qui ne serait certainement pas venu nettoyer s'il n'y avait pas quelque chose d'organiser et quand je mets certains sur un secteur assez dur, car il y a des endroits où il y a 3-4m de dénivelé, des ronces et au bout d'un moment ça devient compliqué. Du coup, c'est tellement pénible que, je pense, les gens se disent que s'il ne jette plus, ils ne devront plus faire ça.

Q9 : Depuis que vous avez fait les expo photo, les nettoyages, est-ce que vous avez vu une baisse du nombre de déchet ?

Oui donc on voit qu'il y a certainement une prise de conscience. Oui, c'est aussi que c'est la troisième fois qu'on le fait, donc forcément au bout d'un moment il y en a moins. Mais les gens me disent que je nettoie mais faudra recommencer dans 3 semaines, je leur réponds que c'est vrai mais ce qui n'y es plus là, n'est plus là. Si on ne fait rien, tout va s'accumuler.

Q10 : Avant l'exposition, vous vous attendiez sûrement à quelques résultats donc est ce que les résultats attendus ont été les résultats obtenus ?

Oui même au-delà de mes espérances. Tout ce qui est pris va permettre de faire avancer la cause car maintenant, avec le recul on en est au quatrième nettoyage samedi et si je n'avais pas fait ce projet, ça ne se serait peut-être pas fait tout de suite. J'ai été exposé à Bruille-Saint-Amand à la demande d'Astrid et du Parc naturel car la ville était demandeur, et derrière j'ai pu rencontrer le directeur de l'école de Beuvrages qui m'a invité à exposer.

Q11 : Pour les nettoyages, c'est vous qui avez eu l'idée de les organiser dans la ville de Fresnes-sur-Escaut ?

Dès le début quand j'ai proposé le projet à tout le monde, c'était plus ou moins les quatre points importants. Il y a eu quatre nettoyages où j'ai été participant. Après, ça va au-delà des nettoyages, un habitant de Condé, m'appelle et me dit qu'il voyait des crapauds qui se faisait écraser en sortant de la forêt de Bon-Secours, donc je vais voir et je vois en effet qu'il y en a beaucoup d'écraser. Je rentre chez moi et je mets un message sur Facebook, quatre-cinq jours après, on était une dizaine à être intervenu sur une semaine, en se relayant le soir, pour sauver 200 amphibiens. Après, la notoriété va faire que les gens vous connaissent un peu, savent ce que vous faites et quand vous allez proposer quelque chose qui va un peu dans leur sens, les gens qui viennent, viennent surtout pour montrer des grenouilles et des crapauds à leurs enfants, mais résultat le message est passé, le fait que quand les parents roulent quelque part, ils doivent rouler moins vite, faire attention.

Il y aussi eu la commune de Condé qui voulait faire une campagne de sensibilisation donc il avait mis une de mes photos en très grand sur un rond-point et des photos dans la ville.

Pour l'instant, j'en suis à quatre nettoyage sur une période de deux ans. J'essaye de les organiser vers mars-avril dans le sens où la végétation n'a pas encore vraiment repousser et vers octobre-novembre car c'est le moment où la végétation est moins dense.

Q12 : Du coup, vous voyez avec la mairie pour organiser vos ramassages ?

Oui, j'ai voulu dès le début voir avec la mairie, car je ne suis pas une association donc je ne peux pas acheter les gants, les sacs poubelles. En le faisant avec la mairie, l'avantage est que j'arrive à intégrer tout le monde.

Q13 : Nous avons vu qu'une partie des déchets étaient réutilisés pour en faire des créations, comment ça se fait ?

C'était ce qui était prévu à la base, après au niveau du recyclage, l'artiste qui devait nous aider à trouver du travail ailleurs, donc cela ne s'est pas encore fait.

Q14 : Par rapport à la quatrième étape, nous avons vu que des appareils photo allaient être mis en place pour un groupe de jeune avec des formations à la photo, est-ce que cela a déjà été fait ?

Non pas encore car c'est très énergétivore et je n'ai pas encore eu le temps entre les expositions, les ramassages que j'ai organisés et les ramassages auxquels j'ai participé. Le CCAS est déjà d'accord, il faudrait que je trouve l'argent. Cette étape reste tout de même dans mes envies.

c. Entretien avec Mme Elisabeth Dubois pour l'itinéraire

1. Pouvez-vous présenter ?

Je suis madame Elisabeth Dubois, retraitée et ancienne directrice d'école. Deuxième Adjointe au maire en charge de l'action sociale, éducative, jeunesse et associative du village du Hainaut.

2. Pouvez-vous présenter l'idée de votre projet ?

L'idée du projet était de baliser les sentiers du village. De mettre aussi en valeur leurs noms des rues de ce village. De garder toujours l'image rurale au sein du village. L'idée était aussi de permettre aux habitants de ce village de connaître l'histoire du village. Donc, on a dû demander aux anciens (Des personnes âgées) du village de pouvoir écrire des témoignages de leur vécu pendant leur existence au niveau du village. Grâce à ces documents de témoignages, on a dû faire un dépliant qui explique toute l'histoire du village

3. Combien de personnes qui ont partagé l'idée de ce projet avec vous ?

On était sept personnes qui avaient partagé l'idée de réaliser ce projet.

4. Aujourd'hui, vous êtes combien dans ce projet ?

Depuis lors, il y avait d'autres personnes qui viennent renforcer notre équipe. Aujourd'hui nous sommes 10 à pouvoir s'investir dans ce projet.

5. Pourquoi avez-vous choisi l'idée d'être en collectif ?

On a fait le choix d'être en collectif pour la simple et bonne réponse de ne pas être dans la normative étatique, des règlements etc.... l'idée est justement d'être en collaboration, de travailler comme on peut, de ne pas avoir de la hiérarchisation au niveau de notre équipe. On reste dans une atmosphère de convivialité et de cordialité

6. Avez-vous des partenaires qui vous ont soutenu ? Si oui, lesquels ?

Oui, effectivement, on a des partenaires qui nous ont soutenus de plusieurs manières. On a la métropole de Valenciennes qui nous a donné une somme de 1000euros. Aussi, on a eu le parc naturel transfrontalier qui nous a soutenu avec une aide logistique en nous aidant à avoir des exemplaires de notre dépliant qui explique l'histoire du village. Il a aussi filmé l'inauguration de notre première balade. La mairie en est aussi un partenaire qui a mis à notre disposition les archives du village. Ces derniers nous a permis de trouver beaucoup d'informations.

7. Comment avez-vous rentré en contact avec le parc-Transfrontalier du Hainaut ?

Au départ, on n'avait pas aucune relation avec le parc. Un jour, on a vu un flyer qui informe à tout le monde que le parc est là pour accompagner les porteurs des projets. Donc, on est allé voir les responsables du parc, on a rencontré Astrid qui, depuis lors, nous a aidés à mener nos réflexions sur le projet en faisant le choix des rues qui devraient être dans l'itinéraire.

8. Comment les habitants conçoivent et participent dans ce projet ?

On est dans une logique de fédération de compétences, de savoir-faire, des envies de chaque habitant. Tout le monde apporte leur touche de leur propre manière. Les habitants aiment leur village. Ils font ce qu'ils peuvent faire pour participer dans l'ensemble des activités du village.

9. Quel pourcentage de la population de ce village qui participe dans les manifestations mise en place dans le cadre de ce projet ?

Quand on fait des manifestations, on a environ une cinquantaine d'habitants qui y participent activement. Toutefois, le village compte environ 1700 habitants.

10. Quelles sont vos perspectives dans le cadre de votre projet ?

En termes de perspectives, on voulait faire une bibliothèque des nomades dans trois à quatre coins de l'itinéraire. Cette bibliothèque va avoir des livres qui expliquent presque toute l'histoire du village. Volontairement, les gens auront l'occasion des échanges des livres. Par contre, on ne détermine encore les coins exacts. On pense faire un point de rencontre (Un café) au milieu de l'itinéraire. Ce projet coute hyper cher. Cependant, nous souhaitons mettre des bancs et des tables de piquenique au milieu du chemin de randonnée pour que les gens puissent prendre leurs repas.

En dehors de ces perspectives, nous avons tous des inquiétudes sur l'après de ce projet. L'entretien du projet nous préoccupe énormément. Donc, quand nous seront plus là, nous ne savons pas qui pourraient prendre le relais. Nous ne savons pas qui va s'en charger pour faire des entretiens de notre chemin de randonnée.

11. Quels indicateurs qui ont été utilisés pour choisir cet itinéraire ?

Nos choix de chaque rue choisie étaient stratégiques et simples. On voudrait faire découvrir des coins historiques notamment les trois châteaux et l'église du village qui représentent comme des monuments de grande envergure. Par exemples, il y a le chemin des fourches qui explique le lieu où les seigneurs utilisaient pour juger les brigands qui ont commis des bêtises. Il y a aussi une rue qui porte ce nom « les mines d'Arenberg ». En gros, c'était une rue qui était toujours emprunté par des mineurs qui allaient travailler à pieds tous les jours. Il y a le chemin des trois nés qui relie les trois châteaux du village. Donc, l'idée était tournée autour de la dimension historique, géographique et industrielle.

12. Chaque combien de temps, vous faites des actions dans le cadre de votre projet ?

On a fait une activité par semaine. On est dans l'époque de la semaine bleue, une semaine à travers laquelle, on fait la promotion de la mobilité douce notamment la marche à pied. Il y a aussi des enfants des écoles du village qui font aussi du vélo à chaque fois sur ce sentier dans le cadre de leur journée sportive. Il y a même des gens de l'extérieur (des communes avoisinantes) qui viennent pratiquer notre chemin.

13. Pourquoi avez-vous exclusivement pensé votre projet à l'échelle locale ?

On a tout fait ensemble. On a pensé notre projet à l'échelle locale. Nous ne voulons pas agrandir notre échelle. On a peur que l'extension de la communication de notre projet nous oblige à tout changer. On a peur qu'on nous dise que nos panneaux explicatifs sont hors normes. Par contre, si des gens de l'extérieur qui s'intéressent à l'histoire de notre village, ils peuvent toujours venir découvrir et même emprunter nos chemins de randonnée.

14. Quel est l'impact de ce projet sur le territoire de ce village ?

Ce projet a un grand impact sur le territoire. Il apporte un plus pour le village. Il apporte une facilité de promener dans le village. Il permet aux habitants de se mettre en contact, d'approfondir notre relation de la convivialité. Il nous permet de connaître pourquoi chaque rue porte tel nom ou pas. Il nous donne aussi l'envie de faire du sport. Il peut nous faciliter à avoir des points de rendez-vous pour les promenades etc....

*d. Entretien avec Mme Delphine Boisdequin - Collectif "le Cri des pissenlit"***1. Pouvez-vous vous présenter ?**

Notre interlocutrice s'appelle Delphine Boisdequin et est naturopathe et réflexologue. Son cabinet est situé dans la ville de Flines-lez-Raches. Maman d'un enfant, elle habite cette ville depuis longtemps.

2. D'où est venue l'idée de ce projet ?

Le projet est venu de la présidente de l'association « La Ficelle » qui lors d'une activité, à expliquer qu'un programme de réduction des déchets avait été mis en place par l'agglomération de Douai. La présidente expliquée qu'il serait intéressant de travailler autour de la question de la réduction des déchets sur l'échelle de la commune. Lors de cette activité, trois mamans se sont rencontrées et ont décidé de travailler autour de cette idée.

3. Quelles ont étaient vos motivations ?

L'idée de l'amélioration du cadre de vie de la commune, de mieux-vivre, un besoin de convivialité, faire des rencontres. Pouvoir réunir d'autre personne de la commune pour échanger sur des idées, de services, de matériels

4. Quelles objectives, souhaitez-vous atteindre ?

Quatre thématiques identifiées selon leur envie et leurs besoins. UN questionnaire a été mis en place pour la commune afin de savoir ce qu'il souhaitait voir dans le collectif. Le jardinage au naturel est déjà présent dans la commune, c'est pourquoi, ils ont décidé de ne pas travailler sur cette thématique pour le moment. L'alimentation durable, l'idée est de créer un marché local sur la commune et la possibilité d'avoir une alimentation en vrac dans un point de vente. Concernant la mobilité douce et le zéro déchet, il s'agit de deux thématiques pas encore explorer, car il y a déjà des associations ou des programmes en place, c'est pourquoi le collectif sert de lien entre les acteurs et les habitants.

5. Combien de temps a pris la mise en place du projet ?

La première réunion a eu lieu en fin d'année 2018, pour une création du collectif en début d'année 2019, le projet a mis quelques mois à se créer.

6. Y a-t-il un public visé ?

Le public visé était dans un premier temps les habitants de la ville de Flines-lez-Raches.

7. Quels sont les premiers acteurs à vous avoir suivi ?

La Mairie est l'un des premiers acteurs à les avoir soutenus en leur proposant la salle communale pour leur réunion, mais également en les faisant apparaître sur le journal communal et en le permettant de créer un questionnaire destiné à la population.

8. Pourquoi avoir créé un collectif et non une association ?

Un collectif est plus souple dans sa gestion qu'une association, c'est pourquoi elles sont préférées créer un collectif. L'avantage d'un collectif est qu'il n'y a pas ou peu de formalités administratives.

9. Combien de membre compte le collectif ?

Le collectif compte désormais six personnes, mais il a débuté avec trois personnes.

10. Quelles actions avez-vous mises en place ?

Dans un premier, elles ont été contactées par le Conseil municipal pour organiser un troc aux plantes en début 2019, ici, un stand zéro déchet avait été mis en place pour mettre en avant le collectif et présenter des techniques de réduction des déchets. Le 5 juillet 2019, une soirée auberge espagnole a été organisé par le collectif. Tout le monde était invité pour participer à un moment de partage, mais également pour effectuer le choix du nom du collectif. Le comité des fêtes de la Mairie a organisé un festival des arts de la rue en septembre 2019. Le comité a demandé au collectif de venir animer un stand, c'est pourquoi ils sont créés une disco-soupe pour cet événement.

11. Qui sont vos partenaires ?

Les partenaires du collectif sont la Mairie, l'Agglomération de Douai et l'Association « La Ficelle ».

12. Quelle est la finalité de votre projet ?

La finalité est d'améliorer la carte de vie de la ville, de favoriser les mobilités douces... en servant de tremplin pour toutes personnes ayant des idées pour la ville. Toutes les personnes sensibles au développement durable peuvent venir chercher de l'aide auprès du collectif.

13. Avez-vous eu des retours sur les actions menées, le collectif, ... ?

Les retours sont bien souvent plus que positif que ce soit concernant le collectif ou les événements créés

14. Quels impacts le collectif a sur le public et les entreprises ?

Le but est de permettre aux populations de s'impliquer davantage dans la participation citoyenne et sensibiliser les populations à l'environnement. Néanmoins, il n'y a pas d'impact sur les entreprises, et cela n'est pas encore envisagé.

15. Pourquoi avoir choisi le nom « Le Cri des Pissenlits » ?

Une demande a été faite lors d'une réunion, des propositions ont été donnée, dont celle du « Cri des Pissenlits ». Il a été choisi, car le Pissenlit est une plante que l'on retrouve partout, mais elle est également thérapeutique.

16. Les résultats, sont-ils à la hauteur des attendus ?

Les résultats sont très positifs pendant les événements, mais il y a un manque pas d'implications des habitants une fois ces événements terminés. Cela est un peu dur à comprendre pour le collectif qui espérait avoir une plus grande implication de la population.

17. Quelles sont vos possibles évolutions futures ?

Faire une pause dans le collectif, afin de mieux structurer les projets et pouvoir répartir les davantage les projets. Mais également pouvoir créer des postes pour mieux structurer la gestion en interne du collectif.

Groupe 4**Grille d'entretien type**

Il s'agit d'une grille d'entretien pour l'ensemble de nos projets. L'interlocuteur reste assez libre dans ses propos nous permettant de rebondir ensuite dans des questions plus spécifiques propres à chaque projet.

Comment pourriez-vous présenter votre projet ?

Dans quelle dynamique s'inscrit-t-il ?

Comment vous est venue l'idée du projet ?

Quand avez-vous eu l'idée ? Quand l'avez-vous mis en place ?

Pourquoi avoir choisi cette forme pour votre projet ?

Avez-vous déjà eu des avis/retours de la population ?

Avec qui travaillez-vous ?

Comment envisagez-vous l'avenir de votre projet dans le temps ?

Depuis combien de temps êtes-vous dans cette commune ?

Quel a été votre parcours professionnel ?

Qu'est-ce qui vous a poussé à passer à l'action ?

Quel est votre lien avec le parc ?

Bibliographie

Synthèse

Territoire

Glossaire: Territoire économique - Statistics Explained. In : [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2019 a]. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary%3AEconomic_territory%2Ffr&fbclid=IwAR3d_W9sIV5c0FpsMGbb2iqCv1snABZEGqj3WPN26eejPSpOaAqjt9-sZRo.

Historique du territoire - Hypergé. In : [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2019 b]. Disponible à l'adresse : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article337>.

Territoire — Géoconfluences. In : [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2019 c]. Disponible à l'adresse : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/territoire?fbclid=IwAR1EoQR_N46KzzdrKHnJc5Y3hgXT92BVINtcWdIZ_oSB4WrGgSaopZht9_Y.

Territoire économique : Définition simple et facile du dictionnaire. In : [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2019 d]. Disponible à l'adresse : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/territoire-economique/>.

PAQUOT, Thierry, 2011. Qu'est-ce qu'un « territoire » ? In : *Vie sociale*. 2011. Vol. N° 2, n° 2, p. 23-32.

Solidarité

Raphaël Mathevet, John Thompson, Olivia Delanoë, Marc Cheylan, Chantal Gil-Fourrier, Marie Bonnin. « La solidarité écologique : un nouveau concept pour une gestion intégrée des parcs nationaux et des territoires » in *Nature Sciences Société* [en ligne], 2010, n°18 [consulté le 06/11/2019]. Disponibilité et accès : <http://www.nss-journal.org/>

Solidarité, notion de. In Universalis Junior [en ligne]. *Encyclopædia Universalis*, [consulté le 17 décembre 2019]. Disponibilité et accès : <http://junior.universalis.fr/encyclopedie/solidarite-notion-de/>

Jeu d'acteurs

Friedberg, E., *Jeux d'acteurs, Enjeux de pouvoirs*, DVD-ROM MAC/PC, R&O Multimédia, Paris, 2006

Crozier, M., Friedberg, E., *L'Acteur et le système*, Editions du Seuil, 1977, 1981

SI & Aménagement, *Analyse stratégique des jeux d'acteurs : pouvoir, zones d'incertitude et système d'action concret* – M.Crozier [en ligne], consulté le 15/1/2019, <http://www.sietmanagement.fr/analyse-strategique-des-jeux-dacteurs-zones-dincertitude-et-systeme-concret-m-crozier/>

Groupe 2

- DUBOIS, Vincent. Nos villages ne sont pas des décharges : un collectif hyperactif. L'Avenir [en ligne], 2019 [consulté le 16/10/2019]. Disponibilité et accès : https://www.lavenir.net/cnt/dmf20190723_01360284/nos-villages-ne-sont-pas-des-decharges-un-collectif-hyperactif?fbclid=IwAR2fLrw5WkgZyeiZA5LBvaoq0ERhvVS2vIqKrbhUEyNWJW5LOShuKYtGhdA

- Raphaël Mathevet, John Thompson, Olivia Delanoë, Marc Cheylan, Chantal Gil-Fourrier, Marie Bonnin. « La solidarité écologique : un nouveau concept pour une gestion intégrée des parcs nationaux et des territoires » in *Nature Sciences Société* [en ligne], 2010, n°18 [consulté le 06/11/2019]. Disponibilité et accès : <http://www.nss-journal.org/>

Groupe 4

- Alain Reynaud, Brunet Roger, Ferras Robert et Thery Hervé, *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*, 1992, coll. Dynamiques du territoire. In: *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, n°83-84, 1993. Espaces africains en crise. Formes d'adaptation et de réorganisation, sous la direction de Jean Domingo. pp. 148-154.

- AMBLARD Laurence, BERTHOMÉ Guy-El-Karim, HOUDART Marie et al., « L'action collective dans les territoires. Questions structurantes et fronts de recherche »,

Géographie, économie, société, 2018/2 (Vol. 20), p. 227-246. DOI : 10.3166/ges.20.2017.0032. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-artois.fr/revue-geographie-economie-societe-2018-2-page-227.htm>

- Bacqué Marie-Hélène, Biewener Carole, « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, 2013/3 (N° 173), p. 25-32. DOI : 10.3917/idee.173.0025. URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm>

- Baron Catherine, Petit Olivier, Romagny Bruno, « 1. Le courant des « Common-Pool Resources », un bilan critique », in *Tarik Dahou éd., Pouvoirs, sociétés et nature au sud de la Méditerranée*. Paris, Editions Karthala, « Hommes et sociétés », 2011, p. 27-52. DOI : 10.3917/kart.dahou.2011.01.0027. URL : <https://www.cairn.info/pouvoirs-societes-et-nature-au-sud--9782811105648-page-27.htm>

- BEURET Jean-Eudes, « Mieux définir la concertation : du pourquoi au comment », *Négociations*, 2012/1 (n° 17), p. 81-86. DOI : 10.3917/neg.017.0081. URL : <https://www.cairn.info/revue-negociations-2012-1-page-81.htm>

- MOLLISON Bill, HOLMGREN David, *Perma Culture 1, Une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes tailles*, [Nouvelle éd.] . - Condé-sur-Noireau : Charles Corlet Editions, DL 2011 . - 1 vol. (218 p.)